

## La crise en Pologne et l'anniversaire de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie

### Les chantiers navals de Gdansk se sont joints à la grève

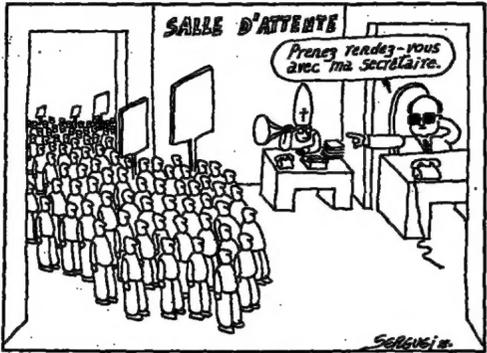
#### Cycle infernal

Grèves sauvages, occupation, mesures d'intimidation policières, réunions d'urgence au sommet, ultimatum de Solidarité, fin de non-recevoir du pouvoir, appel désespéré d'un évêque à la négociation... Le cycle infernal a repris en Pologne, quatre mois à peine après la dernière crise aux chantiers navals de Gdansk et aux aciéries de Nowa-Huta.

L'automne sera chaud, avertissent il y a deux semaines Zdzisław Bubaj, ancien responsable de Solidarité pour la région de Varsovie et figure légendaire du syndicat dissous. Les mineurs de Haute-Silésie n'auront pas attendu l'automne. Une fois de plus, le pouvoir et les dirigeants de l'opposition se trouvent débordés par la base. Le général Jaruzelski était d'ailleurs parti en vacances en cette fin août, traditionnellement marquée par les célébrations de l'anniversaire des accords de Gdansk qui, le 31 août 1980, donnaient naissance à Solidarité.

Lach Walec avait lui aussi pris ses vacances en août. S'il n'avait sans doute pas prévu une recrudescence aussi rapide de la tension, il n'était pas pour autant resté inactif : il devait présenter le 25 août les grandes lignes du nouveau programme d'action de Solidarité, qui envisage d'autres formes de protestation que la grève, dont le cri d'avi-mai a démontré la tragédie.

La grève a été déclenchée le lundi 22 août à 8 heures aux chantiers navals de Gdansk, encerclés par les zomros, les unités anti-émeutes polonaises. Cette décision des ouvriers, soutenus par la direction de Solidarité, aggrave considérablement la crise sociale ouverte il y a une semaine par les mineurs de Haute-Silésie, qui avaient cessé le travail pour réclamer la légalisation du syndicat indépendant dissous, et de fortes augmentations salariales.



Lire nos informations page 24

### Des milliers de personnes ont manifesté à Prague

Plusieurs milliers de personnes (10 000 selon certains observateurs) ont défilé dans les rues de Prague, le dimanche 21 août, pour le vingtième anniversaire de l'entrée des chars soviétiques dans la ville. C'est la plus importante manifestation qui ait eu lieu dans la capitale tchécoslovaque depuis août 1969. A Moscou, plusieurs dizaines de personnes ont été interpellées après une manifestation organisée par le groupe dissident Union démocratique.

« Les Russes chez eux ! », « Liberté ! », « Vive Dubcek ! ». C'est en scandant ces slogans que plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées dans le centre de Prague, le dimanche 21 août, jour anniversaire de l'entrée dans la capitale tchécoslovaque des troupes du pacte de Varsovie en 1968 et de l'écrasement du « printemps de Prague ».

Cette manifestation, la plus importante depuis 1969, a eu un caractère largement spontané et semble avoir surpris par son ampleur les autorités tchécoslovaques ainsi que la plupart des observateurs présents à Prague. L'intervention de la police a donné lieu à des affrontements et à des interpellations, et les manifestants n'ont pu être totalement dispersés que dans la soirée de dimanche. On ignorait encore

lundi en fin de matinée si des manifestants resteraient gardés à vue.

C'est sur la place Wenceslas — qui fut pendant le « printemps » de 1968 le théâtre de nombreux rassemblements et le lieu des principaux affrontements, en août, avec l'envahisseur — que s'est formée la manifestation. Les premiers incidents ont eu lieu alors que deux militants de la Charta 77, principal mouvement de défense des droits de l'homme, étaient empêchés par les forces de l'ordre de déposer une gerbe au pied de la statue de saint Wenceslas. Ils ont alors lancé les fleurs par-dessus la tête des policiers qui entouraient le monument sous les applaudissements des passants, qui ont entonné l'hymne national.

(Lire la suite page 3.)

### Les massacres au Burundi

Nouvel épisode de la traditionnelle rivalité entre les deux ethnies du pays — les Hutus majoritaires et les Tutsis minoritaires. Le Burundi a été, la semaine dernière, le théâtre de véritables massacres (le Monde du 20 août). Un premier bilan officiel fait état d'au moins cinq mille victimes.

Les militaires envoyés par le gouvernement — où dominent les Tutsis — pour rétablir l'ordre dans les régions troubles se seraient livrés à une répression sanglante, pour se venger des violences commises par des Hutus contre des Tutsis. Les réfugiés Hutus continuent d'affluer au Rwanda voisin, où ils sont déjà plus de trente mille à vivre dans des conditions précaires.

(Lire nos informations page 6.)

### Un article du secrétaire général de la CFDT

## Le social, faille de l'Europe

par Edmond Maire

L'Europe de 1993 reste sans doute la dernière grande ambition susceptible de porter l'espoir collectif. Pourtant, la perspective européenne ne fait déjà plus l'objet d'un consensus large. Une inquiétude sourde se répand dans l'opinion : où conduit le processus économique-financier en plein développement ? Et si, au bout du chemin, la situation du plus grand nombre devait s'aggraver ? D'ailleurs, le rapport officiel qui crédite à terme la construction européenne de 2 à 5 millions d'emplois supplémentaires, selon la qualité des politiques d'accompagnement, souligne aussi qu'elle se traduira d'abord, en première étape, par cinq cent mille chômeurs de plus...

Alors que ces dernières années tant de déceptions sont nées de la

montée persistante du chômage — en dépit des alternances politiques — et de la multiplication des laissés-pour-compte de la modernisation, tout doit être fait pour que l'Europe ne rejoigne pas le cinquième des espoirs déçus. Ce serait dangereux pour notre pays, déjà affecté par un déficit d'espérance, une crise de confiance dans son avenir, dans ses forces sociales et politiques, un pays menacé par la désagrégation de son tissu social, terrain d'un Le Pen.

Il est significatif que, pour l'extrême droite, l'Europe soit au train de prendre place au côté de l'immigration comme thème repoussoir. Les leaders de l'opposition politique doivent faire preuve d'un grand esprit de responsabilité pour ne pas se laisser entraîner par ce nationalisme étriqué et agressif, qui risque de devenir électoralement

payant. Déjà, PCF et CGT estiment profitable de présenter le processus européen comme une calamité économique et sociale, porteuse de tous les maux.

Le doute n'est plus permis : il y a risque de retournement de l'opinion publique française à l'encontre de la construction européenne. Et la situation n'est pas substantiellement différente dans d'autres pays, en particulier l'Allemagne fédérale. Il est temps d'éclaircir ce qui est en cause et de rectifier la trajectoire.

L'inquiétude populaire tient, à notre sens, à l'absence de contenu social, ce pan béant de la construction européenne. D'un côté, l'union économique et monétaire progresse et mobilise les énergies ; bientôt, la circulation des hommes, des marchandises et des capitaux ne rencontrera plus d'entraves.

(Lire la suite page 21.)

### L'attentat anti-Israélien à Haïti

Il est revendiqué par le groupe Abou Nidal.  
PAGE 5

### Politique pétrolière

Les pays producteurs tentés par l'intégration verticale.  
PAGE 20

### Le Monde ÉCONOMIE

La croissance Pacifique : la banque de Confucius. La chute de Paul Fabra : un bon ministre et une mauvaise politique.  
PAGES 17 et 18

### Séisme en Inde et au Népal

Des centaines de morts.  
PAGE 9

### Nouveau président pour la SNCF

M. Jacques Fourrier remplacera M. Philippe Rouvillois.  
PAGE 19

### Le travail des femmes

L'héritage et le choix.  
PAGE 20

### Sports

Athlétisme : le défi de Sidi Aouita. Football : le coup de tête de Coustau ; un Soviétique en championnat de France.  
PAGE 16

### Chronique de 1789

Le roi ramené à Paris.  
PAGE 2

Le sommaire complet se trouve en page 24.

### Les amères leçons des grèves d'avi-mai

ni vainqueurs ni vaincus — n'auront donc pas découragé les ouvriers polonais. Car si les mineurs étaient restés à l'écart déjà il y a quatre mois, les chantiers navals de Gdansk, eux, se trouvaient au cœur du mouvement. Les signes d'une tension croissante ont été, depuis le 25 août, les grèves aux aciéries de Nowa-Huta en juillet, l'importante présence policière à Gdansk lors du rituel dépôt de gerbe de M. Walec au monument des Trois-Croix, pour commémorer le début des grandes grèves d'avi-mai, et enfin ces violents incidents qui, encore dans le port de la Baltique, ont mis aux prises forces de l'ordre et jeunes manifestants à l'issue d'une messe le 14 août. Et toujours le slogan : « Pas de liberté sans Solidarité ! ».

« Ce n'est pas une défaite, c'est un cesse-le-feu », avait averti un gréviste des chantiers navals en mai. La bataille a repris, et c'est à sa place : Lach Walec, peut-être une nouvelle fois malgré lui, aux avant-postes et les zomros autour des entreprises en grève.



EN LIBRAIRIE LE 25 AOUT

## Jacques ALMIRA

### Le Sémaphore

roman

GALLIMARD *mf*

### La mort de Jean-Paul Aron

## Le philosophe-histrion

L'écrivain et philosophe Jean-Paul Aron est mort du SIDA, le samedi 20 août, à l'hôpital Claude-Bernard à Paris, à l'âge de soixante-trois ans. Il avait été la première personnalité française à parler publiquement de sa maladie, d'abord dans un entretien au « Nouvel Observateur », intitulé « Mon SIDA », en octobre 1987, puis dans une émission de télévision (Antenne 2) en juin.

Il se faisait passer pour le bouffon, au sens noble, seigneurial et canularique : celui qui dit aux grands, et aux autres, des vérités maléfiques et cachées. Cachées sous les grimaces riantes, le sarcasme taillonnant, la facétie signifiante du dandy. Philologue par des voies détournées, il s'était fait l'ethnologue de notre culture occidentale, observateur de nos mythologies, comme son ami-ennemi Roland Barthes.

Diablotin aux grandes oreilles pointues qui usait du sourire double : le sourire qui mord et celui qui réchauffe par sa puissance d'attention à l'autre. Sans en avoir l'air. « L'humour m'a soulagé, vengé du monde », confessait-il l'année dernière à Elisabeth Schemla dans un entretien fameux, qui restera comme le premier témoignage sur le SIDA rompant avec le « silence des intellectuels » (1).

Sur Antenne 2, dans une émission particulièrement émouvante et dérangeante — réalisée par Daniel Costelle et Nadine Lermitté (2) — Jean-Paul Aron avait récidivé, renouvelant gravement son « avertissement ». Sans fausse pudeur et sans exhibitionnisme, à peine assailli à ce moment-là (l'émission avait été tournée en mars dernier, lors d'une embellie), silhouette longiligne et élégante en costume cravate et chemise au col empesé, un agnostique nous parlait : il évoquait la façon dont on vit une maladie « incurable », la brusque révolution qu'on éprouve soudain à savoir toutes les perspectives bouleversées. L'espoir secret, malgré l'évidence, d'échapper. Il choqua aussi, en affirmant qu'il avait toujours souffert de l'impossibilité du bonheur pour un homosexuel — donc un marginal.

On n'oubliera pas cet Aron, vivant, vivace, avec son œil intelligent, les mains longues en mouvement incessant, la bouche qui se tord en rictus sarcastiques, mais un Aron atteint déjà par une résignation, une sérénité qu'on ne connaissait pas à cet homme tonitruant. Révolté malgré tout d'avoir été frappé, lui qui n'avait « qu'une vie sexuelle très sage ». « Comment voyez-vous l'avenir ? », lui demanda-t-on. « Je ne vous cache pas que j'envisage la mort comme inévitable et dans des délais relativement rapprochés. J'ai peut-être tort. Tant mieux si ça ne se produit pas... »

La dignité, la lucidité, le courage du malade ont touché les téléspectateurs.

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 12.)

(1) « Mon SIDA », Nouvel Observateur du 30 octobre 1987.  
(2) « Après l'aven », A2, mardi 21 juin.

# CHRONIQUE DE 1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

## 31. Le roi ramené à Paris

### 6 octobre 1789

« A Paris ! » C'est le vœu, c'est le cri de la foule des émeutiers rassemblés à Versailles devant le palais royal. Un ordre auquel Louis XVI et Marie-Antoinette sont contraints d'obtempérer. Etrange et sanglant cortège où la voiture du roi, escortée d'hommes d'armes, de « poissardes » et de députés, est précédée des têtes de deux des gardes du corps portées sur une pique. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, Louis déclare qu'il vient « avec plaisir » dans sa bonne ville de Paris et s'installe dans l'ancien palais des Tuileries. Mais il sent déjà dans l'humiliation qu'il vient de subir que son divorce avec la Révolution est consommé. Quant à l'Assemblée, elle commence à s'inquiéter de ces « hommes turbulents » qui sèment le feu de la révolte.

par MICHEL WINOCK

**A**VANT l'aube, La Fayette avait cru pouvoir s'autoriser à fermer les yeux. Ce ne fut qu'une heure de sommeil, mais qui faillit provoquer le sommeil éternel de la reine. La veille, sur le chemin de Versailles, des cris de haine et de vengeance, tout le catéchisme poissard, s'élevait au-dessus de sa tête. On accusait l'étrangère de ses frivolités coiffeuses, de son ascendant maléfique sur le roi ; on incriminait sa vie privée, son incontinence supposée, son entourage. La scène du banquet avait ajouté la preuve de ses agissements contre-révolutionnaires. C'est elle qui était visée, au petit jour, une partie de la foule, tôt réveillée, avait réussi à pénétrer à l'intérieur du château par une issue négligée.

Mêlés à des gardes nationaux qu'ils ont entraînés, ces furieux veulent atteindre la chambre de Marie-Antoinette. Ils se heurtent à des gardes du corps qui, depuis la veille, ont reçu des consignes de prudence et qui, depuis la veille, s'acharnent à garder leur sang-froid sous les assauts de la foule ainsi que des milices de Paris et de Versailles. Un jeune compagnon ébéniste, toutefois, est tué dans l'affrontement. Les émeutiers massacrent alors deux gardes et traînent leurs corps sous les fenêtres du roi. Là, un homme portant une longue barbe noire — on saura plus tard qu'il était modeste d'atelier — décapite les deux cadavres à la hache. Cette scène horrible a laissé interdits les gardes nationaux, tandis que le reste de la foule, hommes et femmes, affluait dans le château, enfonçant les portes, envahissant les escaliers, repoussant toute résistance. Dans l'antichambre de Marie-Antoinette, une sentinelle oppose un ultime barrage aux attaquants, tandis que la reine parvient à fuir, en chemise, par l'étroit balcon qui borde les fenêtres et à gagner la chambre du roi.

lui de ramener Marie-Antoinette au balcon et, devant la meute, de lui baiser la main. Scène insolite, pénétrée d'une grandeur qui retourne complètement les assistants, aussi prompts à s'attendrir qu'ils l'avaient été à crier à mort. La reine est applaudie. On se congratule, on s'embrasse, on s'extasie devant le couple royal.

**T**OUT, depuis le début de ces événements, est empreint de sentimentalité ; on tue ou l'on adore, point de juste milieu ! M<sup>me</sup> de Staël, qui est témoin de la scène, car elle est près de ses parents, Necker et sa femme, venus rejoindre la famille royale avec les autres ministres, est frappée, comme d'autres, par la réversibilité des passions, l'irrationalité apparente des conduites, la psychologie primaire des foules :

« Le peuple en insurrection, écrit-elle, est inaccessible d'ordinaire au raisonnement, et l'on n'agit sur lui que par des sensations aussi rapides que les coups de l'électricité, et qui se communiquent de même. Les masses sont, suivant les circonstances, meilleures ou plus mauvaises que les individus qui les composent ; mais, dans quelque disposition qu'elles soient, on ne peut les porter au crime, comme à la vertu, qu'en faisant usage d'une impulsion naturelle. »

Néanmoins, si le roi et la reine ont pu être sauvés du pire et recevoir les ovations, ils doivent obtempérer au vœu réitéré de la foule, devenu un ordre : « A Paris ! » Quelques heures plus tard, le cortège se met en marche. Entre-temps, l'Assemblée, qui s'est réunie, a voté qu'elle ne pouvait être séparée du roi. Elle aussi aura à s'installer à Paris. En attendant, elle décide d'une députation pour accompagner Louis XVI. Ce fut un étrange et douloureux spectacle : « Que l'on pense, écrit Duquesnoy, à cette voiture, précédée des têtes des gardes du corps, escortée par un détachement de grenadiers, si nombreux qu'à peine on pouvait la voir, accompagnée de gardes du corps prisonniers, suivie d'un train d'artillerie, et allant de Versailles à Paris en six heures de marche ! » Carnaval sanglant qui laissera longtemps imprimés dans les mémoires l'image de la chute, où le grotesque le dispute au prodigieux. Il faisait beau, de surcroît, comme pour un jour de fête. Des divers récits qui nous ont été laissés par les contemporains sur ce retour « triomphal » à Paris, il convient de retenir la page célèbre des *Mémoires d'outre-tombe*. Elle est aussi subjective que les autres descriptions du temps, sans être la plus féroce. On peut difficilement l'oublier :

« **TIMIDE** dans les salons, écrit Chateaubriand, j'étais habitué sur les places publiques : je me sentais fier pour la solitude ou pour le forum. Je courus aux Champs-Élysées : d'abord parurent des canons, sur lesquels des harpies, des larvesses, des filles de joie montées à califourchon, tenaient les propos les plus obscènes et faisaient les gestes les plus immondes. Puis, au milieu d'une horde de tout âge et de tout sexe, marchaient à pied les gardes-du-corps, ayant changé de chemises, d'épées et de bousiers avec les gardes nationaux : chacun de leurs chevaux portait deux ou trois poissardes, sales bacchantes ivres et débraillées. Ensuite venait la députation de l'Assemblée nationale : les voitures du roi suivaient : elles voulaient dans l'obscurité poudreuse d'une forêt de piques et de battonnettes. Des chiffonniers en lambeaux, des bouchers, tablier sanglant aux cuisses, couteaux nus à la ceinture, manches de chemises rayées, chemisiers aux porcs-épics ; d'autres tépissans noirs étaient grimés sur l'impériale ; d'autres, accro-

**Chateaubriand : « Je courus aux Champs-Élysées : d'abord parurent des canons sur lesquels des harpies, des larvesses, des filles de joie montées à califourchon, tenaient les propos les plus obscènes et faisaient les gestes les plus immondes... »**

chés au marchepied des laquais, aux sièges des cochers. On tirait des coups de fusil et de pistolet ; on criait : « Voilà le boulanger », « la boulangère et le petit patron ! » Pour orfèvre, devant le fils de Saint-Louis, des hallebardes suisses s'élevaient en l'air deux têtes de gardes-du-corps, frites et pourées par un perruquier de Sévres. »

Il était 8 heures du soir quand le cortège est arrivé à l'hôtel de Ville. Le maire Bailly a remis les clés de Paris au monarque. Celui-ci, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, a déclaré qu'il venait avec plaisir dans sa bonne ville de Paris. La reine, qui ne perdait pas sa présence d'esprit, souffla à Louis le mot qui manquait dans son compliment : « Point d'enfants ! » Le risque était réel de revenir seule devant ces hommes et ces femmes vociférants, les uns armés de fusils et tous emplis de haine ou de ressentiment. La Fayette prend alors sur



accueillir le roi et la reine. On dut même dresser des lits de camp pour les enfants. On eut beau se réjouir le lendemain de la « réconciliation » entre le roi et la Révolution : le premier avait toutes les raisons de penser qu'il était devenu le prisonnier de la seconde. L'humiliation infligée à la famille royale augurait mal de la future collaboration que l'Assemblée attendait de Louis XVI.

De ces deux journées, véritable révolution dans la Révolution, chacun a voulu donner son interprétation. La plus fréquente a été la thèse du complot. Le duc d'Orléans, parce qu'on ne prête qu'aux riches, a été de nouveau dénoncé comme l'instigateur et le bailleur de fonds d'une conjuration qui visait à mettre à bas Louis XVI pour mieux servir ses chances personnelles. Entre autres, Rivarol a défendu cette version dans son *Journal politique national* : « C'est pendant ces trois jours que la faction d'Orléans semait à force d'or la diète au milieu de l'abondance et préparait une insurrection dans les faubourgs, dans les halles et dans les districts. » C'est lui qui aurait acheté le concours des « trois ou quatre cents poissardes » et des « quelques forts de la Halle habillés comme elles » qui furent au centre de toute l'action.

**U**N autre bruit a couru, selon lequel Mirabeau était dans le coup. Le royaliste Faucher et, surtout, les collègues de la Mirabeau Bergasse, Monnier et Vireux l'ont chargé après coup. Le tribunal de l'Assemblée voulait un changement dynastique et s'en serait confié. Il avait des relations avec des proches du duc d'Orléans, tels Biron et Lacroix (l'auteur des *Liaisons dangereuses*) ; il comptait, d'autre part, parmi ses amis Camille Desmoulins, le démagogue du Palais-Royal. La plupart des biographes de Mirabeau font justice de ces accusations ; le dernier d'entre eux, Guy Chassignand-Nogaret, affirme qu'on n'a aucune certitude à ce sujet, mais il insiste sur la distinction à faire entre la philosophie politique du député d'Aix et sa participation dans les deux journées. Il est incontestable que Mirabeau souhaitait alors un changement de dynastie ; il n'est pas sûr pour autant qu'il ait travaillé pour le duc d'Orléans. Un des arguments qui plaiderait le mieux en faveur de son innocence serait que ce panier frotté était à ce moment-là complètement dénué de largesses supposées du prétendant lui auraient permis de faire meilleure figure.

Une autre version, qui n'est pas exclusive de la précédente, met en avant le rôle de l'« or anglais ». Rivarol, encore lui, dénonce ces députés, comme Dupont, qui sont autant de députés anglais, défendant à tout propos le traité de commerce passé avec l'Angleterre, lequel n'avait cessé de ruiner les manufactures françaises. M<sup>me</sup> de Staël crut devoir réserver un chapitre de ses *Considérations sur la Révolution française*



Dès le lendemain de son arrivée à Paris, la famille royale, réunie dans une loge, reçoit les premiers hommages des Parisiens.

dépasser plusieurs jours, il existait à Paris un levain de fermentation, la scène de jeudi l'a exalté ; mais, quand lundi les femmes sont sorties dans Paris, elles ne voulaient pas du pain, elles ne demandaient que du pain, elles se plaignaient également de l'Assemblée nationale et de l'hôtel de Ville. La thèse de la spontanéité est aussi celle d'un certain nombre d'historiens, à commencer par Quintet : « Les foules agissent avant de penser, dit-il. Elles se précipitent avec un ardeur incroyable là où elles n'ont pas dessiné d'arriver. Jamais cela ne parut plus évident qu'à ce moment. » George Rudé, historien britannique, se refuse de son côté à voir dans le « menu peuple de Paris » un simple « instrument involontaire » d'une intrigue politique.

Evidemment, les résultats politiques de ces deux journées sont favorables au parti patriote, à tout le moins à son aile gauche, qu'un Barnave incarne alors au mieux ; le roi ne peut plus faire obstacle au projet constitutionnel. La journée populaire à finalité économique sert les desseins politiques des défenseurs de celui-ci. Barnave écrira peu après à ses commentateurs que la ville de Paris avait une fois de plus sauvé la « liberté publique ». Qui fait qui proteste : les « poissardes » avaient tiré les marrons du feu au bénéfice du parti dominant de l'Assemblée nationale. Cependant, ce « mouvement terrible » d'octobre, selon l'expression même de Barnave, n'est pas sans laisser quelque inquiétude au sein du parti patriote. L'ancien maître de Barnave, Monnier, déjà battu sur la question des deux Chambres, rompt avec l'Assemblée, régnant le Dauphiné, avant d'émigrer en Suisse. L'intervention populaire n'a pas seulement sauvé la Révolution ; elle l'a radicalisée. M<sup>me</sup> de Staël, avec quelque recul, est amenée à faire cette remarque : « Le 5 et le 6 octobre furent, pour ainsi dire, les premiers jours de l'avènement des jacobins ; la révolution changea d'objet et de sphère : ce

n'était plus la liberté, mais l'égalité qui en devenait le but, et la classe inférieure de la société commença dès ce jour à prendre de l'ascendant sur celle qui est appelée par ses lumières à gouverner. » Lumières ou non, le parti modéré était vaincu, tout comme le roi désaccablé.

**D**ANS le camp vainqueur, on s'inquiéta tout de même aussi de cette montée des « masses ». Brisot, dans le *Patriote français*, se réjouit des conséquences « heureuses » de l'événement : la Cour et le peuple sont convaincus de leurs intérêts communs, l'ouvrage de la Constitution va être consolidé. Oui, mais Brisot souhaite que le peuple calme son « effervescence », qu'il se méfie des « hommes turbulents » qui sèment le « feu de la révolte », car, s'il se livre encore à ses impulsions, « les honnêtes citoyens effrayés fuiront une capitale qui ne sera bientôt plus qu'un désert ». La majorité de l'Assemblée, qui par deux fois, grâce à l'appui populaire, lors de la crise de juillet et des journées d'octobre, avait pu sauver son œuvre face à la Cour, à la contre-révolution, ou simplement à la mauvaise volonté du souverain, n'aura de cesse de tenir en respect les sauvetés trop ardentes de la plèbe. Encore lui fallait-il aussi l'assentiment du roi : loin de l'avoir acquis par l'épique d'octobre, la majorité constituante allait se heurter à la résistance d'un homme couronné que son retour infamant à Paris n'avait pu qu'encourager à la sécession. Le 12 octobre, à l'instar de Necker, Louis XVI adressait secrètement au roi d'Espagne Charles IV une lettre dans laquelle il déclarait ne « pouvoir laisser avilir » la dignité royale, et qu'il le choisissait, comme chef de la seconde branche, pour déposer entre ses mains « la protestation solennelle [...] contre tous les actes contraires à l'autorité royale qui [lui] ont été arrachés par la force depuis le 15 juillet... »

Un double divorce se profilait ainsi au lendemain des journées fameuses : entre l'Assemblée et le peuple de Paris ; entre l'Assemblée et le roi. Face à la protestation populaire, l'amélioration sensible du ravitaillement à partir de la fin d'octobre permit cependant à l'Assemblée de poursuivre son œuvre. En revanche, l'adhésion de Louis XVI devait se révéler une feinte : lui et Marie-Antoinette avaient plié sous la tempête ; ils attendaient le moment opportun pour se redresser. Ou fuir.

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Lundi 22 août : « Le roi ramené à Paris », avec Jean-Paul Béraud. Mardi 23 août : « Paris capitale », avec René Rémond.

Demain : Paris capitale (octobre 1789)

IRLANDA  
M<sup>me</sup> Thatcher de la lég...  
Pèler sur les l...  
ESPAGNE : Deux garde dans l'explosio...  
MADRID de notre correspondant  
Trois jours plus tôt, le 19, deux autres véhicules d'antitank avaient été les par l'explosion d'une voiture à gaz. L'autre par une bombe placée dans une conduite d'égout. Les deux autres véhicules avaient été alors blessés. Enfin, le samedi 13 août, une série de bombes avaient été lancées dans la région de Samanar, La Rioja et du Pays basque, sans faire de blessés. Cette nouvelle série d'attaques démontre que l'ETA, après

# Paris

## IRLANDE DU NORD : après la mort de huit soldats britanniques

### M<sup>me</sup> Thatcher semble hostile au rétablissement de la législation d'exception contre l'IRA

LONDRES

de notre correspondant

Le gouvernement britannique ne sait plus que faire pour protéger ses soldats des coups redoublés de l'IRA, qui a frappé ces dernières semaines non seulement en Ulster mais sur le continent européen et à Londres même. Derrière les déclarations horrifiées du gouvernement et de la classe politique à Londres condamnant l'attentat d'Omagh (comté de Tyrone), qui a fait huit morts et vingt-huit blessés, perce un certain désarroi : l'attentat de samedi est le plus meurtrier commis contre les troupes britanniques depuis celui de Warrenpoint (sud-est de l'Ulster) le 27 août 1979,

dans lequel dix-huit parachutistes avaient trouvé la mort. Au total, vingt-cinq soldats britanniques ont été tués depuis le début de l'année, dont vingt en Ulster. L'IRA a démontré qu'elle pouvait frapper où et quand elle le voulait « l'armée d'occupation », comme elle qualifie les troupes britanniques.

Rien n'a filtré de la réunion du cabinet de crise, samedi soir 20 août au 10, Downing Street, présidé par M<sup>me</sup> Margaret Thatcher, qui a écourté ses vacances en Cornouailles. Y participaient le ministre de l'Irlande du Nord, M. Tom King, ainsi que les commandants en chef de l'armée et de la police en Ulster, le général John Waters et sir John Hermon. A l'issue de la réunion, M. King s'est borné à répéter que le

gouvernement « continuait d'étudier » la possibilité de remettre en vigueur la loi sur l'internement sans jugement.

Le premier ministre a jusqu'ici résisté aux demandes pressantes de ceux qui, unionistes protestants en tête, réclament à cor et à cri le retour à cette législation d'exception. Samedi dernier, le premier ministre de M<sup>me</sup> Thatcher à Downing Street a d'ailleurs été le député unioniste du comté de Tyrone, M. Ken Maginnis, venu « à chaud » plaider sa cause.

Les unionistes ne sont pas les seuls de cet avis : de nombreux députés conservateurs à Westminster estiment également que le seul moyen de mettre fin à l'hécatombe des militaires britanniques et policiers du Royal Ulster Constabulary (RUC) est de mettre les membres de l'IRA sous les verrous, en passant outre à une procédure judiciaire déclarée inefficace. C'était l'avis du *Sunday Express* (conservateur nationaliste) dimanche et de la presse populaire.

#### Internement sélectif

Mais il semble peu probable que M<sup>me</sup> Thatcher — pour une fois du même avis que les travaillistes et les centristes — permette de remettre en vigueur une loi qui avait donné des résultats catastrophiques entre 1971 et 1975, au point qu'il avait fallu l'abolir. A l'époque, des centaines de militants républicains avaient été internés sans jugement. Mais ces arrestations avaient déclenché une vague de violence sans précédent et précipité les catholiques dans les bras de l'IRA. M. King lui-même a qualifié la loi sur l'internement sans jugement de « meilleur sergent recruteur de l'IRA ». En outre, un retour à cette législation d'exception ternirait l'image de la Grande-Bretagne à l'étranger.

Aujourd'hui, certains préconisent un « internement sélectif », estimant que les services de renseignements britanniques en Ulster sont beaucoup plus fiables que dans les années 70. Mais pour la plupart des observateurs, la seule voie résidente dans un renforcement de la coopération entre Londres et Dublin dans la lutte antiterroriste. Tant que la frontière entre l'Eire et l'Ulster ne sera pas hermétique et que les tribunaux d'Irlande du Sud continueront d'être aussi cléments avec les « provos », les militaires britanniques n'auront aucun répit. C'est donc sur le gouvernement de Dublin que M<sup>me</sup> Thatcher doit faire pression pour que l'accord anglo-irlandais signé en novembre 1985, justement pour lutter contre le terrorisme de l'IRA, soit appliqué plus efficacement, estime-t-on à Londres. Cet accord, combattit par les protestants d'Ulster — car il octroie un droit de regard à Dublin sur leur province — comme par l'IRA, a pour l'instant donné peu de résultats concrets. Il est toutefois devenu un élément, sinon l'élément fondamental, d'un règlement politique de la crise irlandaise.

### Pèlerinage morbide sur les lieux de l'attentat

BALLYGAWLEY

de notre envoyé spécial

Que faire, en Irlande, un dimanche après-midi, quand le soleil se décide enfin à se montrer, après des journées de pluie ? Le 21 août, de nombreuses familles ont choisi de se rendre au petit village de Ballygawley, situé dans le comté de Tyrone, dans l'ouest de l'Ulster.

C'est un pèlerinage très spécial et plutôt morbide le long de la route A5 menant de Ballygawley à Omagh. A 7 kilomètres du village et à 9 de la ville, le cortège de voitures s'arrête. Les gens s'agglutinent sur quelques centaines de mètres de bitume. Par petits groupes, on pénétré la boue, à la recherche de traces de sang ; on fouille les bas-côtés de la chaussée, on commente à voix basse l'attentat commis là contre des soldats britanniques il y a à peine quarante-huit heures.

C'est quand même lâche, dit une femme à la cantonade. Un attentat à la bombe, c'est comme poignarder quelqu'un dans le dos. Les autres opinent de la tête. « Mais qu'est-ce qu'elle attend la Thatcher, crie un homme, elle prétend que nous faisons partie du Royaume-Uni et elle n'est même pas capable de protéger ses propres soldats. »

Il reste peu de traces de l'horreur de cet attentat. L'armée et la police ont quitté l'endroit, se contentant d'une observation en hélicoptère. Les badauds ont tout loisir de venir et revenir sur le lieu du carnage. Seul signe tangible de celui-ci : quelques bouquets de fleurs déposés au bord de la route, ainsi qu'une couronne de coquelicots artificiels accompagnée d'une carte portant cette indication : « En

sympathie, le 20 août 1988 ; un simple hommage, tendre et sincère, pour vous montrer que vous n'êtes pas oubliés. »

Dans un champ autour d'un cratère de 4 mètres, des objets divers sont éparpillés : des morceaux de plastique, de verre ou de métal provenant du car éclaté et quelques effets personnels, vestiges dérisoires de ces jeunes vies brisées par un terrorisme aveugle.

Un peu plus loin, on visite une petite église où un jeune soldat est venu mourir sur une botte de foin, et un commerçant, qui n'a pas oublié que les affaires restent les affaires, a ouvert un stand de « fish and chips » et de hot-dogs.

Quant à l'IRA, elle poursuit sa campagne de violences dans l'espoir de pousser le gouvernement de Londres à réagir en rétablissant, par exemple, l'internement sélectif sans jugement comme le réclament les Unionistes protestants. Les autres acteurs du drame nord-irlandais ont réagi selon leurs habitudes. M. John Hume, leader du SDLP (catholique modéré), a déclaré qu'il poursuivait ses pourparlers avec le Sinn Féin (branche politique de l'IRA), car, a-t-il dit, « il est encore plus urgent de lancer un ultimatum aux terroristes : la voie politique ou la guerre ». Le pasteur Paisley pour sa part a souhaité le rétablissement de la peine de mort. Quant au primate catholique, le cardinal Tomás O'Fiaich, il a lancé un énième appel aux terroristes : « Arrêtez, au nom de Dieu », avant que le pays que nous aimons ne soit noyé dans le sang et détruit à tout jamais. »

ALAIN WOODROW.

## ESPAGNE : nouvelle offensive de l'ETA

### Deux gardes civils ont été tués dans l'explosion d'une voiture piégée

MADRID

de notre correspondant

Une voiture piégée dans laquelle avaient été placés quelque 60 kilos de plastique et de mitraille a fait explosion, le dimanche 21 août au matin, au passage d'un véhicule de la garde civile dans la localité d'Estella, dans l'ouest de la Navarre. Les deux gardes qui l'occupaient, âgés de trente-trois et de trente-six ans, sont morts sur le coup. Le ministre de l'Intérieur, M. Corcuera, était attendu lundi 22 août à Estella, où il devait assister à l'enterrement des deux victimes. Cet attentat n'a pas encore été revendiqué, mais nul ne doute qu'il est l'œuvre de l'ETA militaire.

Trois jours plus tôt, le vendredi 19, deux autres véhicules de la garde civile avaient été les cibles d'attentats. L'un avait été atteint par l'explosion d'une voiture piégée près de Vergara, dans la province de Guipuzcoa, l'autre par une bombe placée dans une conduite d'égout à Aracaldo, en Biscaye. Cinq gardes civils avaient été alors blessés, dont l'un grièvement, ainsi qu'un passant. Enfin, le samedi 13 août, une douzaine de bombes avaient explosé, visant des concessionnaires de voitures françaises, dans les régions de Santander, La Rioja et du Pays basque, sans faire de blessés.

Cette nouvelle série d'attentats démontre que l'ETA, après les

récents succès de la police espagnole qui avait démantelé plusieurs de ses commandos, a réussi, au moins partiellement, à reconstruire son infrastructure. Elle se produit en outre, paradoxalement, à un moment où l'hypothèse d'une prochaine reprise des « conversations » à Alger entre émissaires du gouvernement et de l'ETA vient d'être publiquement envisagée de part et d'autre. Les responsables de l'intérieur ont évoqué cette éventualité en posant comme uniques conditions préalables la libération de l'homme d'affaires Emiliano Revilla, enlevé par les séparatistes basques depuis près de six mois, et l'absence d'attentats durant les conversations. L'ETA, de son côté, a rendu public le 18 août, par l'intermédiaire du quotidien basque *Egin* qui lui est proche, un communiqué qui, tout en réitérant ses exigences traditionnelles, rappelle l'offre de « trêve » qu'elle avait formulée en janvier dernier.

Ces attentats visent-ils, suivant la logique habituelle de l'organisation séparatiste, à effectuer une démonstration de force avant une éventuelle négociation avec le gouvernement ? Toujours est-il qu'ils risquent surtout d'avoir pour effet de rendre plus difficile encore une reprise des conversations d'Alger, auxquelles l'opposition et la presse conservatrices se montrent ouvertement hostiles.

THIERRY MALIMAK.

## GRANDE-BRETAGNE

### Les pubs ouverts l'après-midi !

A 14 h 50 précises, les consommateurs des pubs britanniques se ruèrent traditionnellement vers le comptoir pour commander une dernière pinte de bière, dix minutes avant la fermeture obligatoire des établissements pour l'après-midi. A compter du lundi 22 août ils n'ont plus à regarder leur montre, puisque une nouvelle loi autorise les soixante-huit mille pubs et débits de boissons d'Angleterre et du Pays de Galles à ouvrir sans interruption de 11 heures à 23 heures en semaine et jusqu'à 15 heures le dimanche.

C'est en 1915 que le gouvernement du libéral Lloyd George, qui ne savait jamais une goutte d'alcool, fit voter les *licensing laws*. Ces mesures de restriction visaient en premier lieu à empêcher les soldats en permission et les ouvriers de l'industrie de l'armement de s'enivrer. Le plan échoua lamentablement, mais la loi demeura, et avec elle la capacité légendaire des Britanniques à ingurgiter des quantités impressionnantes de bière en un temps record... De nombreux députés, conservateurs en particulier, ont estimé ces dernières années que le moment était venu d'abroger ces règlements qui n'ont « ni tête ni raison », pour reprendre les propos du ministre de l'Intérieur, M. Douglas Hurd.

#### L'expérience écossaise

L'enterrement des *licensing laws*, promis dans le dernier manifeste électoral de M<sup>me</sup> Thatcher et approuvé ensuite par la Chambre des lords, satisfait bien entendu les tenants des pubs, qui comptent bien accroître leur chiffre d'affaires par la vente de boissons... non alcoolisées et de petits plats, beaucoup plus rentables en fait que le whisky ou la bière ! En revanche, le puissant lobby anticatolique n'apprécie pas du tout cette libéralisation de la loi, qui va, à ses yeux, favoriser l'alcoolisme et les maladies qu'entraîne une consommation excessive. A ces critiques, les partisans de l'ouverture sans interruption et les brasseries, qui contrôlent la majorité des pubs, haussent les épaules et soulignent les enseignements de l'expérience écossaise. Dans cette région qui jouit d'un régime libéré depuis seize ans, la vente d'alcool n'a pas globalement augmenté. Elle est simplement mieux répartie au long de la journée. Les consommateurs, plus dérangés, ne sont plus obligés de « jouer contre la montre » jusqu'à ce que retentisse la clochette annonçant l'heure des dernières commandes...

Deux inculpations après l'accident du train de Leningrad-Moscou. — Une commission officielle d'enquête a imputé vendredi 19 août la responsabilité du déraillement et de l'incendie du rapide Leningrad-Moscou, qui fut vingt-huit jours en retard, à deux responsables locaux des chemins de fer qui font l'objet de poursuites judiciaires. L'un d'eux aurait annulé, sans autorisation, l'instruction de limitation de vitesse, l'autre n'aurait pas donné de contre-ordre. — (AFP.)

## HONGRIE

### Attaques virulentes contre le projet roumain « d'aménagement du territoire »

A l'occasion de la fin des célébrations du 950<sup>e</sup> anniversaire de la mort du roi Etienne, fondateur de l'Etat hongrois, les dirigeants n'ont pas ménagé leurs critiques contre le projet de Bucarest consistant à raser quelques sept mille villages de Roumanie dont beaucoup sont peuplés d'habitants de souche hongroise, pour en faire des centres agro-industriels.

Dans un discours prononcé samedi 20 août à Pecsvarad (sud du pays), M. Imre Pozsgay, ministre d'Etat et membre du bureau politique du comité central, a qualifié de « crimes contre l'humanité » les plans roumains « d'aménagement du territoire ». Sans jamais désigner nommément le chef du parti et de l'Etat roumain, M. Nicolae Ceausescu, M. Pozsgay a dénoncé la « politique oppressive et inhumaine des dirigeants roumains » à l'encontre de la minorité hongroise de Roumanie (1,7 million à 2 millions de personnes).

La Hongrie pourrait demander l'aide des organisations internationales dans le contentieux qui l'oppose à la Roumanie à propos de cette minorité qui se plaint d'une

assimilation forcée, a déclaré samedi le secrétaire du comité central du PC hongrois, M. Matyas Szarus.

#### Le pape officiellement invité

Par ailleurs, le cardinal Laszlo Paskai, primat de Hongrie et archevêque d'Esztergom, a officiellement invité samedi le pape Jean-Paul II à visiter la Hongrie, au cours d'une messe célébrant les célébrations du 950<sup>e</sup> anniversaire de la mort de saint Etienne, et à laquelle assistait Mgr Francesco Colonna, envoyé spécial du Vatican. Cette invitation lui a été remise « au nom de l'épiscopat hongrois » de M. Bruno Stromb, chef de l'Etat, et au nom de l'Etat hongrois, a précisé l'agence MTI, estimant par ailleurs, que « le pape ne sera en mesure de répondre à cette invitation que dans quelques années ».

L'éventualité d'une visite de Jean-Paul II était depuis quelque temps envisagée à Budapest (le Monde du 19 août). — (AFP.)

## TCHÉCOSLOVAQUIE

### Des milliers de personnes ont manifesté à Prague

(Suite de la première page.) Les passants se sont, ensuite, dispersés dans les rues adjacentes tandis que la police procédait à des contrôles d'identité.

Après cet incident, la foule est cependant devenue de plus en plus dense sur la place, où s'improvisaient des groupes de discussion. Des représentants de l'Association indépendante pour la paix, un groupe non autorisé, réclamaient notamment le départ des troupes soviétiques et l'abolition de la censure, que l'un d'eux lut à haute voix sous les applaudissements. Après plusieurs heures de cette agitation pacifique, les personnes rassemblées, jeunes pour la plupart, se sont formées en cortège, attirant de plus en plus de sympathisants, parmi lesquels sans doute des touristes, et ont voulu se diriger vers la rive gauche de la Vltava, où est situé le château de Prague, siège de la présidence de la République et de la plupart des ministères. Elles se sont heurtées à la police et aux unités anti-émeutes, appuyées de chiens policiers, qui avaient bloqué tous les ponts sur le fleuve.

« Honte à vous ! », criaient les manifestants, et encore : « Vous avez les chiens, nous nous avons la vérité ! », slogan qui faisait allusion à l'appel lancé il y a quelques jours par les représentants de la Charte 77 que les thèses officielles soient révisées et que soit rétablie la vérité sur les événements de 1968. Dans la soirée, les unités anti-émeutes sont intervenues pour disperser les manifestants qui tentaient de revenir vers la place Wenceslas, devant des curieux et des touristes somnolents sans ménagement de circonspection.

Avant même la dispersion finale, l'agence de presse officielle tchécoslovaque diffusait le communiqué suivant : « Selon un scénario préparé à l'avance avec la participation de ressortissants étrangers, les journalistes occi-

dentaux ont recherché avec persistance des sensations » pendant ce week-end anniversaire. « Les mesures prudentes et résolues prises par les forces de l'ordre ont empêché les troubles » dus à des « tentatives de provocation ».

#### Rassemblement à Moscou

Dimanche après-midi également, place Pouchkine à Moscou, une unité spéciale anti-émeutes a dispersé brutalement une manifestation organisée par l'Union démocratique pour dénoncer l'intervention de 1968 en Tchécoslovaquie. Là aussi la foule des badauds avait pris fait et cause pour les protestataires, n'hésitant pas à traiter de « fascistes » les policiers. Une centaine de personnes ont été interpellées, parmi lesquelles Sergueï Grigoriants, le rédacteur en chef de la revue *Glasmot*, qui a été retenu pendant quatre heures dans un commissariat avant d'être relâché dans la nuit.

La presse officielle soviétique n'a consacré ces derniers jours que peu de place à l'anniversaire de l'intervention en Tchécoslovaquie, hormis un commentaire de l'agence Tass décrivant cette intervention comme « nécessaire » et dénonçant la « campagne de propagande » à laquelle l'anniversaire donne lieu en Occident. L'hebdomadaire *Argumenty i Fakty*, a justifié lui aussi l'intervention, tout en reconnaissant que la politique de M. Dubcek avait bien des choses en commun avec les réformes actuellement en cours dans les pays socialistes.

L'agence Tass a présenté la manifestation de dimanche comme un « rassemblement provocateur » organisé par « un groupe de gens obsédés par la manie des grands » et « sollicitant l'Union démocratique ». — (AFP, Reuter, UPI.)

## Pour une « perestroïka » culturelle

A l'occasion du vingtième anniversaire de l'intervention soviétique à Prague, vingt-cinq écrivains tchécoslovaques en exil, parmi lesquels Ota Filip, Pavel Kohout, Jiri Kolár, Antonín Liehm et Pavel Tigrid, lancent un appel pour une libéralisation de la culture dans leur pays. Voici le texte de leur déclaration :

« Le système soviétique a secoué sa torpeur ; au Kremlin et dans les environs, la « perestroïka » se poursuit tard dans la nuit, sous le regard attentif de tous ceux à qui le sort de la liberté n'est pas indifférent. Parmi eux nous autres écrivains tchèques et slovaques, accusés par la situation dans notre pays à l'émigration (...)

« Les chers soviétiques, venus en août 1968 mettre fin à la « perestroïka » alors en cours en Tchécoslovaquie, ont aussi bloqué nos efforts pour le développement d'une culture tchèque et slovaque indépendante. A nouveau, la scène culturelle est passée sous la tutelle de censeurs et de fonctionnaires dociles, la liberté

de la création et de la pensée en fut chassée dans la clandestinité. Pour ne pas trahir le sens de nos choix fondamentaux, nous n'avons pu que la suivre.

« Notre cas n'est certes pas isolé ; mais il est en quelque sorte exemplaire, nous voulons croire que même dans la culture officielle de la Tchécoslovaquie d'aujourd'hui il existe des forces capables d'œuvrer pour la « perestroïka » et pour plus de liberté. Le « ménage » en cours dans le bloc soviétique, toutefois, ne sera conforme à ses ambitions que s'il y a aussi, dans la maison rangée, une place pour des auteurs comme nous : si les livres peuvent paraître en Tchécoslovaquie sans être censurés, si les idées y peuvent circuler librement et être discutées publiquement.

« Il importe particulièrement de le rappeler aujourd'hui : tant que notre situation restera inchangée et que la culture de notre pays n'aura pas retrouvé son pluralisme naturel, même l'actuelle fraternisation américano-soviétique ne sera qu'un vain échange de sourires pour la télé. »

« Si ce n'est pas moi, alors qui ? Si ce n'est pas maintenant, alors quand ? » : cette profession de foi de Jeanne d'Arc, qu'un grand acteur soviétique prête plaisamment à Gorbatchev, résume l'engagement personnel de tous les intellectuels que j'ai rencontrés à Moscou au début de l'année 1988.

ELENA JOLY  
LA TROISIÈME MORT DE STALINE

Un livre présenté à Apostrophes, FR3, et... à la télévision soviétique

ACTES HUBERT NYSSSEN EDITEUR SUD

DIFFUSION PLE





# Asie

## PAKISTAN: les obsèques du président Zia Ul Haq

### Un « martyr » encombrant

ISLAMABAD  
de notre envoyé spécial

Les quatre minarets de la mosquée Fayzal s'élancent jusqu'à 86 mètres de hauteur dans un ciel d'azur. C'est un cadeau offert par l'ancien souverain saoudien au défunt président Zia Ul Haq pour récompenser son islamisme militant. En juin dernier, le « martyr » de la nation pakistanaise — c'est ainsi qu'il fut dorénavant le nommer — l'avait inaugurée en grande pompe. Zia repose ici désormais.

Il est 11 heures du matin samedi 20 août. Le soleil est déjà brûlant. Un demi-million de Pakistanaïses attendent le corps du général-président, vêtu de son uniforme.

Une dizaine d'hommes, les « fidèles », transportent successivement la dépouille mortelle. « Fidèles », c'est d'ailleurs beaucoup dire, tant que l'on ignore qui, et sur l'ordre de qui, l'avion présidentiel a explosé en vol, le 17 août, et aussi parce qu'un des porteurs n'est autre que M. Mohammad Khan Jinnah, ancien premier ministre, récemment éliminé par Zia le 29 mai dernier.

Mais la mort transmet tout : M. Jinnah n'a apparemment pas de rançon et M<sup>me</sup> Benazir Bhutto, chef de file des opposants, fille de l'ancien président Bhutto, exécuté sur ordre de Zia, s'est contentée de dire que, pour les musulmans, le rappel à Dieu ne saurait constituer une surprise.

Sa prudence montre bien que la mort de Zia a pris tout le monde de court. L'armée d'abord, dont les principaux chefs ont péri avec leur président et qui, pour l'heure, semble jouer le jeu de la légalité démocratique. Les Pakistanaïses ensuite, qui se réjouissent d'une certaine façon, orphelins, mais comme on le serait d'un « Père Fouettard ».

La foule, qui attend derrière des haies de soldats et de policiers, est sage, comme indifférente. C'est une foule étrange, presque silencieuse, si l'on ne tient pas compte des professionnels de l'affliction. On entend quelques murmures, on lit quelques slogans : « Cher Zia, Dieu te bénisse », « Nous te saluons des milliers de

fois, toi qui a laissé la nation orpheline ».

L'émotion, on le perçoit surtout dans la voix étranglée du commentateur de la télévision, multipliant les fleurs de rhétorique pour vanter les mérites de « chahid Zia » (« le martyr »). Le soir, sur le petit écran, on découvre ce que tous ceux qui attendaient à la mosquée n'ont pu voir : la levée du corps au domicile présidentiel à Army House, maison prudemment nichée dans un camp militaire, ou le désespoir de toute sa famille. Mais jamais on n'aura l'impression que le peuple pakistanaïse a manifesté sa tristesse. Zia, dirait-on par courtoisie envers le mort, manquait de charisme populaire.

### Une cérémonie sans chaleur

Ainsi, il était surtout au sein de l'armée, qui était un peu « se » chose », à moins que, à la longue, le contraire ne se soit produit. L'armée était omniprésente tout au long de la cérémonie. Les chefs de délégation allaient en bon ordre se recueillir au bord de la tombe. Le corps humain singe et un coup, des détachements des trois armes tiraient en l'air, et chacun aller serrer la main des nouveaux maîtres du pays ou présomés tels, sans savoir très bien qui, au Pakistan, détient la réalité du pouvoir.

Il y avait là le président par intérim, M. Ghulam Ishaq Khan, l'ancien général et actuel ministre des affaires étrangères, M. Yaqub Khan, et trois officiers à la mine apparemment modeste : le chef de l'armée de terre et hiérarchiquement numéro un des forces armées, le général Mirza Aslam Beg l'aviateur, le général Hakimullah Khan enfin le maréchal, l'amiral Ishtikh Ahmad Sirohey. Le président par intérim reçut un peu plus tard, au palais, les chefs des principales délégations pour leur affirmer sa subsistance que la politique du Pakistan ne changera pas.

Respecté, Zia Ul Haq l'était à travers le monde de façon sélective, beaucoup de pays le considéraient, peut-être abusivement, comme un

banal tyran galonné. Le parterre de chefs d'Etat et de têtes couronnées venus lui rendre un dernier hommage était donc d'un niveau acceptable, sans plus. Il y avait certes, quelques chefs d'Etat (Bangladesh, Inde, Turquie, Zimbabwe et Gambie), mais surtout beaucoup de ministres des affaires étrangères de la site des quelques trente-cinq délégations présentes.

Pays ami et — ce fut répété en diverses occasions au cours de la journée — qui le restera, les Etats-Unis étaient représentés par leur secrétaire d'Etat. Assis à l'un des extrêmes de la tribune officielle, M. Shultz était entouré des ministres des affaires étrangères de Grande-Bretagne et d'Allemagne fédérale, Sir Geoffrey Howe et M. Genscher.

A l'autre bout de la rangée, parmi les chefs de la résistance afghane, un autre « vedette » retenait l'attention, M. Gulbuddin Hekmatyar, chef du Hezb e Islami, la formation « fondamentaliste » la plus extrémiste de la résistance. Ce dernier, qui a perdu avec le président pakistanaïse son plus fidèle soutien, se déclarait convaincu que la position du Pakistan à l'égard des moudjahidins ne changera pas.

Les deux « stars » de la journée se rencontrèrent à la fin de la cérémonie et ils eurent ce curieux dialogue : « Vous savez, affirma M. Shultz, combien nous admirons ce que vous faites (...). Nous continuerons notre ferme soutien aux Afghans (...). Nous ferons tout ce que nous, de notre mieux et nous pourrions », assura-t-il. M. Hekmatyar, dont l'anti-américanisme est proportionnel aux faveurs dont il a bénéficié en matière de livraison d'armes américaines, répliqua : « Nous pensons que Zia Ul Haq a été une victime de la bataille d'Afghanistan. Nous avons perdu un grand ami, et nous croyons que la responsabilité des Etats-Unis s'est accrue ». Autrement dit, les devoirs de l'Amérique envers la résistance afghane.

Puis, comme une volée de moineaux, les délégations étrangères s'égaillèrent et prirent le chemin de l'aéroport, laissant les Pakistanaïses avec un martyr déjà bien encombrant et un avenir plus qu'incertain.

LAURENT ZECCHINI.

### La France a boudé la cérémonie

ISLAMABAD  
de notre envoyé spécial

Pour beaucoup de gouvernements occidentaux, Zia Ul Haq n'était pas un chef d'Etat très fréquentable. En France, la gauche ne lui avait jamais pardonné d'avoir fait pendre son prédécesseur, Ali Bhutto. M. Robert Benoit avait d'ailleurs été l'avocat de la famille Bhutto. Les années passant, et le président pakistanaïse ne se conduisant pas comme un tyran sanguinaire, les relations pakistano-françaises, notamment depuis 1981, se sont notablement améliorées.

Ainsi, le 14 juillet dernier, le président Zia, pour la première fois, s'était rendu à la réception donnée à l'ambassade de France à Islamabad. Paris, comme d'autres capitales européennes, cherchait notamment à accroître son influence commerciale.

Bref, compte tenu de ce climat de confiance, on se demande encore ici pourquoi la France a choisi d'ignorer un camouflet au Pakistan, en n'envoyant personne aux obsèques du président défunt. M. Roland Dumas avait annoncé sa venue, puis celle-ci a été annulée, dit-on ici. Le ministre pakistanaïse des affaires étrangères s'attendu en vain un troisième message lui indiquant par quel son homologue français serait remplacé.

Apparemment, aucun autre ministre ou secrétaire d'Etat, aucun haut fonctionnaire du Quai d'Orsay n'était libre ce jour-là. L'ambassadeur de France alla donc déposer sa gerbe, assisté d'un « adjudant-chef », l'attaché militaire français étant lui aussi « allié ». La Grande-Bretagne et la RFA, qui s'intéressent au moins... au chiffre de leur commerce extérieur, avaient dépêché leurs ministres des affaires étrangères, Sir Geoffrey Howe et M. Genscher.

L. Z.

### L'enquête sur l'explosion

## Le chef de l'Etat par intérim « n'accuse personne »

ISLAMABAD  
de notre envoyé spécial

M. Ghulam Ishaq Khan, président par intérim du Pakistan, n'avait rien de définitif à révéler, le samedi 20 août, quelques heures après que l'on eut porté en terre son prédécesseur. Profitant de la présence de la presse internationale, il voulait surtout démontrer, *urbi et orbi*, qu'il n'est pas, comme on pouvait le croire, un « président potiche ». Au cours d'une conférence de presse convoquée à la hâte, M. Ishaq Khan a fait preuve d'une réelle autorité sur beaucoup de sujets et d'un certain talent dialectique. Sur d'autres, en revanche, il est apparu moins sûr de lui ; ce flux trahissait bien la situation politique pakistanaïse, marquée par la dilution du pouvoir.

Se situant d'emblée dans la constitution de l'action de l'ancien chef de l'Etat, M. Ishaq Khan a justifié la proclamation de l'état d'urgence par le fait que « les ennemis avaient pénétré dans le pays ». Ces ennemis « sont actifs et menacent la sécurité », comme l'a démontré selon lui, le « sabotage » (celui-ci est « fortement probable », précise-t-il) de l'avion qui transportait Zia Ul Haq.

Pour l'instant, il n'est donc pas question de mettre fin à l'état d'urgence qui donne au chef de l'Etat les pouvoirs nécessaires pour faire face à « une crise de l'importance que type ». M. Ishaq Khan a rendu hommage, un passage, à l'attitude de l'armée qui, en acceptant le processus « démocratique », a montré « une remarquable discipline ».

L'armée, souligne-t-il, « n'a pas de rôle en politique », elle « n'a rien à voir », avec les prochaines élections du 16 novembre. La présence de trois chefs d'Etat-major au sein du conseil d'urgence est, en revanche, légitime puisque c'est « le travail des forces armées d'assurer le gouvernement ». Jusque-là très maître de lui, M. Ishaq Khan a semblé moins assuré en parlant des élections. Il s'est refusé à indiquer si ce scrutin aurait lieu avec la participa-

tion des partis politiques ou bien si chaque candidat devrait se présenter de façon indépendante.

Dans le premier cas seulement, l'opposition, et notamment le Parti du peuple pakistanaïse (PPP) dirigé par M<sup>me</sup> Benazir Bhutto, peut tenter de l'emporter. Le président par intérim a surpris cependant l'assistance en assurant qu'il « n'avait pas connaissance d'une quelconque déclaration du président Zia, selon laquelle les élections devraient être tenues sur une base non partisane » — ce que l'ancien chef de l'Etat avait pourtant affirmé.

Ce commentaire, et le fait que M. Ishaq Khan se soit référé à la Constitution, qui garantit notamment « la liberté d'association » sont de nature à rassurer les partis d'opposition.

### Le « noble geste » de l'Inde

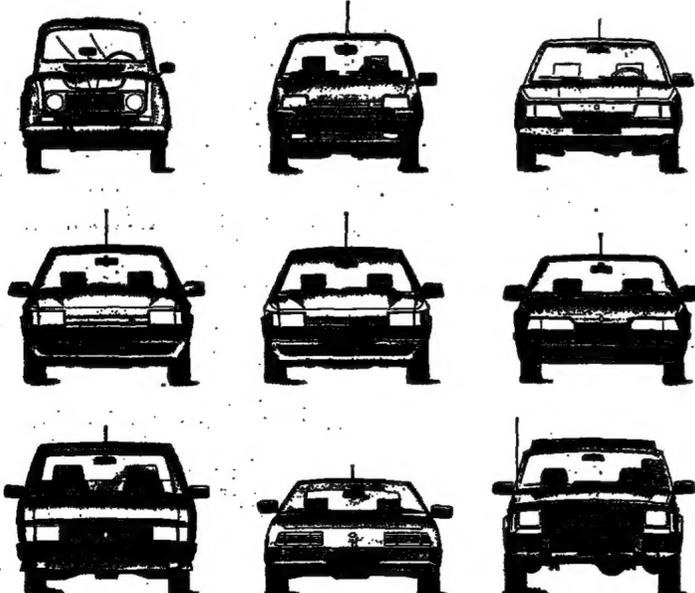
Le président par intérim a fermement réaffirmé le vœu de son pays d'aider la cause des moudjahidins afghans et, s'agissant des relations avec l'Inde, il a paru vouloir balayer les accusations concernant une éventuelle responsabilité de New-Delhi dans la mort du général Zia. Soulignant la présence du président indien, M. Venkataraman, aux obsèques, il a rappelé que New-Delhi avait décliné un deuil de trois jours, ce qui constitue, selon lui, un « très noble geste ».

Le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, a-t-il ajouté, n'a pas voulu célébrer son anniversaire samedi 20 août en hommage au président pakistanaïse. A ce stade de l'enquête — au cours de laquelle des dizaines de suspects ont été interpellés, « Je n'accuse personne d'avoir communié le meurtre du président. Ce serait pure spéculation de dire quel pays ou quel pouvoir pourrait être responsable » a indiqué M. Ghulam Ishaq Khan.

L. Z.

Les bons conseils de Mr. Financement

aujourd'hui le zéro Franc



# Toute la gamme Renault

\* Sur toute la gamme V.P.

# pour

# 0 F

pendant 12 mois.\*

C'est une location avec option d'achat sur 60 mois. Moyennant un versement initial de 30% du prix TTC (dont 15% de 1<sup>er</sup> loyer majoré et 15% de dépôt de garantie égal à l'option d'achat finale), 12 loyers à 0F, 47 loyers à 2,409%. Coût total en cas d'acquisition 143,223%. Sous réserve d'acceptation du dossier par la DIAC SA au capital de F.321.490.700. 27/33 Quai Le Gallo - 92512 Boulogne Cedex. RCS Nanterre B702002221. Diac votre financement. **APPEL GRATUIT 05.25.25.25**

# Mr. FINANCEMENT, LE 1<sup>er</sup> SERVICE RENAULT.



**B**

**VOUS**

**VISITEZ**

**61 RUE F**

Magasin ouvert les week-ends  
sans interruption. REZ. D.  
Edgar-Quinet - An

**NOUVEAU**

1200 m avant la sortie A

**BORDEAUX**  
10, rue Buffard. Tél. 564

**BRIVE (Point Exp)**  
30, rue Louis-Latrade. Tél. 9

**CLERMONT-FERRAND**  
22, rue G. Clemenceau. Tél.

**DIJON**  
100, rue Monge. Tél. 804

**DRAGUIGNAN (Point E)**  
ZAC de St Hermentaire. Tél.

**GRENOBLE**  
59, rue Saint-Laurent. Tél. 7

**LILLE**  
68, rue Esquermoise. Tél. 2

**LIMOGES**  
57, rue Jules-Nonac. Tél. 5

**LYON**  
9, rue de la République  
métro Hôtel-de-Ville/Louis  
Tél. 78.28.38.57

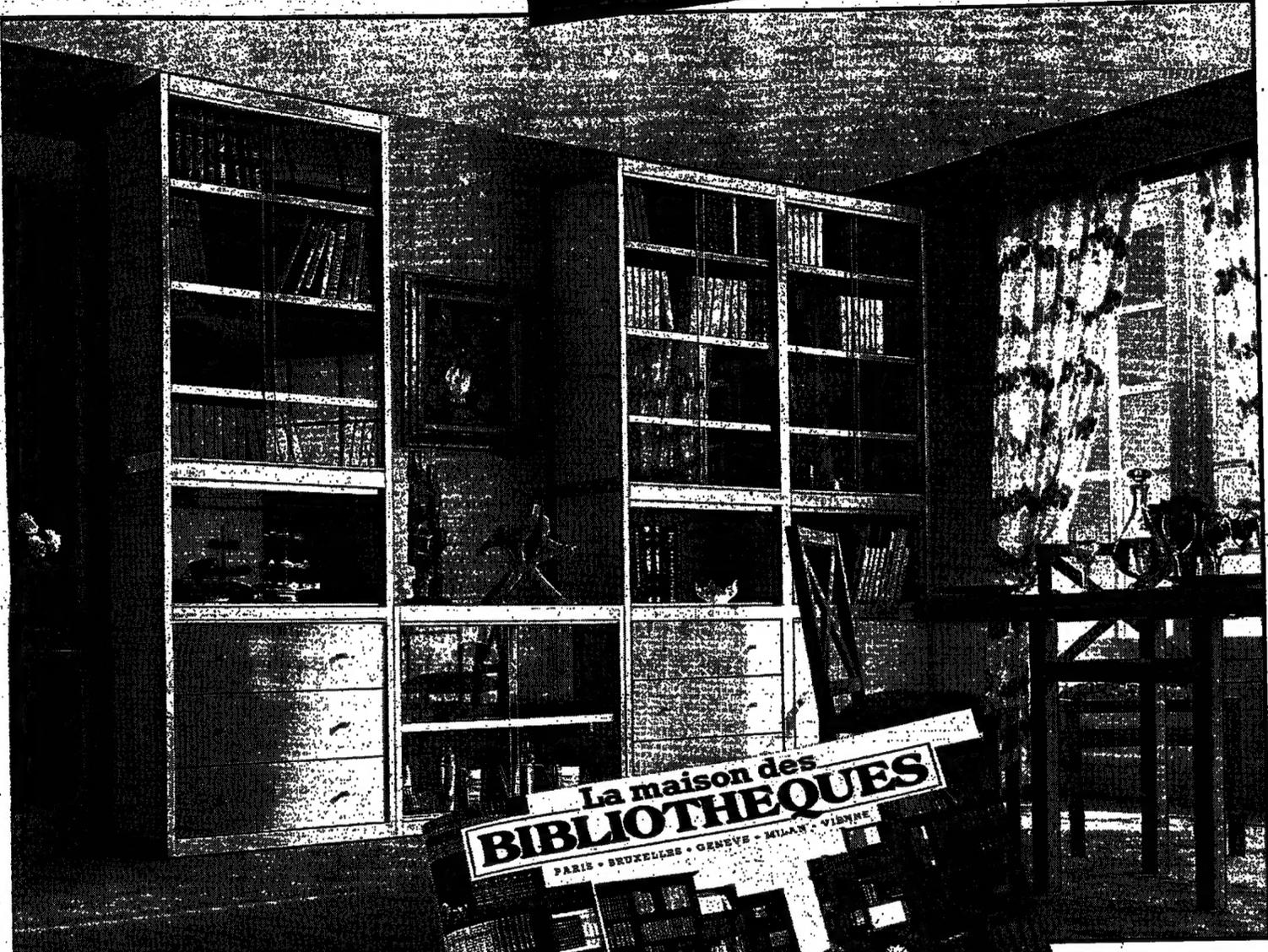
**MARSEILLE**  
103, rue Paradis (métro Es  
Tél. 91.37.60.54)

**MONTPELLIER**  
8, rue Serane (pres gare). Tél.

UNE EUROPÉENNE DE STRASBOURG

# La maison des BIBLIOTHEQUES

vous offre son **nouveau** catalogue



## VISITEZ NOS MAGASINS

**A PARIS**  
61 RUE FROIDEVAUX 75014

Magasins ouverts le lundi de 14 h à 19 h et du mardi au samedi de 9 h à 19 h sans interruption. RER : Denfert-Rochereau - Métro : Denfert-Rochereau - Gaité-Edgar-Quinet - Autobus : 29-39-59-66 - SNCF : Gare Montparnasse.  
NOUVEAU EN REGION PARISIENNE : APPALON  
(200 m avant la sortie Arpajon centre) 12, Route Nationale 20 - Tél. 64.90.05.47

- |   |   |
|---|---|
| <b>BORDEAUX</b><br>10, rue Bouffard. Tél. 56.44.38.42.  | <b>NANCY</b><br>8, rue Piélerine St-Michel (face St-Epvre).<br>Tél. 63.32.84.84.        |
| <b>BRIVE (Point Expo)</b><br>30, rue Louis-Latrade. Tél. 55.74.07.32.                               | <b>NANTES</b><br>16, rue Gambetta (près rue Coumiers).<br>Tél. 40.74.59.35.             |
| <b>CLERMONT-FERRAND</b><br>22, rue G.-Clemenceau. Tél. 73.93.97.06.                                 | <b>NICE</b><br>2, rue Offenbach.<br>Tél. 95.85.64.55.                                   |
| <b>DIJON</b><br>100, rue Monge. Tél. 80.45.02.45.   | <b>POITIERS</b><br>42, rue du Moulin-à-Vent. Tél. 49.41.69.48.                          |
| <b>DRAGUIGNAN (Point Expo)</b><br>ZAC de St-Hermentaire. Tél. 94.67.33.19.                          | <b>RENNES</b><br>18, quai Emile-Zola (près du Musée).<br>Tél. 99.79.58.33.              |
| <b>GRENOBLE</b><br>59, rue Saint-Laurent. Tél. 76.42.55.75.   | <b>ROUEN</b><br>43, rue des Cherrettes. Tél. 35.71.92.22.                               |
| <b>LILLE</b><br>88, rue Esquermoise. Tél. 20.55.69.38.  | <b>SAINT-ETIENNE</b><br>40, rue de la Montat. Tél. 77.25.91.48.                         |
| <b>LIMOGES</b><br>57, rue Jules-Noriac. Tél. 55.79.15.42.   | <b>STRASBOURG</b><br>11, rue des Bouchers. Tél. 68.36.73.78.                            |
| <b>LYON</b><br>9, rue de la République<br>(métro Hôtel-de-Ville/Louis-Pradel).<br>Tél. 78.28.38.51. | <b>TOULOUSE</b><br>1, rue des Trois-Renards<br>(près place St-Sémin). Tél. 61.22.92.40. |
| <b>MARSEILLE</b><br>109, rue Paradis (métro Estrangin).<br>Tél. 91.37.60.54.                        | <b>TOURS</b><br>5, rue Henri-Barbusse (près des Halles).<br>Tél. 47.38.63.66.           |
| <b>MONTPELLIER</b><br>8, rue Sérané (près gare). Tél. 67.66.19.32.                                  |   |
- ouverts du mardi au samedi inclus

DEMANDEZ-LE DANS  
NOS MAGASINS  
OU RENVOYEZ  
CE COUPON

**84 pages**

toutes en couleurs  
350 photos et illustrations  
14 lignes et styles  
500 modèles (vitrés ou non)  
53 coloris teintes ou  
essence de bois  
&  
nombreux accessoires

## CATALOGUE GRATUIT

Retournez ce coupon à LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES - 75000 PARIS CEDEX 14

J'aimerais recevoir gratuitement et sans engagement votre catalogue avec photos couleurs, dimensions, essences, teintes, contenances, prix de tous vos modèles. Merci.

M. Nom, Mlle \_\_\_\_\_

Prénoms \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Remettez ce catalogue par téléphone 24 h sur 24 (carte bleue)

**(1) 43 20 73 33**

# Asie

## CAMBODGE : pour faire face à une situation militaire délicate

### Phnom-Penh a nommé de nouveaux ministres à la défense et à l'intérieur

Le prince Sihanouk ne fera pas campagne pour que le siège du Cambodge aux Nations unies - actuellement détenu par la coalition du Kampuchéa démocratique - soit retiré à la résistance et déclaré vacant dans l'attente d'une solution politique, a annoncé, le lundi 22 août à Pékin, le secrétaire du prince.

Revenant sur de précédentes déclarations selon lesquelles ce siège devait être retiré à la coalition dominée par des Khmers rouges - « bien pires que les autres littéraires », il n'a, selon le communiqué, « aucune intention cette année d'adresser une lettre, ouverte ou non, à l'ONU ou de parler à des gouvernements amis au sujet du « siège vacant ». Cela doit rassurer tous les sponsors de la résistance. - (AFP.)

**BANGKOK**  
de notre correspondant

Dans un pays partiellement en guerre comme la République populaire du Kampuchéa (RPK), le poste de ministre de la défense est particulièrement important. Depuis sa fondation en janvier 1979, le régime de Phnom-Penh a vu défiler quatre titulaires. M. Pen Sovan d'abord, qui fut limogé en décembre 1981. M. Bou Thang, aujourd'hui vice-premier ministre et membre influent du bureau politique, le remplaça jusqu'en 1986. Puis M. Koy Buntha fut chargé de ce ministère délicat. Il vient lui-même de céder la place à M. Tie Banh à l'occasion d'un important remaniement ministériel décidé samedi 20 août.

M. Tie Banh, qui a aussi été promu vice-premier ministre, est un vétéran militaire. Né en 1945 dans la province de Koh-Kong, il avait dix-sept ans lorsqu'il rejoignit les maquis communistes. A en croire sa biographie officielle, c'est dès 1974 qu'il quitta le PCK, dominé par Pol Pot. En 1979, après l'entrée des troupes vietnamiennes au Cambodge, il s'occupa des affaires militaires de sa province natale. On le retrouve ensuite au ministère de la défense où il dirige la commission chargée de la formation de la jeune armée. En 1986, il devient ministre des transports, des postes et des

communications. Il est membre suppléant du comité central du Parti révolutionnaire du peuple (PRPK). Quant à M. Koy Buntha, qui n'a pas donné satisfaction, il se contentera de l'action sociale et des invalides de guerre.

### Désertions

Même si, en public, le régime pro-vietnamien affirme qu'il est capable d'assurer sa propre sécurité, il est clair qu'en privé le parti est plus réaliste. Les forces armées de la RPK ont ces derniers mois eu bien du mal à contenir les assauts des Khmers rouges le long de la frontière khméro-thaïlandaise. Le taux de désertion reste très élevé, nombre de conscrits choisissant de rentrer dans leur village après quelques mois de service. Le moral, selon les commandants régionaux, est bas, le niveau de formation sommaire. Ce qui explique sans doute le renvoi du chef d'état-major Keo Kim Yan, remplacé par un quadragénaire peu connu, M. Pol Saroum.

Changement aussi au ministère de l'intérieur. Le sortant, M. Ney Pena, prend la direction de l'importante commission de propagande et d'éducation du parti. Il est remplacé par M. Sin Song, un autre militant communiste de longue date, né en 1947 et qui avait gagné le maquis à l'âge de quinze ans.

JACQUES BEKAERT.

# Amériques

## ARGENTINE : les retombées de la dictature

### Le pays est déchiré par le débat sur l'adoption des enfants de « disparus »

M. Théo Van Boven (Pays-Bas) a présenté, le 19 août à Genève, le rapport que lui avait demandé la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies sur les enfants argentins dont les parents ont été massacrés et qui ont été confiés à des militaires ou à des membres de la police afin d'être soustraits au milieu, jugé nocif, dont provenaient leurs parents.

M. Van Boven a souligné le travail accompli par les Grands-mères de la place de Mai. Deux d'entre elles étaient venues témoigner à Genève, nous rapporte notre correspondante Isabelle Viechniac. Ces

femmes ont fait preuve d'une étonnante efficacité pour rechercher leurs petits-enfants : sur les quatre cents disparus, deux cent huit ont pu être identifiés, dont quarante-sept ont été localisés et presque tous rendus à leurs proches.

M. Van Boven a pu constater, lors d'une mission en Argentine en juillet dernier, les efforts fournis par le gouvernement de M. Alfonsín pour retrouver ces enfants. En revanche, il n'a pas été autorisé par le régime du général Stroessner à se rendre au Paraguay, où se sont réfugiés les responsables de certains enlèvements. Des commis-

sions rogatoires argentines dépêchées au Paraguay se heurtent à la mauvaise volonté des juges, soutenus par l'exécutif.

Si le gouvernement argentin fait de son mieux, des subalternes alliés aux anciens tortionnaires freinent les recherches. Et la justice est trop lente. Le rapporteur de l'ONU reconnaît que, sans le zèle des grands-mères appuyant les efforts de l'organisme officiel argentin Commission nationale sur la disparition de personnes (CONADEP), les difficultés rencontrées auraient été encore moins bien surmontées pour établir l'authenticité des filiations.

**BUENOS-AIRES**  
de notre correspondante

L'histoire de Juliana, fille de « disparus », déchirée aujourd'hui entre ses parents adoptifs et ses vrais grands-parents, ouvre, dix ans après, un nouveau chapitre du livre de la « sale guerre » qui a traumatisé l'Argentine de 1973 à 1983. Cette fois, il ne s'agit pas d'un policier ou d'un militaire sanguinaire qui aurait déclaré à son nom un enfant volé à une mère « disparue » par ses soins. M. Trevino, père adoptif de Juliana, est journaliste, ancien attaché de presse de la Chambre des députés, et il se proclame socialiste. Après la mort prématurée de leur fils en 1978, deux ans après le début de la dictature, lui et sa femme ont déposé une demande d'adoption.

Un juge, aujourd'hui membre du tribunal fédéral, leur attribue la garde provisoire d'une petite fille, trouvée abandonnée sur un palier. Elle était si minuscule, se souvient M. Trevino, que sa femme en la voyant aura cette phrase : « Je n'ose même pas m'engager une nouvelle fois dans une demi-prostitution. » Un an après, ignorant toujours l'origine de la petite, les Trevino l'adoptent définitivement. C'est après avoir écouté, en 1981, une conférence au

cours de laquelle l'écrivain Ernesto Sabato dénonçait l'existence de ces enfants nés en captivité puis « disparus », qu'ils ont eu les premiers doutes.

A cette époque, il était inutile de chercher à découvrir la vérité. Mais début 1984, après le retour de la démocratie, ils ont allé consulter sur leur cas les Grands-mères de la place de Mai, une organisation humanitaire de recherche des enfants de « disparus ». Sur leur conseil, ils ont emmené Juliana à l'hôpital Durand, où venait de se créer une banque de données génétiques. Deux mois plus tard, la réponse tombait comme un couperet : Juliana est la fille de Liliam Fontana, apparente coiffeuse, élevée dans son appartement à l'âge de vingt ans alors qu'elle tricotait justement la layette de son futur bébé, et de Pedro Sandoval, ouvrier du bâtiment. Deux « disparus ».

### La vérité

Les grands-parents avaient depuis longtemps engagé un procès pour restitution d'enfant. Après la révélation de la parenté, les Trevino ont coupé avec eux et avec la justice. Jusqu'à la décision d'un juge, Juan Ramos Padilla, d'attribuer la garde de Juliana à ses vrais grands-

parents. Là, les Trevino ont refusé d'aller plus loin, alertant la presse, déchaînant une vive polémique dans la société argentine.

Ce n'est pourtant pas la première fois qu'un cas de cette nature se présente, mais jusqu'à lors des solutions à l'amiable avaient toujours été trouvées. Quand il est évident que les parents adoptifs sont de bonne foi, les Grands-mères de la place de Mai recommandent en effet aux familles de se mettre d'accord pour une garde partagée, évitant ainsi aux enfants des choix déchirants.

Bien que la tutelle provisoire accordée aux grands-parents n'implique pas la restitution définitive de Juliana, les Trevino se sont braqués devant les arguments du juge : « L'adoption, pour être légitime, doit intervenir à la suite d'un abandon ou d'un danger créé par les parents. Or, il ne s'agit ni de l'un ni de l'autre. Même pas d'abandon puisque les grands-parents n'ont jamais cessé de rechercher leur petite-fille. »

En cela, le juge s'est rallié à l'opinion du groupe de psychologues qui conseille les Grands-mères de la place de Mai. Pour eux, il n'y a pas de doute, un enfant de disparus, adopté même de bonne foi, souffre d'un sentiment d'abandon. Seule la vérité peut lui faire retrouver son

équilibre. Ils fondent leurs dires sur l'exemple des vingt-trois enfants retrouvés par leurs grands-parents et qui vivent avec eux, sans traumatisme selon eux.

Un point de vue que confirme indirectement le psychologue engagé par les Trevino et qui a renoncé à son dossier car, dit-elle, « je voulais travailler avec les adultes car la petite, elle, voit les choses bien clairement. Le conflit, ce sont eux qui le vivent parce qu'ils considèrent la maternité ou la paternité comme la possession d'un enfant ».

Ricardo Rodolfo, professeur à la faculté de psychologie de Buenos-Aires, approuve également : « Si douloureuse que soit la vérité, elle est saine. »

Le débat n'a pas fini d'enflammer l'Argentine, d'autant que la politique s'en mêle. Les secteurs qui ont soutenu la dictature attaquent le juge Padilla, connu pour ses sympathies radicales (parti du président Alfonsín). Un journaliste de télévision, aussi célèbre que conservateur, a dénoncé l'insécurité créée par la décision d'un juge qui ose ignorer l'irréversibilité d'une adoption. « Il pourrait aussi bien retirer n'importe quel fils à n'importe quel père de famille... »

CATHERINE DERIVERY.

## COLOMBIE : dans un climat d'incertitude

### Reprise du « dialogue pour la paix » entre le gouvernement et la guérilla

**BOGOTA (Colombie)**  
de notre envoyé spécial

Faut-il négocier avec la Mafia, au même titre qu'avec la guérilla ? De nombreux hommes politiques colombiens disent que oui, au moment même où s'engage une nouvelle étape du « dialogue pour la paix » commencée, le 29 juillet, avec une quarantaine de représentants de l'Eglise, des partis, des syndicats, des organisations civiques et humanitaires.

Lundi 22 août, devait se réunir en effet, à Bogota, une commission « pour la démocratie », qui disposera d'un mois pour préparer une négociation directe entre le gouvernement et la guérilla. « Les narcotrafiquants sont trop riches ; ils font vivre trop de monde ; la cocaïne est la première ou la deuxième activité du pays avant ou immédiatement après le café. On n'en viendra pas à bout par la répression. Si on ne peut pas liquider les « Ocho Escobor » (chefs du cartel de Medellín), il faut discuter avec eux. »

Telle est l'opinion de M. Juan Manuel Lopez, avocat, fils de l'ancien président libéral Lopez Michelsen, lequel avait défrayé la chronique en 1984 en rencontrant, à Panama, certains des « capos » de la Mafia, qui proposent de payer la dette extérieure colombienne si le gouvernement renonce à appliquer le traité d'extradition signé avec les Etats-Unis.

Aujourd'hui, beaucoup regrettent qu'une telle rencontre n'ait pas abouti, « car nous aurions été bien des morts ». « Ce sont les extraditions qui ont poussé les narcotrafiquants à la violence », affirme M. Ernesto Samper, membre de la direction du Parti libéral, dont il anime l'aile progressiste. « Il faut affronter le problème de la drogue sans recourir à la répression. »

M. Ernesto Samper a été l'une des quelques vingt personnalités qui ont négocié, en juillet, avec le mouvement de guérilla « M 19 », la libération du chef conservateur Alvaro Gomez Hurtado, séquestré pendant près de deux mois par l'organisation, il est l'un des participants les plus en vue du dialogue avec la guérilla ; il propose que ce dialogue soit étendu à la Mafia. « Une amnistie pourrait être décrétée en faveur des guérilleros et des narco-trafiquants, dit-

il ; il n'y aurait plus d'extradition pour les délits commis dans le passé. En contrepartie, les « narcos » abandonneraient le trafic et légaliseraient leur argent. C'est ce que fait déjà le cartel de Cali. »

Un autre participant au dialogue national, M. Vasquez Carrizosa, ancien ministre des affaires étrangères, président du Comité de défense des droits de l'homme, juge irréaliste une telle proposition : « Je ne vois pas comment la Mafia pourrait abandonner l'industrie de la coca », dit-il. Il reconnaît que les extraditions de narco-trafiquants (dix-sept depuis 1985) ne sont pas très « populaires » et estime que la répression dans les pays fournisseurs de drogue « ne représente que la moitié du processus ». « L'autre moitié se situe aux Etats-Unis, qui ne font rien pour arrêter la consommation. »

### Le gouvernement reste sceptique

Le « dialogue pour la paix » reprend dans une ambiance chargée d'incertitude alourdie par de nouveaux assassinats. Il y a une semaine, engagée dans les conversations préliminaires destinées à faciliter une rencontre entre le gouvernement et la guérilla. La victime, Beatriz Elena Monsalve, était l'une des représentantes de l'Armée de libération populaire (ELP), organisation très active dans la région bananière d'Urabá. On a retrouvé son corps et celui de sa secrétaire affreusement mutilés, quelques jours après leur enlèvement.

L'absence du gouvernement a été le principal obstacle au succès du dialogue dans sa première étape. Mais les participants à la réunion du 29 juillet se montrent optimistes, malgré les réticences officielles et l'hostilité de l'armée. Pour la première fois en effet, les forces organisées de la société sont engagées dans un processus de paix. Ce n'était pas le cas lorsque le président Betancur, au début des années 80, lança la première initiative dans ce sens. Les commissions qu'il forma pour négocier un cessez-le-feu avec la guérilla et en contrôler ensuite l'application « étaient constituées de personnalités isolées et pas du tout représentatives », a dit encore M. Juan-

Mannel Lopez. L'Eglise n'y figure pas. Il manquait au président « non seulement l'appui du Parti libéral, mais celui des conservateurs, son propre parti. »

Une amnistie fut décrétée, qui permit aux guérilleros emprisonnés de recouvrer la liberté. Un cessez-le-feu fut signé en 1984 avec la plupart des organisations armées, mais violé presque aussitôt par des attentats et des opérations de l'armée. Alors que l'amnistie devait servir aux guérilleros à se légaliser et à rejoindre l'action politique, les maquis persistèrent. La guérilla communiste, (les Forces armées révolutionnaires de Colombie, FARCC), jura sur les deux tablettes : avec son autonome locale, l'Union patriotique, elle fit fi des parlementaires et occupa des milliers de maisons aussi de la trêve pour multiplier les « fronts militaires et continuer les rapt et racketts révolutionnaires ».

« Le PC a voulu combiner la lutte politique avec la lutte armée. Nulle part au monde on ne peut tolérer qu'un parti, qui a une représentation parlementaire, ait aussi une armée », dit M. Alberto Rojas, sénateur de l'Union patriotique, et communiste de longue date, connu pour ses positions critiques à l'égard de la direction de son mouvement.

M. Rafael Pardo, conseiller présidentiel pour la réconciliation nationale, explique en partie les « réactions » de l'extrême droite par les ambiguïtés du cessez-le-feu signé sous le gouvernement Betancur : « Comme la période ni guerre ni paix s'est prolongée indéfiniment, on a eu l'impression d'un double jeu de la part des mouvements de guérilla. »

A vrai dire, le gouvernement reste sceptique sur les intentions pacifistes des insurgés. Il a justifié son absence dans la première phase du dialogue en disant que les réformes nécessaires pour la pacification du pays devaient passer par le Congrès et à envoyé aux parlementaires un projet visant à réformer la Constitution afin de la démocratiser. Il était donc probable que son siège resterait vide à la réunion de lundi. Apparemment, le président Berco n'est pas pressé : une réforme constitutionnelle ne pourrait être aboutir avant deux ans, quand finira son mandat.

CHARLES VANHECKE.

## EN BREF

● Une centaine de véhicules interceptés et pillés. — Un millier de personnes ont été attaquées et dévalisées par la guérilla colombienne, qui a intercepté, sans faire de victimes, une centaine de véhicules dans la province caucésienne de Caldas (ouest du pays), a annoncé la police colombienne dimanche 21 août.

Sous le couvert de pirotechnie et de feux, les guérilleros se sont fait remettre argent, bijoux, appareils photo et autres objets de valeur. Selon des témoins, les dizaines d'hommes masqués qui sont intervenus pourraient appartenir au groupe « Simon Bolívar ». — (AFP.)

● MEXIQUE : quatre jeunes gens assassinés. — La police mexicaine n'a pas écarté le thème d'un meurtre politique pour expliquer le mort de quatre jeunes gens âgés de seize à dix-huit ans, abattus à bout portant et dont les corps ont été retrouvés, le dimanche 21 août, abandonnés dans une voiture à Mexico. D'autant que deux d'entre eux portaient, selon la police, des traces de torture.

L'un des victimes était le fils d'un candidat de l'opposition à la députation, et des tracts du Front démocratique national (FDN, opposition) ont été retrouvés dans la voiture. Un collaborateur du candidat du FDN à la présidence, Casuhtemec Cardenas, avait été assassiné à Mexico trois jours avant le scrutin. M. Cardenas a été battu par le candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir), Carlos Salinas de Gortari, mais, à l'instar de tous les mouvements d'opposition, il conteste les résultats officiels. — (Reuter.)

● MICRONÉSIE : le président de Palau retrouvé mort. — Le président de Palau, archipel sous administration américaine, à 800 kilomètres à l'est des Philippines, a été retrouvé mort d'une balle dans la tête, samedi 20 août, à son domicile dans la capitale, Koror. On ignore pour l'instant s'il s'agit d'un meurtre ou d'un suicide. M. Lazarus Selli, cinquante-quatre ans, avait succédé à M. Haruo Remelik, premier président élu du pays, assassiné en juin 1986. — (AP, Reuter.)

**Le Monde**  
SCIENCES  
ET MÉDECINE

**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS,  
75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27  
Télex MONDPAR 650672 F  
Télécopieur : (1) 45-23-08-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant :  
André Fontaine,  
directeur de la publication

Anciens directeurs :  
Hubert Beau-Méry (1944-1969)  
Jacques Fauret (1969-1982)  
André Larrous (1982-1985)

Durée de la société :  
cent ans à compter du  
10 décembre 1944.

Capital social :  
620 000 F

Principaux associés de la société :  
Société civile  
« Les Rédacteurs du Monde »,  
Société anonyme  
des lecteurs du Monde,  
Le Monde-Entreprises,  
MM. André Fontaine, gérant,  
et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général :  
Bernard Woutz.

Rédacteur en chef :  
Daniel Vernet.

Correspondant en chef :  
Claude Salas.

**ABONNEMENTS**  
BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.  
Pour vous abonner, RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE, code d'accès ABO

Changements d'adresse détaillés en prévision : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Durée choisie : 3 mois  6 mois  9 mois  1 an

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Une étude  
Toutes les ca  
sont t

L'écolière  
sous verre

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé que la température de  
la mer du Nord est plus élevée  
que celle de la mer du Sud.  
Cela explique pourquoi les  
poissons de la mer du Nord  
sont plus gros que ceux de  
la mer du Sud.

Les conséquences  
accouchement. — L'hipp  
Bonne nuit à 600 km  
s'explique par un phénomène  
de la mer du Nord, un effet de  
la température de la mer d'un  
côté et de la mer d'un autre  
côté. Les scientifiques ont  
trouvé

Une étude du ministère de la santé

Toutes les catégories socioprofessionnelles sont touchées par le SIDA

Qui sont les patients atteints du SIDA ? Quel âge ont-ils ? D'où viennent-ils ? Pour la première fois, les experts de la direction générale de la santé (DGS) ont établi une sorte de profil sociodémographique des trois mille trois cent quarante cas de SIDA diagnostiqués en France entre 1978 et décembre 1987 (1).

sept ans), tandis que les malades ayant contracté la maladie à la suite d'une transfusion sanguine constituent le groupe le plus âgé (cinquante-quatre ans). Globalement, en dix ans, la moyenne d'âge des patients atteints du SIDA est passée de trente-six ans à trente-sept ans et demi.

Toutes les catégories socioprofessionnelles sont touchées. C'est dans la catégorie « professions intellectuelles et commerciales » que la proportion de cas est la plus élevée : 217 cas par million de personnes, parmi lesquels 83 % d'homosexuels. Chez les employés, la proportion est de 104 par million (72 % d'homosexuels) ; elle est de 46 cas par million parmi les ouvriers et agriculteurs (43 % d'homosexuels), et de 37 cas par million dans le groupe des inactifs et retraités (26 % d'homosexuels). Les deux régions les plus touchées sont la région parisienne (190 cas par million d'habitants) et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (125 cas par million d'habitants).

En outre, les spécialistes de la DGS observent une augmentation rapide des cas chez les transfusés et surtout chez les toxicomanes (ce dernier groupe est prépondérant dans le sud de la France).

Au 31 mars 1988, 3 628 cas de SIDA avaient été recensés en France. On prévoit que 21 000 cas auront été diagnostiqués fin 1989.

(1) Cette étude est publiée dans le dernier numéro du Bulletin épidémiologique hebdomadaire (daté à août).

L'écolière sous verre

En Floride, la mère d'une fillette de six ans atteinte du SIDA vient d'obtenir, au terme d'une bataille juridique qui aura duré deux ans, que son enfant soit admise à l'école. Mais à la condition d'être en permanence enfermée dans une cage de verre, seule les enfants munis d'un accord écrit de leurs parents étant autorisés à jouer avec elle.

Née prématurément, Eliana avait, dès sa naissance, subi de nombreuses transfusions sanguines. C'est ainsi qu'elle avait été contaminée par le virus du SIDA, avant d'être adoptée à l'âge de onze mois. Deux années durant, les responsables de l'école de Tampa, redoutant la contagion, s'étaient formellement opposés à sa scolarisation. Tout en reconnaissant l'absence totale de preuves en faveur d'une transmission du SIDA par simple voisinage, le tribunal a donc cédé aux pressions des parents d'Eliana.

Des pressions et un jugement que la mère de la fillette a jugés inacceptables. Cette année encore, Eliana n'a pas à l'école.

Les conséquences d'un accouchement

— L'hôpital de Saverny (Bas-Rhin) a été condamné par le tribunal administratif de Strasbourg à verser une somme annuelle de 90 000 francs à un enfant de quatre ans, handicapé à la suite d'un accouchement particulièrement difficile. Les parents du petit infirme recevront, d'autre part, 140 000 francs au titre de préjudice moral. D'après les experts, l'accouchement aurait dû donner lieu à une césarienne. Mais l'hôpital de Saverny ne disposait pas d'une équipe chirurgicale à plein temps, le médecin de garde avait dû procéder lui-même à la délivrance de la mère.

Une expérience originale à Nancy

Vacances franco-turques pour quarante adolescents

NANCY de notre correspondant

Occupés des adolescents qui ne peuvent partir en vacances, tout en comblant leurs retards scolaires, tel est le projet réalisé, à Nancy, par le Centre culturel turc et une poignée de bénévoles.

A l'origine de cette expérience qui dure deux mois (juillet et août) : un neuro-chirurgien de Nancy, d'origine turque lui-même, M. Kaya Kilic. « J'ai pensé aux jeunes qui allaient devoir passer dans leur cité ou leur ville les deux mois d'été. Pour ces adolescents, comme tant d'autres, l'inaction peut engendrer certains dérives. Alors j'ai songé à une sorte de centre aéré amélioré. »

Fonctionnant dans les locaux du lycée d'enseignement professionnel de Dombasle, avec l'accord de l'académie de Nancy-Metz, ce centre conjugué rattrapage scolaire, initiation à la culture française et à la culture turque et activités sportives.

Ces quarante garçons de onze à dix-sept ans, — l'expérience ne s'étend pas encore aux filles — suivent, le matin, des cours de civilisation avec un professeur turc, qui vient de Nancy donner des cours de langue, une initiation au Coran et une approche de l'islam. L'après-midi est consacré à la culture française et lorraine et au rattrapage scolaire (français, maths, un peu d'anglais), grâce à des professeurs bénévoles. « On ne sait pas ce que vont devenir ces enfants, fils d'immigrés », explique le docteur Kilic, « ils vont opter pour la France ou rentrer en Turquie. Dans les deux cas, il faut qu'ils connaissent la communauté choisie pour bien s'y intégrer. »

Visite du site historique de Verdun, découverte de l'espace lorrain en passant par le musée de Nancy et les excursions au Haut-Koenigsbourg, projection de diapositives sur la Turquie : tout est fait pour que les adolescents tirent un réel profit de l'expérience. A cela s'ajoutent des cours d'informatique, d'astronomie ou de tennis... des activités auxquelles ces enfants n'avaient que peu de chance d'accéder.

L'association a pris à sa charge tous les frais. Les familles n'ont pas été sollicitées financièrement. Celles qui le désirent et en ont les moyens peuvent participer. Le coût total de l'opération est d'environ 130 000 francs, financés en grande partie par le centre culturel. Mais les services départementaux, très intéressés par cette initiative qui pourrait s'étendre à d'autres communautés, apporteront leur contribution. — (Intérim.)

En Inde et au Népal

Deux violents tremblements de terre ont fait des centaines de morts

Plus de sept cents personnes auraient été tuées et des milliers d'autres blessées dans deux violents tremblements de terre qui ont frappé, dimanche 21 août, le Népal et l'Etat du Bihar dans l'est de l'Inde.

Le séisme népalais, de 5,7 degrés sur l'échelle ouverte de Richter, dont l'épicentre se situait dans le district d'Udayapur, s'est produit à 0 h 49, heure locale (1 h 09 en France), et a duré 40 secondes. Dharan et Terathum sont les deux villes les plus touchées.

Le séisme en Inde s'est manifesté 10 minutes plus tôt, atteignant 6,5 degrés, avec un épicentre situé à

900 kilomètres au sud-est de New-Delhi. Au moins cent personnes ont été tuées dans les villes de Darbhanga et Munger, près de la frontière népalaise, où le tremblement de terre aurait été suivi d'une secousse secondaire. Le premier ministre indien devait se rendre jeudi au Bihar.

Le tremblement de terre a secoué également les Etats du Bengale-Occidental et d'Orissa, dans l'est du pays. L'Etat himalayen du Sikkim, limitrophe du Tibet et du Népal, et le Tripura, dans le nord-est.

Le séisme a été ressenti à des centaines de kilomètres de l'épicentre,

jetant à bas de leur lit des habitants de Calcutta, du port de Chittagong, au Bangladesh, et de Gangtok, capitale du Sikkim.

Selon l'Institut de recherches géologiques américaines (USGS) de Golden, dans le Colorado, il faut remonter à 15 janvier 1934 pour retrouver un tremblement de terre d'une ampleur comparable dans la région. En juillet 1980, le nord-ouest du Népal avait été cependant victime d'un important tremblement de terre (6,5 degrés sur l'échelle de Richter) détruisant toutes les maisons de la région de Bahjag, au nord-ouest du pays. Cent cinquante à deux cents personnes y avaient trouvé la mort. — (AFP, Reuters.)

Dans l'Indre

Guerre des fourneaux au village

CHITRAY de notre envoyé spécial

La fête du village a bien eu lieu à Chitray (Indre). Les jeunes du pays ont accroché quelques orfèvres. Histoire de garder les apparences. Mais le cœur n'y était plus sur les bords touffus de la Creuse. Les cent quatre-vingt-onze habitants de Chitray n'avaient plus d'école, plus de curé, plus de boulanger. Passe encore. C'est le lot de bien des communes rurales. Mais, depuis le début de l'été, Chitray est ingouvernable, comme si un accier berichon avait jeté un mauvais sort.

Mme le maire, Donatienne de Rochambeau-Humann, est remontée dans son château sur la colline, après avoir démissionné, regrettant presque le boulevard Saint-Germain de son enfance mais forte de l'estime des paysans qui, comme elle, se sentent déconcentrés par ce qui se passe « en bas », dans le village.

Le « bas » à Chitray, c'est une vingtaine de maisons de part et d'autre de la nationale 151 et une famille d'hôteliers qui se déchire pour capter les voitures des vacanciers que se présentent sur cet itinéraire touristique.

Une « guerre des fourneaux » qui ne prête plus à rire. Cadre dans une entreprise de transports de la région parisienne, Jean-Luc Laforté arrive à Chitray en 1984 avec son épouse et ses deux enfants. Appelé à la rescousse par son père pour prendre la gérance d'un « snack-bar-pizzeria » le long de la nationale.

Chicaneries

En retrait sur le coteau, le père, Jacques Laforté a ouvert, quelques années plus tôt, un motel puis un restaurant de prestige, troquant son travail de gérant de société contre une touche de cuisine. Entrepreneurs, dans une région où les emplois nouveaux se comptent sur les bouts des doigts, l'homme est devenu, bien vite, un notable dans la région, à qui l'on prête des ambitions municipales et des amitiés au sein du RPR départemental.

En 1987, la bouillie s'installe entre le père et le fils. Le succès

du snack-bar en est la cause. Jean-Luc Laforté se voit reprocher de faire de la restauration « complète », alors qu'un snack-bar, par définition, est voué au « casse-croûte ». Et donc de faire de la concurrence déloyale à l'entreprise de son père. Le tribunal d'instance de Bourges, ordonnant l'arrêt de la reprise du bail et l'expulsion de Jean-Luc Laforté et de son épouse. Le snack-ferme et la crêpe berichonne subissent de la gastrologie.

Un « commandement de déguerpir » est adressé au couple le 29 juin dernier, puis, le 5 août, un nouvel huissier se présente devant le snack-bar avec un camion de déménagement. Jean-Luc s'enferme dans sa chambre et commence une grève de la faim : « Ça peut faire sourire pour son fils. On veut bien partir mais pas les mains vides », ajoute le couple. Le député socialiste a fait part de sa compréhension. La sous-préfecture du Blanc essaie de bloquer la situation.

A 20 mètres en retrait derrière la « ligne de démarcation », veste blanche de cuisinier et cigare au coin des lèvres, le « patriarche », Jacques Laforté, fume une cigarette en attendant que les deux dossiers qu'il reforme aussitôt.

Les vacanciers passent, indifférents, devant le snack-bar. Sur la façade le vent fait virevolter une banderole : « Grève de la faim, mon père me vole ! ». Le comité de soutien vient d'écrire à M. François Mitterrand pour lui demander de « ramener le paix à Chitray, déjà privé de son maire à cause de ces chicaneries ». Dans la nuit qui tombe, un vieux pêcheur respire l'air de la Creuse : « On n'a plus de maire, c'est dommage parce que c'est une dame qui n'est pas fière. On risque de ne plus avoir de bistrot : ça, c'est peut-être aussi grave ! ».

RÉGIS GUYOTAT.

Une nouvelle science au Japon

Admirables lieux d'aisances

TOKYO de notre correspondant

Partant de la constatation que les lieux d'aisances occupent une place non négligeable dans la vie de l'homme, les Japonais ont développé depuis quelques années les recherches sur la culture et la technologie des cabinets. Au début de cette année à Tokyo un « Symposium international sur les toilettes » réunissant deux cent vingt experts du monde entier et en avril s'est ouvert dans la préfecture de Sagawa (île de Shikoku) un musée des cabinets. La réflexion sur ce sujet est animée notamment par un professeur honoraire de l'université de Kio, M. Nishioka, qui, à la tête d'un groupe de travail comprenant une centaine de médecins, d'urbanistes et de fabricants de toilettes, a lancé depuis trois ans une croisade nationale contre les quatre « K » (kassai, kuzai, kibitai, kowai) : les maux dont souffriraient les toilettes publiques, qui seraient malsodantes, sombres, sales et peu accueillantes. Les Japonais sont en cela perfectionnistes, car si certaines des trente mille toilettes publiques que compte le Japon (soit une pour plus de quatre mille habitants) sont peu engageantes, la grande majorité sont d'une propreté exemplaire — par rapport à la France en particulier. Elles sont de surcroît parfois équipées pour les handicapés physiques (dans les gares, les grands magasins ou sur les autoroutes notamment).

L'Association pour les toilettes publiques a lancé, l'année dernière, un Toilet day, un jour des toilettes-publiques (le 10 novembre). C'est leur fête. On les pomponne, on les décore de fleurs et l'on doit désigner les dix plus belles. Certaines sont au demeurant particulièrement sophistiquées. Ainsi celle qui se trouve devant la gare d'Akaba à Tokyo diffuse de la musique dès qu'on s'en approche. Dans la ville d'Ito, préfecture de Shizuoka, les toilettes publiques reproduisent les maisons de thé traditionnelles et sont devenues une attraction touristique. Objet de cette campagne : réhabiliter les toilettes publiques et en faire des « lieux de relaxation et de confort ».

« Toilettes intelligentes »

Dans un pays où le tout-à-l'égout n'est pas encore généralisé (même dans certains quartiers de Tokyo), les Japonais passent sans transition de la fosse d'aisance des campagnes aux toilettes « high tech », comme en témoignent les publicités à la télévision. L'une d'entre elles présente un gorille assis sur un siège et actionnant le dispositif qui permet par un jeu de jets d'eau bidirectionnels et d'air chaud de se passer de papier hygiénique. Equipées d'un siège chauffant pour l'hiver (un accessoire désormais répandu au Japon) et d'un système de nettoyage automatique de la cuvette, les washlet queen (« lavetoilettes » de la reine) coûtent 335 000 yens, soit le triple du prix de toilettes ordinaires. Trois millions ont été vendues au cours des cinq dernières années par Toto, le grand fabricant d'équipement sanitaire au Japon.

Les « lavetoilettes » ont provoqué une réaction des fabricants de papier hygiénique : ils ont mis sur le marché des rouleaux imprimés comportant des publicités (l'impression étant garantie non toxique). La compagnie des chemins de fer du Kyushu, espérant ainsi couvrir le coût des cent mille rouleaux consommés chaque mois dans trente-neuf gares, a com-

mené à les utiliser. Reste à savoir si beaucoup d'annonceurs seraient vraiment attirés par un tel « support » pour la promotion de leurs produits.

Toto, qui, par ses innovations, est devenu l'un des stars du marché boursier, met actuellement au point (avec la société d'électronique Omron et NTT, la compagnie des téléphones) des « toilettes intelligentes » équipées d'un appareil sophistiqué permettant, in situ, de vérifier son état de santé (analyse des urines, mesure de la pression artérielle, de la température et du poids). Le lecteur des résultats transmet ces données par téléphone à un laboratoire pour le diagnostic. Toto et ses associés estiment que ces toilettes du futur, baptisées Asa Ichiban (la priorité du matin), feront fureur sur un marché des équipements sanitaires qui, dans trois ans, devrait se chiffrer à quelque 1 000 milliards de yens...

L'erreur des espions

L'un des arguments des producteurs des nouvelles installations sanitaires, notamment auprès des restaurateurs et des cafés, est que des toilettes sophistiquées peuvent être un facteur de promotion de l'établissement, au même titre que les consommations. Un des endroits les plus en pour se donner rendez-vous à Tokyo ces derniers temps est, au trente-septième étage du Ark-Mori building, dans le quartier d'Akaba, un café où, à côté des tables, est disposée l'une des plus extravagantes expositions qu'on puisse imaginer : les équipements sanitaires les plus sophistiqués et les trônes les plus bizarres, qui aient été inventés.

Toutes ces initiatives reposent sur des recherches approfondies. S'étant aperçu par exemple que les femmes ont souvent l'habitude de faire marcher la chasse d'eau afin de créer un environnement sonore qui les met plus à l'aise, les « cabinetologues » ont inventé un appareil qui lorsqu'on l'actionne produit le bruit d'une cascade. Cette innovation entraîne des économies appréciables : les employés d'une entreprise allant aux toilettes en moyenne cinq fois, actionnant et trébuchant à deux à trois fois la chasse d'eau (soit 5 litres), chaque jour des milliers de litres d'eau sont gâchés. L'« éteufleur des sons » a permis à la banque Fuji, qui en a installé dans ses mille six cents succursales, d'économiser 80 millions de yens en consommation d'eau. Une petite société, Sparrow Japan Co., a mis sur le marché un équipement permettant de changer automatiquement une fine feuille de plastique qui recouvre le siège de manière que la surface soit continuellement propre.

Il y a d'autres innovations toutes une « réflexion à droite le maître d'œuvre est le professeur Nishioka, auteur d'une volumineuse étude sur l'usage du papier hygiénique, vendue à six mille exemplaires en un an. Respecté comme tout spécialiste, M. Nishioka, à l'origine professeur de géographie humaine, est sans doute le plus grand expert mondial de l'usage des cabinets. Il a commencé à s'intéresser au sujet au début des années 60.

Préparant l'arrivée de milliers d'athlètes et spectateurs pour les Jeux olympiques de 1964 à Tokyo, la municipalité s'était inquiétée de l'état des lieux d'aisances. Le professeur Nishioka fut contacté. Et ce fut pour lui le début d'études qui l'ont conduit dans soixante-douze pays, dont il a rapporté,

entre autres, une extraordinaire collection de papier hygiénique.

Selon M. Nishioka, le cours de l'histoire fut parfois infléchi par les pratiques de défécation : ainsi, au cours de la seconde guerre mondiale, les Américains réussirent à battre les Japonais à Guadalcanal, grâce à une erreur de leurs espions, qui se fondait sur le volume quotidien d'excréments des fosses d'aisances des bases japonaises, avaient estimé que le nombre des soldats était supérieur à celui qu'il était en réalité. Les Américains envoyèrent plus de troupes que nécessaire et envahirent l'île. Les espions américains avaient cru, explique le professeur, que la production quotidienne d'excréments d'un Japonais était de 100 grammes, alors qu'en réalité elle était de 400.

« Pour des manifestations de masse comme les JO, poursuit notre expert, il suffit d'une erreur d'évaluation dans l'utilisation des toilettes par la foule et tout peut sombrer dans la confusion ». Aussi a-t-il mis au point un paramètre qu'il nomme TOT (temps d'occupation des toilettes). A l'issue d'années de recherche, M. Nishioka a établi qu'en moyenne les hommes japonais restent aux toilettes 31,7 secondes et chacun de leurs 5,5 passages quotidiens et que les femmes s'y attendent une minute et trente-sept secondes, sept fois par jour. Pour parvenir à ces conclusions, M. Nishioka envoya ses étudiants, chronomètres en main, observer les comportements des usagers des WC des trains, entre Tokyo et Osaka. Le professeur a également établi que les femmes japonaises utilisent, en moyenne quotidiennement, quelque 12 mètres de papier hygiénique et les hommes 3,50 mètres (« de quoi, en un jour, faire quatre fois le tour de la terre »).

Un sommet de raffinement

Cette obsession de la propreté trouve peut-être son origine dans les rites de purification du culte shinto (religion pré-mière du Japon), dans une moins grande inhibition que l'Occident chrétien à l'égard du corps et de ses fonctions, et peut-être aussi dans une tradition de scatologie dont on trouve des traces aussi bien dans les contes que dans l'iconographie (une célèbre peinture sur rouleau ayant pour titre : Concours de jets).

Les « jets » ont au Japon leur dignité. Tanizaki n'écrivit-il pas dans l'Éloge de l'ombre (1) : « Un pavillon de thé est un endroit plaisant, je le veux bien, mais les lieux d'aisances de style japonais, voilà qui est conçu véritablement pour le plaisir ». Ces toilettes traditionnelles « où, accroupi dans la pénombre, baigné de la lumière douce des shoji [parois en papier] et plongé dans ses rêveries l'on éprouve à contempler le spectacle du jardin qui s'étend sous la fenêtre une émotion qu'il est impossible de décrire », et qui, selon notre auteur, constituent un « sommet du raffinement » architectural, ne répondent plus aujourd'hui aux mêmes critères. Elles tendent plutôt à s'apparenter à des cabines de pilotage conçues pour répondre au mot d'ordre de Taylor : « Sus à la vitesse... ».

PHILIPPE PONS.

(1) Traduction française par René Stieffert, Publications orientales de France.

REPÈRES

Droque

Deux tonnes de cocaïne saisies à New-York

Plus de 2 tonnes de cocaïne et 2 millions de dollars ont été saisis à New-York lors d'une opération de police menée samedi 20 août au soir dans un appartement du quartier de Queens. Les billets de banque, ainsi que la drogue, dont la valeur marchande au détail est estimée à 500 millions de dollars, étaient cachés dans des sacs portant la mention « just say no to drugs » (dites seulement non à la drogue), le slogan de la campagne anti-drogue de l'administration Reagan. Cette saisie, l'une des plus importantes réalisées aux Etats-Unis, a aussi permis l'arrestation de trois ressortissants colombiens, parmi lesquels Hermandó Grajales Rizzo, soupçonné de diriger à New-York le cartel de Cali, l'un des plus importants réseaux de trafic de cocaïne du monde. — (AFP, AP.)

Vers un épanouissement individuel et social



YOGA-ÉNERGIE RELAXATION RÉGÉNÉRATION 43-31-65-88

# Faits divers

## Selon l'aumônier

### Six tentatives de suicide depuis le début de l'été à la prison de Loos

Après le mouvement de mécontentement des détenus de la prison de Loos, près de Lille, le jeudi 18 août (*Le Monde* du 20 août), le Père Philippe Maillart, aumônier de cet établissement pénitentiaire, a affirmé samedi 20 août que six prisonniers avaient tenté de mettre fin à leurs jours depuis le début de l'été.

« La dernière de ces tentatives, a-t-il expliqué au micro de Radio-France-Fréquence-nord, est en grande partie à l'origine des incidents de jeudi. »

Pour expliquer « le geste des détenus », le Père Maillart a cité la lecture de l'appareil judiciaire, « qui pénalise les simples prévenus en attente de jugement », et « la surpopulation de la prison de Loos ». Celle-ci compte mille deux cents détenus pour sept cent soixante places. L'aumônier a aussi déploré

« de graves problèmes d'hygiène et de soins pour les détenus ». Par exemple, il y a un seul dentiste qui ne vient pas souvent. Il fait ce qu'il peut mais il ne peut pas faire face à tout.

« Pour les médecins, c'est la même chose : quand on est malade, on fait une demande et puis on ne le voit pas avant un ou deux mois. Donc, on bien on est guéri ou bien on a été transféré d'urgence à l'hôpital », a-t-il ajouté. Le 5 août dernier, toujours selon l'aumônier, un détenu, Rachid Larjoun, avait ainsi été transféré d'urgence au CHR de Lille alors qu'il se plaignait de douleurs au ventre depuis près de trois semaines. « Il avait fallu lui enlever la rate et les huit dixèmes du pancréas. » (*Le Monde* daté 14-15 août.)

## Près de Douai

### Un policier tue un forcené

Un père de six enfants, Guy Dupont, âgé de trente-huit ans, qui menaçait de tirer sur sa femme, a été tué, le samedi 20 août, par un policier à son domicile de Dechy, près de Douai (Nord). Accouru en compagnie d'un collègue à l'appel de voisins de la famille Dupont, le sous-brigadier Robert Foveau a d'abord vu les enfants qui criaient à la fenêtre de l'appartement. Dans le salon, selon le policier, Guy Dupont tenait en joue son épouse, braquant sur elle une carabine 22 long rifle. Il a alors retourné son arme vers le sous-brigadier qui a fini par tirer, après un bref dialogue.

Robert Foveau aurait fait usage de son arme, selon la police, en état de légitime défense. Toutefois, le parquet du tribunal de Douai a ordonné l'ouverture d'une enquête. Récemment licencié d'une société de transports ferroviaires, Guy Dupont souffrait d'un état dépressif. Selon ses voisins, il avait déjà tenté de mettre fin à ses jours.

## En Haute-Savoie

### La mort d'une vieille dame victime de la « bande de Rumilly »

Grèvement blessée à coups de gourdin, dans la nuit du 12 au 13 juillet, par un groupe de jeunes de Rumilly (Haute-Savoie), une vieille dame de quatre-vingt-un ans, Pauline Krutli, est morte, le 17 août, des suites de ses blessures. Georges Krutli, son époux, avait été tué par la même bande dont le vol paraissait être le seul mobile (*Le Monde* daté 14-15 août).

Le groupe de jeunes, tous originaires de Rumilly, dont cinq garçons mineurs, qui ont été arrêtés et écroués, sont soupçonnés d'avoir commis entre novembre 1987 et juillet 1988 dernier une série de meurtres, de tentatives de meurtres et d'agressions contre des personnes âgées. En plus des époux Krutli, ils sont accusés de deux autres meurtres : celui d'un octogénaire, Marcel Fontaine, le 6 mars, à Seyssel (Ain) et celui d'Adèle Chal, soixante-dix-huit ans, le 28 mars, à Rumilly.

Quatre autres personnes âgées, victimes de la bande, sont encore dans un état grave : M<sup>me</sup> Madeleine Vertier, quatre-vingt-cinq ans, paralysée depuis son agression, le 29 novembre 1987 ; M. Joseph Ritzard, quatre-vingt-un ans, roué de coups à Marcellaz-Albanais le 30 décembre dernier, qui, traumatisé, a quitté la région et M<sup>me</sup> Jeanne Tissot, soixante-seize ans, qui a eu les deux bras cassés le 15 janvier dernier.

« Un jeune Roumain demande l'asile politique en France. — Jacob Pop, un jeune Roumain de dix-huit ans, qui a quitté clandestinement son pays, a demandé, le samedi 20 août, l'asile politique en France. Le jeune homme affirme qu'il avait été condamné, en juillet dernier, à sept jours de prison pour avoir dessiné sur des édifices publics des caricatures contestataires. Inter-célaré, vendredi, en gare de Nancy par un contrôleur de la SNCF, alors qu'il était dépourvu de titre de transport, le jeune homme a déclaré qu'il s'était enfui de son pays en traversant le Danube à la nage.

quarante-sept ans, domicilié à Châteauroux (Hautes-Alpes), a glissé, à environ 3 500 mètres d'altitude, entraînant ses quatre compagnons encordés. Après une chute d'une centaine de mètres sur la neige, les cinq personnes ont disparu dans une crevasse, profonde d'une dizaine de mètres. C'est l'un des plus graves accidents survenus dans les Hautes-Alpes cette saison.

« Barrages à Egletons contre l'abandon du projet d'école de police. — Une trentaine de manifestants ont établi des barrages, le dimanche 21 août, sur la route nationale 89 à Egletons (Corrèze), ralentissant la circulation sur cet axe routier qui relie la Sud-Ouest à la région lyonnaise. Ils entendaient protester contre l'abandon par M. Pierre Joux du projet d'école de police décidé en 1986 par le gouvernement de M. Jacques Chirac, député de Corrèze. C'est une première répétition, a déclaré le conseiller général André Couzette, qui marchait en tête de la manifestation. La prochaine fois, nous viendrons avec les bulldozers et nous bloquerons tout. »

Deux militants proches des milieux autonomistes ont été interpellés au cours de la nuit, mais immédiatement relâchés après audition. Selon les premières constatations, la bombe était d'une puissance de 1 kilo et la charge contenait notamment des piles métalliques qui ont été projetées dans un rayon de 100 mètres.

Le 6 juillet dernier, une bombe, qui n'avait pas explosé, avait été déposée devant l'hôtel de la région des Pays de la Loire, à Nantes. Le Front de libération de la Bretagne-Armée révolutionnaire bretonne (FLB-ARB) avait revendiqué l'attentat une semaine plus tard.

« Deux morts et trois blessés dans les Hautes-Alpes. — Une cordée de cinq alpinistes, partis pour l'ascension du Dôme des Écrins, est tombée dans une crevasse, le dimanche 21 août, après avoir déviscéé sur le glacier Blanc (massif des Écrins, au-dessus de Briançon). Deux de ses membres ont été tués et les trois autres blessés, dont deux grièvement. Selon les sauveteurs, le chef de cordée, Jean-Jacques Allemanno,

## EN BREF

« Début d'incendie à la prison Saint-Paul de Lyon. — Un détenu de la prison Saint-Paul de Lyon a mis le feu à son matelas dans la nuit du samedi 20 au dimanche 21 août, provoquant un début d'incendie. Il a été légèrement brûlé, ainsi que ses deux codétenus. Les faits se sont produits dans le quartier réservé aux prisonniers suivant un traitement psychiatrique. Les trois hommes ont été transférés à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, où leur état n'inspire pas d'inquiétude. L'incident n'a eu aucune répercussion sur le comportement des autres détenus.

« Attentat contre le palais de justice de Brest. — L'explosion d'une bombe de fabrication artisanale déposée sur les marches du palais de justice de Brest (Finistère), le dimanche 21 août vers 2 heures du matin, a entièrement détruit les vitres de la façade du bâtiment ainsi que celles d'un immeuble voisin. Il n'y a pas eu de victimes. L'attentat n'avait pas été revendiqué, lundi en fin de matinée, mais, de source policière, on indiquait dimanche qu'il pourrait être l'œuvre de militants autonomistes bretons clandestins.

Le succès du programme ne vient pas seulement des motivations profondes des Américains, toujours enclins, par esprit civique, à se faire les auxiliaires ou les indicateurs de la police. Il tient également à la qualité du spectacle, où le crime est reconstruit sur les lieux mêmes où il a été commis et joué par des acteurs choisis pour leur ressemblance avec les assassins recherchés. Le FBI apporte sa contribution en ouvrant ses dossiers contenant des photos, des bandes d'actualité, révélant les habitudes, les manies et les goûts de ceux qui, ayant changé de nom et de vie, se croient à l'abri.

Malgré son efficacité, le programme est controversé. Certains groupes de pression s'inquiètent. Est-il bon, disent-ils, d'encourager cette entreprise de délation nationale, qui pourrait dériver sur un psychoséisme à l'égard du citoyen et favoriser des vendanges personnelles ? D'autre part, comment des jurés, appelés à juger un criminel retrouvé, pourraient-ils garder leur impartialité, rester insensibles devant la reconstruction à l'écran du crime ? La force de l'image peut fausser la sérénité requise par la justice.

« Mais la grande majorité des Américains est favorable à cet outil électronique qui poursuit dans tout le pays les fugitifs. »

HENRI PIERRE.

# Le Carnet du Monde

## Mariages

« On nous prie d'annoncer le mariage de M<sup>me</sup> Marie FORTUGNE et du docteur Daniel BRASNU, professeur d'université le 18 août 1988, à Paris-16. »

« Frédéric BILLET, lieutenant et Lydie FISLOR, commissaire-licencié, sont heureux d'annoncer leur mariage, qui sera célébré en l'église Notre-Dame de Marmande, le samedi 27 août 1988. 4, rue du Stade, 47200 Marmande. »

## Décès

« Olga Abatzieff, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Alexandre Tarrasoff, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Léon Tarrasoff, M<sup>me</sup> Tarrasoff von Matfins-Zingbaum, ont la tristesse de faire part du décès de M<sup>me</sup> Michel N. ABATZIEFF, née Elisabeth Kewerka Tarrasoff. Les obsèques ont eu lieu jeudi 22 août. »

« M<sup>me</sup> Claude Bécart, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Philippe Bécart Devine, ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, sa famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de M. Etienne BÉCART, directeur honoraire au ministère de l'Éducation nationale, commandeur de la Légion d'honneur, compagnon de Léo Lagrange, résistant, député. Les obsèques ont eu lieu samedi 20 août 1988, dans sa quatre-vingt-septième année. »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

# Communication

## Fox TV au secours du FBI

### Chasse à l'homme sur les écrans américains

WASHINGTON correspondance

Depuis plusieurs mois, tous les dimanches soir à 20 heures, les téléspectateurs américains savent sur Fox TV, la chaîne de M. Rupert Murdoch une demi-heure de suspension d'un programme qui n'a rien à voir avec les innombrables films policiers envahissant le petit écran. Il s'agit d'une histoire vraie, celle d'un criminel en fuite, soit déjà condamné, soit activement recherché par la police fédérale. Le FBI continue d'afficher dans les commissariats et bureaux de poste les portraits des fugitifs sous la mention « wanted » (recherché), d'où le titre du programme « America's most wanted » (les plus recherchés d'Amérique). Pour cerner le tout, le présentateur de l'émission a un compte personnel à régler avec les criminels : son fils de six ans fut enlevé et tué en 1981. L'assassin n'a jamais été retrouvé.

Mais la vague de criminalité, le nombre important des auteurs de crimes ayant échappé à la justice (280 000 suspects de vol à main armée, viol et meurtre courant toujours) entretiennent les frustrations, l'angoisse et l'esprit de vengeance de millions d'Américains. Le programme leur permet de se décharger. En effet, trois mille personnes en moyenne téléphonent chaque semaine, à Fox TV, qui les invite à fournir des renseignements permettant d'identifier et de retrouver des criminels fugitifs.

Apparemment, cette chasse à l'homme électronique donne des résultats. En quelques mois, elle a abouti à l'arrestation de quinze criminels disparus dans la nature. Les spectateurs ont ainsi réussi à faire arrêter un homme qui avait assassiné une famille dans l'Indiana. Un assassin du Mary-

## L'université d'été

### Les grands rendez-vous de Carcans-Maubuisson

La neuvième université d'été de la communication, organisée dans le cadre de l'Année européenne du cinéma et de la télévision avec le concours d'une cinquantaine d'institutions, se tiendra du 29 août au 2 septembre à Carcans-Maubuisson (Gironde). Le séminaire inaugural, consacré à « La dimension européenne et le partage des savoirs », réunira M. Lionel Jospin, ministre de l'Éducation nationale, M. Jacques Chérèque, ministre délégué à l'aménagement du territoire, M. Jean Tavernier, président du conseil régional d'Aquitaine, et M. Jacques Valade, président du conseil général de Gironde. M. Chérèque retrouvera le même jour M. François-Henri de Virieu, producteur à l'Antenne 2 et président de l'ADATE, pour un débat sur « L'aménagement du territoire et les nouvelles technologies ». En soirée, une table ronde sur la presse réunira les responsables de *The Independent*, *The European*, *Sud-Ouest* et *24 heures*.

Le mardi 30 août, ce sera au tour de M<sup>me</sup> Catherine Tassa de visiter l'université et de s'exprimer sur les grands dossiers de la rentrée. Un débat sur l'actionnariat populaire dans les médias réunira Jean-François Held (*L'Exercice du jeudi*), Bernard Langlois (*Politix*), Alain Minc, président de la société des lecteurs du *Monde* et Jean-Louis Peninou (*Libération*).

Mercredi 31 août, Carcans recevra la visite de M. Emile Blasini, secrétaire d'État chargé des grands travaux. M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, viendra parler de « L'administration face au défi de la communication ». En soirée, débat entre M. Jean-Noël Jeanneney, président de la Mission pour le bicentenaire, et M. Philippe de Villiers.

Jeudi 1<sup>er</sup> septembre, M. Paul Quilès, ministre des P et T, viendra parler du satellite et du câble. En soirée, un débat opposera M. Jacques Rigaud, administrateur de la CFT, et M. Patrick Le Lay, vice-président de TFI. Le vendredi 2 septembre, M<sup>me</sup> Edith Cresson, ministre des affaires européennes, et M. Thierry de Beaucourt, secrétaire d'État chargé des relations culturelles internationales, clôtureront

l'université d'été. Ces cinq jours de rencontre, traditionnelle rentrée du petit monde de la communication, donneront lieu également à des expositions (« La cité intelligente »), des projections en avant-première, des stages de formation pour les élus et des débats animés par des journalistes du *Monde*.

★ Renseignements : CREPAC, BP 110, 33030 Bordeaux Cedex. Tél. : 56-29-04-04.

## M. Philippe Villin deviendrait PDG de France-Soir

L'actuel vice-président-directeur général du *Figaro*, M. Philippe Villin, devrait occuper, le 1<sup>er</sup> septembre, le poste de PDG de *France-Soir*, indique la lettre spécialisée *La Correspondance de la presse*. M. Villin aurait décidé de remanier profondément la formule du quotidien. Quatre axes principaux ont été retenus : renforcement de l'information locale paysanne et régionale, qui devrait se traduire par une augmentation de la pagination ; introduction de la couleur ; développement du reportage à domicile ; multiplication des opérations de promotion. *France-Soir* devrait aussi bénéficier d'une autre maquette, due au graphiste Claude Maggiori qui a notamment mis au point, en 1987, la nouvelle formule de *Libération*.

La reprise en main de *France-Soir* par M. Villin est due aux mauvais résultats persistants du titre. Autrefois « millionnaire » — en 1962, il vendait 1 011 167 exemplaires alors qu'il était la propriété de Jean Provoost, — *France-Soir* n'a cessé de baisser depuis une quinzaine d'années. Racheté en 1977 par M. Robert Hersant, le journal avait une diffusion de 418 830 exemplaires en 1983 et de 300 179 exemplaires l'an dernier. M. Philippe Bouvard, nommé directeur de la rédaction au printemps 1987, avait déjà remodelé la formule de *France-Soir* sans que les effets en soient sensibles.

« M<sup>me</sup> Jeanne Sarvan, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Gérard Lambert, M<sup>me</sup> David Lambert et ses enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Claude Wauthier Wurms, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de leur cousin M<sup>me</sup> Odette LAMBERT, survenue à Nice le 3 août 1988, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. L'inhumation a eu lieu le 8 août, à Nancy, dans le caveau de famille. 39, route de la Corniche-Fleurie, 06200 Nice. — Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Spyros MARCANTONAKIS, Famille Marcantonakis, Athènes-La Canée. — Le président Et tous les collaborateurs de l'université Paris-X-Nanterre, ont la profonde tristesse de faire part du décès de Marguerite MATHIEU, docteur de l'université de Bruxelles, maître de conférences de l'Institut de latin de Paris-X. — Toute sa famille Et tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès de M. Charles MÉLARD, survenue le 13 août 1988, à l'âge de soixante-seize ans. — Annie Moral Fatto, Claude et Claude Hénar, Christiane et Claude Assamman, Monique et Philippe Touvy, Leo et Elisabeth Moral Fatto, Odile et Michel Weber, Michel et Dominique Moral Fatto, Et ses petits-enfants, font part du décès de Louis MOREL FATTO, avocat à la cour, survenue le 19 août 1988. La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 23 août, à 11 heures, en l'église de Choiseul (78460 Chevremont). 4, place de Mexico, 75016 Paris. — M<sup>me</sup> Pamela, sa mère, Margit Sand-Pomelle, son épouse, Pierre-Dominique et Jean-Philippe, ses fils, Margit et Pascal Daniel, ses neveu et beau-frère et leurs enfants, Dagmar Friedrich, Et toute la famille, ont la profonde douleur de faire part du décès de Jean-Pierre PONNELLE, le 11 août 1988, à Munich, à l'âge de cinquante-six ans. L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Père-Lachaise, le 19 août. Un hommage lui sera rendu à Salsbourg (Australie), le 25 août. 70, avenue Sainte-Marie, 94160 Saint-Mandé. (*Le Monde* du 13 août.)

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Chabib, ancienne élève de l'École normale de Fontenay, survenue le 20 août 1988, à Cognac (Var). »

« M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Pierre Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Michel Berth et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ronclie Berth, M<sup>me</sup> Marie-Claire Guidicelli et son fils, font part du décès de M<sup>me</sup> veuve Angéline BERTIN, née Suzanne Ch

«Edipus-Rex», d'Igor Stravinski

Ruines de rêves écroulés

La ville de Sienna organise sa quarante-cinquième Semaine musicale, marquée par les compositeurs russes, Rachmaninov, et Stravinski avec son Edipus-Rex.

Les messagers du malheur, rejette les héros dans les ténèbres de l'angoisse et de la mort.

Tout en haut de Sienna, il est un étrange vestige. Le long du Musée du donjon, où sont les statues de Pisano et la Maesta de Duccio, subsistent les murs gigantesques d'une nef qui n'a jamais été construite : la cathédrale romane actuelle (la plus belle maison que les hommes aient offerte à la Reine des cieux), disait André Suarès, devait tout simplement lui servir de trépan.

La musique de Stravinski pétille allègrement toute cette respectabilité et ce bonheur; glorieuse, machiniste, scherzo au rythme inexorable, au style vocal raide et inexpressif, elle ne sort de sa réserve que pour souligner ironiquement les paroles que Jocaste qualifie à tort de « mensonges », ou pour accompagner de traits grotesques et triomphants la catastrophe finale, le suicide de Jocaste et le départ d'Oedipe, les yeux crevés.

La peste noire ruina ce projet quelque peu grandiloquent, et l'écran est bien que ces pierres battantes aient traversé les siècles. Trois fenêtres béantes, dans le portail de quelque trente ou quarante mètres de haut, restent ainsi ouvertes aux rêves et aux chimères portés par les volées d'oiseaux.

La régie très rigoureuse de Luciano Alberti et la direction acoustique de Guarnaldi Rodestvensky, à la tête d'un honorable Orchestre bulgare, domoient une véritable statur tragique à ce spectacle d'une impressionnante beauté visuelle. Distribution de qualité avec William Neill, Oedipe vacillant, à la voix tremblante, vaincu d'avance; la puissante Tirsias de Paolo Washington et surtout Lucia Valentini-Terrani, qui, en un instant, avec cette voix et ce port d'une expressivité exceptionnelle, impose le personnage de Jocaste, reine au-dessus des crânes et du destin, qui se murie ensuite dans le silence et la mimique d'une épouvantable descente aux enfers.

Cette semaine siennaise, très marquée par la musique russe, s'était ouverte auparavant à l'intérieur de la cathédrale, sous le regard attentif et sans bienveillance des quelque deux cents pages sculptés au plafond avec leur fièvre. Frappaient-ils les sourcils d'entendre les Vêpres de Serge Rachmaninov, ultime fleur de la poésie orthodoxe avant la Révolution d'octobre?

L'auteur, dit-on, était agnostique; il fallait alors qu'il fût nourri de ferveur ancestrale pour composer un chef-d'œuvre aussi riche, comparable aux grands pages religieux d'un Bach ou d'un Beethoven. Une cathédrale de voix qui, pendant plus d'une heure, fait alterner les épisodes les plus divers, une lumineuse évocation de la Résurrection, d'une fraîcheur à la Fra Angelico, des méditations théologiques très concentrées, au rayonnement tout intérieur, un « Cantique » de Siméon où la voix des ténors s'ébèle au milieu du délicieux balancement des voix féminines, ou encore l'ivresse sacrée que déclenche le chant de l'hymne du soir répété par la terre-entière.

L'œuvre resplendissait travers l'interprétation irrésistible du chœur Valery Polansky, de Moscou, quarante-cinq chanteurs aux visages beaux et graves, creusés et comme formés par la musique. Les yeux fixés sur leur chef, ils atteignaient, dans la douceur ou la puissance la plus terrible, à une homogénéité absolue de l'accent, à une pureté de l'éclair, à un jaillissement de la couleur d'une beauté exceptionnelle; le marbre frémissant des voix russes dans le fabuleux palais de marbre de cette cathédrale du Moyen Âge.

JACQUES LONCHAMPT.

Les festivals dans les églises

Chœurs sacrés, ferveur profane...

L'été des festivals fait peu de cas d'une récente ordonnance papale en matière de musique à l'église. Outre l'accès libre et gratuit, le pape recommandait de revenir à la musique religieuse et d'exclure la musique profane.

Le 19 décembre dernier, dans un document rédigé par la Congrégation pour le culte divin, le Vatican invitait les évêques à limiter à la seule musique sacrée les concerts dans les églises. Il précisait : « la qualification religieuse des pièces musicales doit résulter explicitement de leur destination originelle et de leur contenu ». Quel que soit leur degré d'antiquité, voire de ferveur, les tris de Schubert ou les sonates de Mozart seraient donc à l'avenir interdits d'exécution.

Mais le Vatican ne s'arrêterait pas en si bon chemin. Le droit canon venait appuyer ses propos. Celui-ci prescrivait le libre accès aux lieux de culte et interdisait de fait l'organisation de spectacles payants. En conséquence, chacun devrait se dispenser d'apporter un petit supplément, même grâce à Bach ou à Messiaen, au dîner du culte. Rome rappelait à l'ordre tous les curés, qui, pour les besoins de la messe, avaient revêtu l'habit trop séculier des organisateurs de concert. Mieux valait donc

sonner le glas dans les nombreuses églises qui chaque année affichent de véritables saisons musicales.

La-dessus, voici l'été, avec son cortège de festivals, de « semaines » et de rencontres, qui investissent à qui mieux mieux cathédrales, chapelles ou cloîtres. La liste des concerts « paroissiaux » pour la seule région parisienne est éloquent. Dans les habituelles Sainte-Chapelle, Saint-Médard, Saint-Eustache ou Saint-Germain-des-Près, les airs d'opéra de Mozart, les sonates de Chopin se mêlent toujours aux divines de deum, requiems et cantates. La recommandation romaine, laissée à l'ordinaire des évêques, a donc vu son application pour le moins ajournée. Après l'alerte de l'hiver, il n'est plus resté qu'à l'air qu'un parfum d'encens refroidi... et qu'une vaste question.

Que faut-il entendre désormais par musique sacrée, hormis le cas d'un texte religieux mis en musique ? Lorsque la Congrégation déclare d'un ton égal qu'« une musique symphonique, et belle soit-elle, n'a pas de caractère religieux » ne peut-on pas répondre avec Pie XII, après l'audition d'un quatuor de Beethoven interprété au Vatican : « Bravi! Bravi! Ah! mon Dieu, quand nous sera-t-on des Tantum ergo de cette qualité-là? ».

En effet, la qualité semble le seul critère qui permette de venger le principe de l'interdiction en musique. Sinon que dire de la musique du *Concordia Iustitia*, hymne marial, inspiré de la chanson la plus lubri-

que du moyen âge? Du *Tantum ergo* de Rossini écrit à la manière de ses opéras bouffes? Du radieux *Sanctus Beatus vir*, composé par Monteverdi d'après le madrigal *Chevalure dorée*? Le *Miserere* du *Bourgeois gentilhomme* est devenu cantique au saint sacrement par le biais de quelques vers qui sont à peine un peu de prose; et personne ne s'en plaint...

Sans doute, les temps ont-ils changé. Notre-Dame n'est plus cette maison du peuple, « astile des personnages, parlant aux bourgeois », et refuge privilégié pour toute une production artistique que des salles spécialisées devaient, par la suite, recueillir et cultiver. Sans doute les musiques fœdéralement populaires, les variétés, le jazz, le rock, acquiescent-elles peu à peu leurs sanctuaires. Mais l'ordonnance papale rappelle soudain le caractère des auditions des œuvres mêmes que, bon an mal an, on estime sacrées. L'affaire se corse. Il n'est plus question de faire payer sa place à celui qui voudrait écouter une messe de Mozart, des pièces pour orgue de Messiaen, ou une passion de Bach, et cependant le document ne dit mille part que la production doit être gratuite. On conseillera même vivement à l'organisateur de régler les frais du concert. Il suffira d'attendre la venue du manager ou du sponsor futuristes qui assureront les dépenses sans contrepartie d'une soirée musicale dans une église. Assieds-toi et fais tes comptes, dit l'Évangile!

STEPHANE GAMBER.

Le marché du disque

La nouvelle croissance

Après la baisse de la TVA et l'introduction de la publicité télévisée pour les disques, l'industrie musicale invente une nouvelle forme de distribution.

L'abaissement du taux de la TVA survenu le 1<sup>er</sup> décembre dernier (18,6 % au lieu de 33,3 %) et l'introduction en mai de la publicité télévisée pour les disques ont relancé les ventes. Depuis 1980, le chiffre d'affaires annuel de l'industrie musicale était en baisse sensible. Au cours du premier semestre, le progression du même chiffre d'affaires par rapport à la même période de 1987 atteint 31,8 %, dont une augmentation de 78,3 % pour les disques compacts, 43,3 % pour les cassettes, 3,7 % pour les albums. Le phénomène que l'on aurait pu croire passager se consolide. Seul le 45 tours ne suit pas la même courbe : moins 7,3 %.

Paradoxalement, cette nouvelle croissance paraît s'effectuer en élargissant l'éventail de choix du consommateur : les ventes au-dessus du million, encore fréquentes il y a deux ans, avec notamment Renaud et Jean-Jacques Goldman, ne semblent plus de mise. Le plus haut chiffre se situe à environ 700 000 exemplaires avec l'album de Johnny Clegg. L'industrie phonographique, qui a fait sa mutation (en 1978, six mille trois cent trente-six personnes collaboraient aux soixante-cinq sociétés composant le Syndicat national de l'édition phonographique; en 1986, il n'y en avait plus que trois mille quatre cent quatre-vingt-deux), n'est plus au « rouge » pour la première fois depuis dix ans. Mais ses responsables soulignent que, sur le marché européen, le chiffre d'affaires à valeur constante est inférieur à 6 % de celui de 1980 et à 15 % de celui de 1978. Ces mêmes responsables espèrent une nouvelle baisse de la

TVA dans le cadre de l'harmonisation des taux européens en 1993; le Comité économique et social des Communautés européennes s'est prononcé récemment en faveur de l'imposition des enregistrements sonores au taux réduit de 7 %, comme les autres biens culturels.

Dans cette perspective et avec la conviction que le marché phonographique a repris sa croissance, la société Virgin ouvre en novembre, au 52-60, avenue des Champs-Élysées, un mégastore, c'est-à-dire un grand magasin à trois niveaux dans le style des années 30 (beaucoup de marbre, coupole de verre, etc.) spécialisé dans la vente de tous les supports musicaux, audiovisuels et produits voisins (vidéo, livres, tee-shirts, gadgets, posters, billetterie de concert), qui serait ouvert du lundi au samedi, de 10 heures à 24 heures, et auquel serait incorporée une cafétéria, une radio FM et un lieu d'animation interne pour la promotion des produits.

Ce genre de magasin existe en Grande-Bretagne depuis la fin des années 70. Le premier mégastore Virgin a été ouvert dans Oxford Street, à Londres en 1979. But : offrir une gamme de produits musicaux aussi large que possible et les présenter au public de telle façon que celui-ci n'ait pas l'impression de se livrer à un travail d'archéologue. L'accès au produit facilitant le choix du consommateur, que celui-ci soit ou non spécialisé. Il y a huit mégastores en Grande-Bretagne, un en Irlande, un en Australie. Leur surface excède toujours 1 000 mètres carrés.

Avec le mégastore des Champs-Élysées, Virgin veut offrir aux consommateurs parisiens d'abord, et peut-être demain de province, un « espace loiras » adapté aux quinze-cent-cinq ans, c'est-à-dire aux gros consommateurs de musique.

CLAUDE FLÉOUTER.

Pharoah Sanders fait la réouverture du New Morning

La musique noire, Dieu et l'histoire

Pharoah Sanders est entré dans le groupe de Coltrane en 1965. Il venait après la première génération des grands libertaires du free-jazz. Cette semaine, il fait la réouverture du New Morning dont il est un habitué.

Sur les traces de Pharoah Sanders, faisons un détour inattendu mais instructif par le 400 mètres plat, dont Butch Reynolds vient de pulvériser le record du monde (le Monde du 19 août). Autre musique noire.

Lee Evans, détenteur incontesté du record depuis vingt ans, court « pour la justice sociale et le peuple noir » (sur le podium à Mexico, en 1968, poing garni de noir, biceps des Panthers noirs sur la tête incli-

née). Son drapeau déclaré, un Nigérian entraîné par ses soins, a alors voulu courir « pour Dieu ». Dies ne l'a pas aidé à battre le record. Ses voix, on le sait, sont impénétrables. Le nouveau recordman, Butch Reynolds, ne s'embarrasse pas plus de Dieu que des autres sociétés. Il court simplement « pour le record ». Vainqueur le semaine dernière, il a plusieurs fois crié : « Maintenant, l'histoire, c'est moi! ».

Si l'on veut bien comprendre cette petite fable, mieux vaut relire Hegel à la lumière de Kojève. Lee Evans, son drapeau déclaré et Butch Reynolds sont noirs. Le jazz raconte leur histoire à sa façon : comme d'habitude, avec un temps d'avance. Pharoah Sanders, l'homme par qui Dieu s'est installé dans la musique de Coltrane, est né à Little-Rock : comme Lester Bowie, tout juste un an avant, le 10 octobre 1940. Début de carrière semblable à celui de tous les saxophones ténors de l'époque, dans les groupes rhythm'n blues en

tourée : Richard Boone, Ed Kelley, Bob Porter, etc.

An milieu des années 50, Little-Rock (Arkansas) est un haut lieu de luttes pour l'intégration raciale. On s'en souvient. Une affaire d'État, la troupe, les manifestations, pour faire entrer un malheureux gamin dans une lycée blanc. L'époque est sportive. Le free-jazz fait de son éthique violente une esthétique. Passage obligé. La contestation va jusqu'à bouleverser l'harmonie, le rythme et la sensibilité musicale. Musiciens et partisans du Black Panther Party échangent des vues, des sons et des projets de société.

Les grands mythes des années 70

Pharoah Sanders libère alors les grands mythes des années 70 : la célébration d'une Afrique de fantasme et de réalité, la recherche des états d'exception (extase, méditation, expérience intérieure), et cette sagesse qu'il prétend convoquer par

la musique (*Wisdom Through Music*) ou par l'unité (*Black Unity*) est le titre d'un autre de ses albums). Voilà comme il transforme la parole des libertaires d'abord aux côtés de Coltrane, qui est son Dieu, enfin un de ses dieux, puis, à la mort du géant (17 juillet 1967), aux côtés d'Alton Coltrane. Coltrane avait sans doute besoin de sa présence pacifiante. Ensemble, ils ont gravé une demi-douzaine de disques dont quelques moments : *Ascension*, *Kulu Sé Mama* ou *Meditations*.

Son premier apport s'est placé sous le signe de la passion brûlante, convulsive. Comme s'il cherchait à sublimer (par chimie analytique) les sèves et grossières inflexions du rhythm'n blues. Avec une énergie et une puissance rares, sa quête est toujours en bordure de la voix humaine : sa musique démente l'humanité de la voix ou celle du corps qui murmure et éclate. L'histoire lui a donné son temps. Après un engagement particulièrement nerveux (cette proximité avec Coltrane, sans doute), Pharoah Sanders a suscité un vif intérêt lors des années 70 du jazz proprement dit. Musiques plausantes, mélodies incantatoires ont servi de fond sonore à pas mal de soirées méditatives, modèle 70 : cocains, onces, réveries. Après quoi est venu le reflux, une certaine discrétion et beaucoup d'écailles.

En pleine célébration des années 70 (au train où ça va, on célébrera en 89 l'année 88, ses élections, ses tubes, ses modes et son retour au flamenco qu'on viendra justement d'oublier, Pharoah Sanders rouvre le New Morning). Faut-il voir un signe? Au fait : qui tient aujourd'hui le flambeau? L'histoire, comme dirait l'autre, l'histoire, aujourd'hui, c'est qui?

FRANÇOIS MARMANDE.

\* Pharoah Sanders au New Morning, 7-9, rue des Petites-Écuries, le 24, 21 h 30.

EXPOSITIONS

Otto Freundlich à Rochechouart

Un Européen

1911-1943. Entre ces deux dates, le Musée d'art contemporain de Rochechouart (Haute-Vienne) présente une centaine de toiles d'Otto Freundlich qui est, dans les années 30, le mortel honneur de faire la « une » du catalogue de l'exposition itinérante « Entartete Kunst » (l'art dégénéré) organisée par Goebbels. Son œuvre peint et sculpté fut expulsé des musées où il figurait et détruit dans un autodafé avant que l'artiste fût déporté lui-même; juif, communiste et peintre abstrait, il avait tout pour attirer l'intérêt tenace de la Gestapo qui le retrouva (sur dénonciation) caché chez des paysans des Pyrénées-

Orientales et l'expédia au camp de concentration de Madaneck; il y mourut le 9 mars 1943; il avait soixante-cinq ans.

L'exposition du musée de Rochechouart retrace cette destinée singu-

lière. Otto Freundlich connut le cubisme français, l'expressionnisme allemand, les débuts russes de l'abstraction et le surréalisme. Il se voula aussi classique et fit de l'ogive gothique (il avait travaillé à la restauration des vitraux de Chartres au début de 1914), un élément quasi permanent de ses compositions abstraites.

GEORGES CHATAIN.

\* Otto Freundlich, Musée départemental d'art contemporain de Rochechouart (Haute-Vienne), jusqu'au 18 septembre 1988. Ouvert tous les jours, sauf mardi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

MERCREDI

Advertisement for the film 'SALAAM BOMBAY!' featuring Mira Nair. Text includes: 'Ce film est dédié aux enfants des rues de Bombay', 'C'est l'histoire d'un monde qui prive ses enfants du droit de jouer de l'enfance, un monde qui n'a plus rien d'innocent.', 'SALAAM BOMBAY! rend hommage à l'esprit de survie de ces enfants, pleins d'humour, dignes, solides et flamboyants.', 'CAMÉRA D'OR CANNES 1988', 'UN FILM DE MIRA NAIR'.

Vertical text on the left margin, possibly a sidebar or additional advertisement details.







UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde CADRES

**Javance**

### Jeunes auditeurs vous irez loin...

à la Banque Populaire de la Côte d'Azur solidement implantée sur la région (1000 personnes, 62 agences). Diplômés d'une grande Ecole de Gestion ou d'un DECS, disposant d'une première expérience d'Audit, vous saurez mettre à profit vos compétences au sein de notre Direction du Contrôle.

Vous avez de réelles qualités de rigueur et de contact ainsi que des connaissances de base en informatique. Bénéficiant d'une structure décentralisée, la Banque vous offrira des perspectives d'évolution diversifiées. Basés à Nice, vous effectuerez de nombreux déplacements.

Merci d'adresser votre candidature, sous forme manuscrite, CV + photo + prétentions à la Direction des Ressources Humaines - 4, rue du Docteur Baréty - 06000 NICE.

**BANQUE POPULAIRE DE LA CÔTE D'AZUR**  
UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE

### MUTUALITE FRANCAISE

recherche pour sa  
DIRECTION PREVOYANCE

### CADRE FORMATEUR H/F

Vous aurez, au sein d'une équipe de formateurs, la responsabilité de concevoir et d'animer des stages sur la prévoyance.

Si vous avez complété vos études supérieures (Droit, Sciences Eco...) par une formation en assurances, si vous justifiez d'une expérience d'au moins 3 ans comme formateur (si possible dans le secteur des assurances) si vous êtes disponible pour de nombreux déplacements en province.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo (restituée) et rémunération souhaitée à  
**MUTUALITE FRANCAISE**  
Division des Relations Sociales  
255, rue de Vaugirard  
75719 Paris Cedex 15.

**MUTUALITE FRANCAISE**

PME leader national en conception et fabrication imprimantes Vitéox et produits périphériques recherche dans le cadre de son expansion.

### UN DIRECTEUR INDUSTRIALISATION FABRICATION

Sa mission : contrôle de qualité, suivi des produits de la fabrication au S.A.V., nomenclatures, méthodes de production. Ses interlocuteurs : la direction générale, le bureau d'études, l'équipe production, les sous-traitants.

Le profil : 30 ans minimum, diplôme d'ingénieur, une expérience requise de 5 ans minimum dans le domaine fabrication électronique est requise.

Le lieu de travail : banlieue Nord-Ouest, 15 km de Paris.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite avec prétentions sous n° 8 717, LE MONDE PUBLICITE - 4, rue Montessuy, 75007 PARIS.

ORGANISATEUR AUT NIVEAU

Intégré au sein du département des Assurances individuelles (400 personnes), il aura la responsabilité d'une équipe de 20 personnes dont 4 cadres assurants :

- la mise en place et le développement du système de gestion concernant les contrats grands-publics (Assurances grands-publics, PER, produits de capitalisations...);
- le suivi des systèmes informatiques;
- les missions d'organisations spécifiques au centre de gestion.

Pour ce poste nécessitant rigueur et sens des relations humaines nous souhaitons rencontrer un professionnel de l'organisation, diplômé de l'enseignement supérieur et ayant au moins 5 ans d'expérience, si possible dans une compagnie d'Assurances.

Titulaire dans le peloton de tête des groupes mondiaux de l'Industrie Chimique, CIBA-GEIGY représente en France 5,5 milliards de CA, un effectif de plus de 4 000 personnes et 10 unités de production.

### INGENIEUR DE PROJETS

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur et âgé de 30 ans environ, vous avez complété votre formation par quelques années d'expérience dans l'Industrie Chimique et approfondi vos connaissances en régulation et automatisme.

Au sein d'une usine en pleine expansion nous vous confierons des missions diversifiées dont le niveau d'autonomie et de responsabilité sera fonction de votre expérience.

Après une étude approfondie de nos moyens de production, vous concevrez et réaliserez de nouvelles installations tout en proposant des modifications visant à améliorer les structures existantes.

La maîtrise de l'Allemand et votre sens relationnel vous permettront de collaborer efficacement avec une équipe de spécialistes.

Pour nous rejoindre, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à : Etablissement CIBA-GEIGY SA 37, av. de Bâle - 68330 HUNINGUE

**CIBA-GEIGY**

### DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille 23 ans ch. pl. ESTHÉTICIENNE COSMÉTIQUE. J.F. française, 28, scort. 17, all. angl., en RFA depuis 1981, cosmétique, traitement taches / informaticienne, recherche nouvel emploi en France. Libre de suite, Isabelle BAULEY, Pousaustresses 35, 0-6000 Murch 70. Tél. 19-49-89-760-88-11.

J.H. 25 ans BAC '82, 9 ans d'expérience, rech. poste stable dans la comptabilité. Tél. 42-71-13-56. sp. 18 h ou répond. téléph.

1 SEUL COLLABORATEUR vous manque et tout est déposé. Ne cherchez plus, je suis le chasseur manquant. 27 ans, créatif, études sup., autodidacte, gestion, press. pub. (direction art., prod., collection). ch. à évoluer dans GALAXIE GUYENBERG ou MARCONI. Envoyez sous n° 8 720, LE MONDE PUBLICITE 8, rue de Montessuy, 75007 Paris.

M. 37 a. exp. presse mensuelle et quotidienne, rech. poste rédact. chef techn. Entre sous le n° 8 696, LE MONDE PUBLICITE 8, rue de Montessuy, 75007 Paris.

Secrét. dir. ch. empl. pr début sept. Nomb. réf. Contacter sous le n° 8 696, LE MONDE PUBLICITE 8, rue de Montessuy, 75007 Paris.

GÉOMÈTRES SOCIÉTÉ DE SOUVENIRS, ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS, VOUS RECHERCHONS OPÉRATEUR ou TECHNICIEN TOPOGRAPHIE. Je suis disponible J.H. 25 ans - Dipl. bac PS + dipl. univ. d'adjoint technique. - Sout. off. topographie. Lib. O.M. fin juillet 1988. Envoyez c.v. sur demande. Entre sous le n° 8 697, LE MONDE PUBLICITE 8, rue de Montessuy, 75007 Paris.

### LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

RECHERCHE SON  
DIRECTEUR DES ÉQUIPEMENTS ET DES TRANSPORTS

(X, Poids et Chasseurs, Centrale, etc.)

- A la tête d'une équipe de 100 personnes et responsable d'un budget très important, dans les domaines suivants : Routes, Bâtiments (collèges), Transports.
- Outre ses connaissances techniques, il lui est demandé :
  - Une première expérience dans des fonctions similaires ou voisines ;
  - une aptitude à la gestion des ressources humaines et financières ;
  - le sens du dialogue avec les élus et les collectivités publiques.

Adressez C.V., lettre manuscrite et prétentions à : Monsieur le Président du Conseil Général de la Moselle Hôtel du Département, B.P. 1096, 57036 METZ Cedex 1.

LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Engage, pour son siège, son

### CHARGE de CLIENTELE "GRANDES ENTREPRISES"

MISSION : Professionnel confirmé, vous serez chargé, auprès des entreprises régionales les plus importantes, d'y développer nos produits les plus performants du secteur de financement, placements et services bancaires.

FORMATION : Après des études supérieures avec option banque ou finances, vous avez acquis la maîtrise des techniques de financement ainsi que la connaissance du droit et de la fiscalité des entreprises.

EXPÉRIENCE : 5 ans minimum au sein d'un établissement bancaire ou financier, dans un poste analogue comportant analyse et montage de dossiers de financement importants.

QUALITÉS : Votre goût des contacts à l'intérieur, votre efficacité et votre fiabilité ont fait de vous un interlocuteur reconnu par les responsables d'entreprises.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo, tél. CA 64/82) à notre conseil

Jacques JAMMET BJS CONSULTANTS  
3, rue Gaston Flanès - 64300 ORTHEZ

**BJS**  
BORDEAUX - ORTHEZ - TOULOUSE

### Rédacteurs études de crédit

Nous sommes un établissement spécialisé du groupe des BANQUES POPULAIRES dans les domaines de l'affacturage et du financement des équipements. Pour étoffer notre service ETUDES DE CREDIT, nous recherchons des REDACTEURS.

Vous serez chargé d'étudier les demandes de financement d'équipement d'entreprises de tous secteurs et d'établir les contrats concernant les dossiers acceptés.

Vous êtes diplômé de l'Enseignement Supérieur (Maîtrise de gestion ou Ecole de Commerce), et vous avez acquis (ou pas) une première expérience dans une fonction similaire.

Votre rigueur et votre sens du risque vous permettront de rejoindre une équipe jeune et formative.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, au Service du Personnel - B.P.F.D. - 31, quai de Grenelle - 75738 PARIS Cedex 15.

**BANQUE POPULAIRE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT**  
-BXPFD

### Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

### L'IMMOBILIER

appartements ventes

17<sup>e</sup> arrdt  
Prie Bld BATHONNOLLES. Studio et ch. 2<sup>e</sup> étage et sur plus. Pts : 230 000 F. Sur place le 23-08 de 12 h 30 à 16 h. 18, rue Puitsaux, 17.

92 Haute-de-Seine  
ST-CLOUD. Centre ville, rue calme. Très jolie vue. Excmpt 2 p. 48 m<sup>2</sup> + 10 m<sup>2</sup>. Proche parc. Pts : 82 000 F. De livraison 48-02-80-80.

BOULOGNE NORD. URGENT Sd. belle chbrs, 63 m<sup>2</sup>, rez de ch. clair, Possib. prof. Pts : 170 000 F. De livraison 48-02-80-80.

95- Val-d'Oise  
CERGY CENTRE-VILLE  
A 5<sup>e</sup> GARE, RER Part. vend de résidence calme, standing, F. 74 m<sup>2</sup>, cuis. équipée, cave, parking souterrain, chauffage indiv. 740 000 F - 30-08-87-12.

appartements achats  
IMMO MARCADET  
Recherche urgent tres surfaces, même à rénover. Pts : 45-82-41-82.

locations non meublées demandées  
Paris  
INTERNATIONAL SERVICE  
rech. pour Banques, Sds multinationales et diplômes, grds apps de mpt. 6-6-7 places. 42-80-20-42.

RÉSIDENCE CITY  
rech. pour Multinationales et Ambassades APPTS HAUT DE CHAUME av. rlv. 2 chbrs et VILLAS Paris ouest-est. Tél. : (1) 45-27-12-19.

EMBASSY SERVICE  
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres. Tél. (1) 45-62-78-99.

locations meublées offres  
Paris  
MARAIS  
Studio meublé tout conf. à louer pour un an ou plus, 4 000 F ch. comp. Visite s/pl. : 23 août, 12 h à 18 h et 24 août, 10 h à 14 h. 10, r. de Trévise, 75004 Paris.

propositions diverses  
Recherche PARIS, famille chaleureuse avec adolescents pour accueillir UN AN à Paris FIN SEPTEMBRE J.F. française ayant vécu 10 ans aux USA et désirent reprendre son éducation française. Conditions à fixer. Tél. : (1) 21-21-00-83 début septembre.

pavillons  
CHAMPIGNY-CEZULLY Val-de-Marne (94500). A vendre pavillon 1980. Sur sous-sol, 4 chambres, 2 s. de b. de, cuis. équip. salle de séjour, 2 w.c. 2 garages, terrasse. Terrain 720 m<sup>2</sup>. Pts : 3.000.000 F. Téléphone : 48-80-25-82. Après 18 heures.

maisons de campagne  
VILLERS-SUR-MER 300 m centre ville, 600 m plage, maison indiv. meublée avec terrasse ancol. 2 p. + recevoir, armoire, cuis. bain, w.c., grn. garage. 280 000 F. 48-88-12-88. Sur. 48-88-88-88 le soir.

propriétés  
BEAUMONT-LE-ROGER (27), 120 km de Paris. Basse vallée, terrain. Petit ravin, authent., restaurant, parfait état, habit. de suite, meublée + chbr. de suite, meublée, 5 ch., 2 salles de bain, 2 w.c., grn. cuis. S/vitr. plat de 6 000 m<sup>2</sup> pour, sur div. : 680 000 F avec 2 000 m<sup>2</sup> de terrain à desc., facil. vend. à part. de 200 000 F. 42-88-00-08 de préférence soit seul weak-end ou répondeur.

rare. Dans la bord de l'Esomne, 30<sup>e</sup> Paris, plat d'ind. 180 m<sup>2</sup> + 1/2 pièce 3 000 m<sup>2</sup>, ent. cin. + pharmacie. 2 840 000 F. Réf. 147. Ansd Route SA 43-70-88-88.

bureaux  
Locations  
EXCEPTIONNEL PONT CLICHY  
5 stations St-Lazare, autour route Nord, Pontoise direct. 3 700 m<sup>2</sup> CLOISONNÉS Bureaux, informatiques, neuf, en condition, sécurité, parkings, jardin. 700 F/m<sup>2</sup> Mich. Bernard 45-02-13-43.

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS  
SARL - RC - RA  
Constitueurs de Société. Démarches et tous services. Permanence téléphonique. 43-55-17-50.

DOMICILIATION  
DEPUIS 80 F/MOS PARIS 1<sup>er</sup>, 9<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>. INTER DOM 43-40-31-45.

Votre adresse commerciale ou SIÈGE SOCIAL bureaux, secrétaire, tél. CONSTITUTION STES Prix comp. Délais rapides. ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION 8<sup>e</sup> bureaux, tél. télécopie AGECO 42-94-95-28.





La chronique de Paul Fabra

Un bon ministre et une mauvaise politique

QU'EST-CE qu'un bon ministre des finances ? Un bon ministre fait-il nécessairement une bonne politique ? Ces questions, et quelques autres, on ne peut s'empêcher de se les poser à propos de James Baker, qui fut secrétaire américain au Trésor, de janvier 1985 jusqu'à mercredi dernier 17 août, jour où il fut remplacé dans ses fonctions par Nicholas Brady - et où lui-même prit officiellement la direction de la campagne électorale de George Bush.

Si elles viennent naturellement à l'esprit, c'est que James Baker a joué un rôle crucial tant sur la scène nationale que sur la scène internationale. Dans une déclaration rendue publique le 5 août dernier, Alan Greenspan, le président de l'Institut d'émission des Etats-Unis (Système de réserve fédérale) assurait qu'il « fut un des secrétaires au Trésor les plus efficaces (one of the most effective) de l'histoire de la nation ».

22 février 1987), avait joué avec les nerfs déjà surexcités des opérateurs de Wall Street. Son prestige eut à souffrir plusieurs semaines de cette gaffe, mais c'est un fait qu'on ne l'a pas retenu durablement à charge contre lui.

Tel est peut-être le privilège des hommes politiques qui savent identifier leur action avec une seule grande bataille. On ne leur reproche pas une inégale maladresse, pour peu que leur objectif soit clair et aille dans le sens des intérêts du plus grand nombre. Ce qui pourrait les perdre dans l'esprit de l'opinion, c'est leur manque de détermination, ou celle-ci n'a jamais fait défaut à James Baker.

marks et 264 yens. De quoi bouter les producteurs américains hors de tous les marchés du monde et les laisser sans défense, sur la leur, face à une concurrence étrangère envahissante.

En liaison étroite avec Paul Volcker (avec qui le précédent secrétaire au Trésor, Donald Regan, était au plus mal), James Baker monte une opération éclair. La Banque fédérale de New-York ainsi que la Bundesbank vendent quelques dizaines de millions de dollars (ce qui est peu), et surtout le font savoir *urbi et orbi*. Le signal est donné. Il est désormais patent que Washington ne veut plus d'un dollar de plus en plus fort. On comprit vite que le nouveau secrétaire au Trésor voyait d'un oeil très favorable le mouvement de repli du marché.

Le Middle-West agricole, pliant naguère sous le fardeau des dettes, reprend espoir grâce notamment à l'exportation. A telle enseigne que, selon le *Harald Tribune* du 12 août, telle et telle banque de l'Iowa, du Nebraska ou du Kansas apparaissent maintenant, malgré les dommages causés à leurs clients par la sécheresse, comme autant de placements prometteurs. Dans certaines localités des Etats-Unis règne le suremploi. Le taux de chômage y est descendu en dessous de 3 %, voire de 2 %.

A quoi bon, dans ces conditions, faire remarquer ceci : il suffit parfois de ne plus appeler une pratique par son nom - la mémoire historique est courte de nos jours - pour qu'elle cesse de passer pour ce qu'elle est. Je ne dis pas que James Baker avait le pouvoir effectif d'empêcher les marchés d'aller « trop loin », ni qu'il lui eût été facile de déterminer le point au-dessous duquel le dollar commencerait à être « sous-évalué ». Mais tout s'est passé comme s'il avait embrassé sans examen la doctrine simpliste - bien qu'ayant reçu un semblant

de justification de la part de tel ou tel prix Nobel de sciences économiques - selon laquelle il convenait de laisser filer le change jusqu'au moment où un dollar fortement déprécié rétablirait l'équilibre de la balance commerciale.

Les dernières statistiques ont apporté un nouveau et cinglant démenti à ce calcul. Sous le couvert de cette fallacieuse attente, les Etats-Unis, avec James Baker, avaient pratiqué, sur une échelle encore jamais vue, une politique qu'on aurait jadis péjorativement qualifiée de politique de dévaluation compétitive. Si, pour gagner des marchés, un pays déprécie délibérément et systématiquement sa monnaie, que reste-t-il de l'économie de marché et de ses avantages, réels ou supposés ?

UN des grands spécialistes américains de l'économie monétaire le professeur Ronald McKinnon, de l'université Stanford, écrit - ce que James Baker ne semble pas se préoccuper de savoir - que les Etats-Unis resteraient en déficit aussi longtemps qu'ils auront besoin d'emprunter pour financer leurs dépenses budgétaires. Selon lui, une exceptionnelle occasion de stabiliser les changes à un niveau mutuellement bénéfique a été perdue à la fin de l'année 1986. A cette époque, le dollar valait encore 2,3 deutschemarks, correspondant à 7 francs et à 200 yens. Selon lui, ces cours égalisaient à peu près le pouvoir d'achat entre ces trois grandes monnaies.

Mais, pour chercher à assurer un équilibre, il faut être capable, et désireux, de s'en représenter les conditions. James Baker, qui sait se fixer des objectifs, s'est, si moins dans le domaine qui était devenu le sien, une vision ?

LES PRIVATISATIONS DANS LE TIERS-MONDE

Un mouvement de libéralisation

Par ZAKI LAIDI (\*)

DE Santiago à Séoul, en passant par Abidjan et Bagdad, le vent de la privatisation souffle sur les pays du tiers-monde. Le Maroc est le dernier pays à avoir annoncé un vaste programme de privatisation.

Dans la mesure où les entreprises publiques sont souvent déficitaires, la privatisation devrait permettre à l'Etat de se délester d'une charge trop lourde, de s'assurer de recettes stables par le biais de la fiscalité, voire de convertir une partie de sa dette publique. Accessoirement, la privatisation peut contribuer sur un plan plus politique à casser un monopole syndical ou démanteler certaines « féodalités » constituées dans le secteur public ou parapublic.

Pourtant, sur le millier de sociétés potentiellement privatisables dans les pays en développement, 15 % à peine d'entre elles ont fait l'objet d'une rétrocession au secteur privé. Pour l'essentiel, les privatisations sont à ce jour restées limitées au secteur de la commercialisation agricole, des transports publics et des activités de service. Les deux seuls pays où le processus de privatisation a été poussé le plus loin sont le Chili et le Bangladesh.

La privatisation est une réponse à l'hypertrophie de l'Etat. En Afrique, par exemple, le nombre des entreprises publiques atteint

les trois mille ! Le seul Brésil compte plus de six cents entreprises publiques contre à peine cent cinquante au milieu des années 60.

L'Asie n'a pas, contrairement à certaines légendes, échappé à ce mouvement. L'Etat exerce encore aujourd'hui de très grandes responsabilités dans la vie économique de Taïwan et de la Corée. En 1983, la part des entreprises publiques dans la formation brute de capital fixe était de 27,7 % en Asie, contre 32,4 % en Afrique. La faiblesse du capitalisme local, plus que l'idéologie, explique ce sarrement de l'Etat.

Ce serait commettre une grave erreur de jugement que de croire qu'il suffirait de privatiser pour rendre ces économies plus compétitives. A regarder les choses d'un peu plus près, on se rend compte que le « trop d'Etat » est pour le moins ambigu. Dans beaucoup de pays, la prolifération des organismes publics s'est accompagnée d'un desserrement du contrôle économique de l'Etat sur eux.

Au Costa-Rica, par exemple, la Banque mondiale a dénombré pas moins de cinq cent cinquante institutions étatiques jouissant d'une indépendance financière et opérant hors de tout contrôle. Le secteur parapublic ivoirien a connu une autonomisation comparable par rapport à l'Etat, entraînant

ainsi un très grand laxisme en matière de gestion et d'emprunts extérieurs. Il est d'ailleurs assez symptomatique de voir que certains gouvernements africains envisagent la réforme des entreprises publiques comme l'occasion de renforcer leur contrôle tatillon sur les entreprises. On pourrait ainsi multiplier les exemples.

Avant donc de privatiser, il faut rationaliser la gestion de l'Etat. De surcroît, la différence entre entreprises privées et entreprises publiques est souvent fantaisiste. Tout dépend de l'environnement dans lequel elles fonctionnent.

Les différences de performance entre pays en développement tiennent moins à la place plus ou moins grande faite au secteur privé qu'à la plus ou moins grande soumission des entreprises publiques aux règles du marché. Or, de façon schématisée, on peut distinguer trois types idéaux de régulation économique étatique : la régulation bureaucratique et la régulation patrimoniale.

La première dominante en Asie garantit une certaine autonomie aux entreprises publiques par rapport à l'Etat. Elle les soumet aux exigences de la rentabilité, les ouvre à la concurrence du secteur privé et parfois du marché mondial.

Enfin, il faut évoquer les économies à régulation patrimoniale où l'étatisation de l'économie permet avant tout une accumulation de la richesse à des fins privées. Ici l'Etat est purement et simplement privatif.

Entre ces trois modèles, les frontières sont loin d'être étanches. Ethiopian Airlines est un remarquable - mais rare - exemple de succès de la logique de marché dans un des pays les plus fortement bureaucratifiés : l'Ethiopie. Inversement, il existe de nombreux exemples d'entre-

prises publiques mal gérées dans des pays réputés pour le respect des règles du marché. Mais l'existence de passerelles n'annule pas la réalité de ces trois modèles, et, si ceux-ci méritent d'être rappelés, c'est parce qu'ils induisent un rapport à la privatisation assez différent.

Dans les pays à gestion de marché qui sont souvent des pays semi-industrialisés (Corée, Taïwan, Turquie, Brésil), la privatisation procède du mûrissement et de l'approfondissement d'un processus de libéralisation économique. L'autonomisation déjà ancienne des groupes privés par rapport à l'Etat réduira la signification politique de la privatisation.

Dans les pays à gestion bureaucratique d'Afrique et du Proche-Orient, les problèmes de la privatisation sont plus sérieux en raison de l'environnement économique globalement défavorable, de l'absence de tradition industrielle privée, de l'imbrication des mécanismes d'accumulation économique et de contrôle politique. Là, une privatisation décrétée ne changera rien à la situation économique. On assisterait à des privatisations sans libéralisation. Pour que les privatisations réussissent, il faut donc modifier et libéraliser l'environnement économique : réforme des entreprises publiques pour les rendre plus compétitives, allègement du carcan fiscal, législatif et administratif, qui soumet les entreprises publiques et privées au contrôle de la bureaucratie.

Partout où cela est possible, les programmes de privatisation doivent inclure la création ou la dynamisation des marchés financiers sur lesquels s'échangeront des actions et se « fixera » une épargne parfois thésaurisée. En Afrique, le défi majeur porte sur le drainage de l'épargne informelle des « tontines » vers un marché financier attractif. Dans cette perspective, la cotation en Bourse des sociétés doit être encouragée.

La « répression financière » exercée sur les dividendes des actions par certaines émissions de titres de l'Etat (bons du Trésor) doit être atténuée ou supprimée. La création des zones franches peut servir de « galop d'essai » et

(\*) Chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques.

de vitrine à une politique efficace de libéralisation économique.

Sur un plan social, tout programme de privatisation doit prendre en compte la répartition des tâches du service public entre le secteur étatisé et le secteur privé. Faute de quoi on risque fort de voir naître un partage inégal des tâches entre l'Etat qui prend en charge les déficits (socialisation des pertes) et le secteur privé qui engrange les bénéfices (privatisation des gains).

En Afrique, la privatisation de la commercialisation agricole connaît des difficultés car le secteur privé n'est intéressé que par le profit immédiat. Il ne trouve par conséquent aucun avantage à se substituer à l'Etat pour commercialiser le carburant, les pompes ou les engrais.

C'est pourquoi tout programme de privatisation doit reposer sur une méthodologie rigoureuse : audit des entreprises publiques pour éviter une sous-évaluation des actifs au moment de la vente au secteur privé, rédaction d'un cahier des charges contractuels et des obligations du repreneur privé et de l'Etat.

Une fois l'environnement économique assaini, il convient d'empêcher que la privatisation ne débouche sur l'appropriation des richesses nationales par les seuls groupes étrangers ou par un

petit noyau de nationaux. En Afrique, on craint beaucoup les Libanais et les Asiatiques déjà bien implantés. En Malaisie et en Indonésie, on appréhende une mainmise chinoise.

De façon plus générale, beaucoup de gouvernements s'inquiètent de voir émerger des groupements économiques autonomes par rapport à eux. Le remplacement d'un monopole public par un monopole privé n'est en effet ni sain socialement ni efficace économiquement.

Et ce que l'on oublie souvent de dire, c'est que le secteur privé dans le tiers-monde n'est pas toujours partisan du libéralisme. Les rentes qu'il a pu, ici ou là, acquérir à l'ombre des dispositions protectionnistes sont préférables à la concurrence internationale souvent redoutée. C'est tout le problème de la conversion d'un secteur privé rentier et protégé en secteur privé capitaliste.

Il n'y a plus à hésiter aujourd'hui sur les mérites d'une politique de libéralisation dans les pays en développement. Les impasses de la gestion étatique comme les contraintes internationales imposent à ces pays une conversion à la logique de marché. Le tout est que cette « mutation stratégique » s'effectue avec méthode et pragmatisme, sans a priori idéologique de manière que le remède ne soit pas pire que le mal.

UN NOUVEAU METIER ASSISTANTE EUROPEENNE DE MANAGEMENT. DIPLOME ESA. Une formation intensive : 20 mois en France, 5 en Californie ou en Allemagne, 5 en entreprises. Niveau d'admission : 1<sup>er</sup> année niveau BAC + tests. 2<sup>e</sup> année niveau DEUG, M2, BTS. ESAM. Ecole Supérieure d'Assistants de Management. 63, avenue de Villiers - 75017 Paris. Tél. 47 88 64 22 poste 426.

NOVOCOM. NOUVELLES TECHNIQUES DE LA COMMUNICATION. NOUVEAUX METIERS. 44 modules de formation dans 6 filières spécialisées de l'audiovisuel. Gestion des entreprises audiovisuelles, Exploitation et maintenance des équipements audiovisuels, Arts et techniques du son, Arts et techniques de la vidéo, Conception et réalisation, Journalisme audiovisuel. INSCRIPTION TOUTE L'ANNEE. Possibilités d'accès à des diplômes de spécialités. Ecrire pour documentation à : NOVOCOM, 26 bis, rue Kleber, 93100 MONTREUIL.

AUDIOVISUEL SPECTACLE INFORMATION. NEUBAU PEUG. 221, bd. Anatole-François, 4, rue de Château.

M. Jacques actuellement président de Franco. sera... M. Bérégovoy... L'évolution des revenus non salariaux doit être maîtrisée... 221, bd. Anatole-François, 4, rue de Château.

## SOMMAIRE

- M. Jacques Fournier, actuellement président de Gaz de France, sera nommé président de la SNCF le mercredi 24 août au conseil des ministres (lire ci-dessous).
- Le gouvernement soviétique a décidé d'accroître très fortement la production de biens de consommation pour lutter contre les pénuries (lire ci-contre).
- Les pays producteurs de pétrole investissent dans le raffinage occidental. Les règles de fixation des prix sont bouleversées, et les embargos deviennent difficiles (lire page 20).
- Dans la décision des mères de famille de prendre un emploi ou de continuer à travailler, compte d'abord le diplôme, ensuite l'héritage familial (lire page 20).

### L'évolution des revenus non salariaux doit être maîtrisée

déclare M. Bérégovoy

« Il serait bon de nous rapprocher le plus possible du taux d'inflation allemand », déclare M. Pierre Bérégovoy dans une interview à la Tribune de l'Expansion du lundi 22 août.

« Je me suis prononcé pour le maintien du pouvoir d'achat. Cela veut pour les salaires et pour les revenus non salariaux. Or ceux-ci ont augmenté fortement en 1987. Il est nécessaire que leur évolution soit maîtrisée. Je ne vois qu'un moyen : une concurrence accrue qui stimule la compétition et mette en cause certaines rentes de situation. » (1).

« A la question : « Songez-vous à limiter, par exemple, la progression du montant des dividendes ? », le ministre répond que « les revenus du capital doivent, eux aussi, apporter leur contribution à l'effort national ». Puis il ajoute : « Les entreprises qui ont une politique restrictive amélioreront la structure de leur capital par leurs propres moyens. Celles qui distribuent des dividendes facilitent leurs appels au marché financier. Un équilibre est à rechercher entre ces deux attitudes. Beaucoup d'entreprises sont sous-capitalisées. Je suis de ceux qui considèrent qu'il faut alors encourager les bénéfices à se réinvestir pour consolider leur situation. D'autres pensent qu'il s'agit de la distribution des dividendes qui permet d'y parvenir. Dans l'état actuel de notre économie, la première voie me paraît la meilleure. Cela ne veut pas dire qu'elle soit valable pour l'éternité. »

Répondant ensuite à des questions sur la situation monétaire internationale, M. Bérégovoy déclare : « Ce qui se passe sur le plan international me préoccupe. J'y vois la marque d'une insuffisante coordination entre les autorités monétaires des grands pays industrialisés (...). Chaque pays agit comme il l'entend pour des raisons qui lui sont propres. J'en prends acte, mais je crois toujours qu'il nous faut coordonner notre action à la fois sur le niveau souhaité des parités monétaires et sur les taux d'intérêt. »

A la question : « A 1,90 DM, le cours du dollar vous paraît-il convenable ? », le ministre de l'Economie répond : « Ce sont les marchés qui décident, mais il serait raisonnable de s'en tenir là », ajoutant qu'à son avis « les républicains préfèrent arriver à l'échéance de novembre avec un dollar qui se porte bien. »

(1) Dans une déclaration au Journal du Dimanche, M. Bérégovoy déclare par ailleurs : « André Bergeron a raison de dire qu'il existe un problème de pouvoir d'achat pour certains salariés. Il faut en discuter, y compris dans la fonction publique. »

### M. Jacques Fournier, président de Gaz de France sera nommé à la tête de la SNCF

M. Jacques Fournier, président de Gaz de France, remplacera, le mardi 23 août, M. Philippe Rouvillois, démissionnaire, au conseil d'administration de la SNCF, qui le proposera, séance tenante, au poste de président. Cette formalité accomplie, M. Fournier sera dès le lendemain nommé président de la société nationale par le conseil des ministres.

Quatrième président de la SNCF en quatre ans, M. Fournier a été manifestement choisi par le ministre des transports, M. Michel Delebarre, pour ses compétences théoriques dans le domaine du droit social et des relations du travail. Fidèle à ses postes antérieurs, M. Delebarre est persuadé que le dialogue social permettra de tirer la SNCF de l'ornière où elle s'est enfoncée. Il est vrai que la grève de trois semaines de décembre 1986 et janvier 1987 avait traduit un malaise profond au sein du monde cheminot. Cette explosion, du genre mai 1968, avait fait apparaître un rejet de la pyramide hiérarchique, de la discipline militaire et du règlement omnipotent. Crise morale et crise de conscience, la grève avait mis en lumière le décalage existant entre la direction enfermée dans ses certitudes, un monde cheminot deman-

dant plus de dialogue et de considération, et une société française souhaitant un chemin de fer mieux à l'écoute des besoins des voyageurs. L'une des difficultés qu'attendait M. Fournier est que les syndicats du personnel se sont révélés mal à l'aise pour prendre en compte ces revendications « affectives », même si les élections professionnelles n'ont pas traduit une désaffection particulière pour les grandes centrales. De ce point de vue, le dialogue social passe, comme l'avait compris le précédent président, M. Rouvillois, par une décentralisation et une responsabilisation à tous les niveaux.

Evidemment, M. Fournier aura pour mission de rendre à la SNCF la sécurité qui lui fait défaut depuis les catastrophes de l'été 1985 (Flajac et Argenton-sur-Creuse) et de l'été 1988 (gare de Lyon et gare de l'Est). Il lui faudra poursuivre et accélérer la révolution culturelle en cours, car la SNCF doit abandonner en la matière la « ligne Maginot » de ses règlements vieillots et trop complexes, pour se tourner vers des procédures en vigueur dans les mondes nucléaire et aéronautique qui font appel aux automatismes et intègrent les inévitables défaillances humaines.

La tâche sera d'autant plus difficile à tenir que M. Fournier devra, en même temps, respecter le contrat

### Un socialiste convaincu

En devenant président du conseil d'administration de Gaz de France, le 26 novembre 1986, M. Jacques Fournier retrouvait une société qu'il connaissait déjà pour en avoir été conseiller juridique de 1985 à 1981. Né le 5 mai 1929 à Epinal, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, il entre, après l'ENA en 1953 (promotion Paul-Cambon), au Conseil d'Etat. Affecté successivement à la section du contentieux (où il occupe de 1959 à 1961 et de 1964 à 1968, les fonctions de commissaire du gouvernement), à la section sociale et à celle des travaux publics, M. Jacques Fournier est appelé à plusieurs reprises à exercer diverses fonctions en dehors de l'assemblée du Palais-Royal.

Ainsi, il passera quelques mois (de 1961 à 1964) à Rabat comme conseiller juridique à l'ambassade de France et une période équivalente (de 1969 à 1972) à la tête du service des affaires sociales au Commissariat général du Plan, où il succède à M. Jacques Delors.

Membre du Parti socialiste dont il a notamment défendu les couleurs lors des municipales de 1971, à Saint-Cloud où il réside, et des législatives de mars 1973 dans les Hauts-de-Seine, M. Fournier, qui appartenait au CERES, a siégé

au comité directeur à partir de 1975 et au bureau exécutif, où il a été élu comme membre suppléant en 1979.

Nommé secrétaire général adjoint à la présidence de la République en mai 1981, il devient en juillet 1982 secrétaire général du gouvernement. Sous l'autorité de Pierre Mauroy puis sous celle de Laurent Fabius, il assure la coordination administrative du travail gouvernemental et il supervise l'ensemble des services rattachés à Matignon. Il est chargé de la droite aux législatives de mars 1986, et contraindre à la tradition républicaine, remplacé dès le 26 mars à ce poste par M. Renaud Denoix de Saint-Maur.

Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et membre du conseil d'administration de la Fondation nationale des sciences politiques, M. Fournier a aussi mis en pages son soubord de pédagogue. Après avoir publié en 1971 Politique de l'éducation, il a rédigé avec Nicole Questiaux, un Traité du social et le Pouvoir du social. En 1987 Jacques Fournier a livré dans le Travail gouvernemental ses réflexions sur l'art de gouverner tel qu'il l'avait vu se pratiquer à la fois de l'extérieur mais aussi de l'intérieur.

A. Ch.

### Reconversion vers les industries de consommation

#### L'URSS décrète la lutte contre les pénuries

Inquiet de voir la crédibilité de la « perestroïka » s'amoindrir auprès des consommateurs avec la détérioration en quantité et en qualité des produits disponibles, le gouvernement soviétique a lancé un plan extrêmement ambitieux de lutte contre les pénuries. Un décret, dont des extraits ont été publiés le samedi 20 août, fixe à 24 milliards de roubles (180 milliards de francs au cours officiel) l'accroissement des biens de consommation pour le fin du plan 1986-1990 et à 18,9% la hausse de la production des industries légères durant le plan suivant 1991-1995.

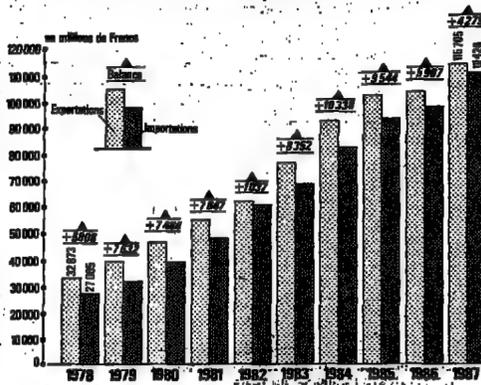
Le décret n'est pas sans avoir en chiffres acceptables de faire rêver les Soviétiques. Au cours des deux ans à venir, la production de matériaux doit augmenter de 11%, celle des chaussures de 11%, celle d'imperméables de 150%. Parmi les objectifs apparaissant dans le décret figure également la fin des pénuries de pièces détachées pour les automobiles d'ici fin à deux ans, la production d'automobiles devant atteindre 2,4 millions

d'unités à l'horizon de 1995 et celle de télévisions 13,6 millions contre les maigres 3,6 millions actuelles.

Le texte cité par l'agence Tass reste en revanche beaucoup plus discret sur les moyens de réaliser un tel essai. L'achat de technologie étrangère n'y suffit pas et les dirigeants soviétiques ont d'ores et déjà demandé à des entreprises de se reconstruire partiellement. Certaines, appartenant au secteur de la défense par exemple, sont appelées à produire des réfrigérateurs ou des congélateurs. Une décision analogue avait déjà été annoncée au temps de Brejnev.

Comme le soulignait récemment le directeur de l'Institut du marché et de la consommation, le temps est venu où le consommateur pourrait être considéré comme un individu obéissant et dénué de droit à la parole. Mais doit-il décider par décret la fin des pénuries et la production de biens d'une qualité comparable aux niveaux internationaux, il y a plus qu'un pas, un véritable défi, politique autant qu'économique.

### Effritement de l'excédent commercial de l'électronique



L'excédent commercial des industries électriques et électroniques françaises s'est réduit en 1987 pour la troisième année consécutive. La fièvre en revient aux importations, qui ont augmenté de 13 % l'an passé. Le phénomène a été particulièrement marqué avec les pays asiatiques, dont les exportations en France ont progressé de 30 %, avec des taux de croissance particulièrement forts pour les « dragons » : + 59 % pour la Corée du Sud, + 53 % pour Taïwan, + 49 % pour Hongkong. Les exportations se sont néanmoins bien tenues : à 115 milliards de francs, s'inscrivant en hausse de 11 %.

Les hausses de salaires menacent la rigueur en Argentine. — L'augmentation de 47,4 % des salaires obtenus pour la période comprise entre le 15 août et le 15 septembre par les 320 000 travailleurs de la métallurgie en Argentine menace le plan de lutte anti-inflationniste, dit « printemps », lancé le 3 août, estime le gouvernement. Ce plan prévoit notamment un gel des prix entre le 16 août et le 30 septembre afin de ramener l'inflation de près de 25 % par mois actuellement à moins 10 % le mois prochain. Les médias constituent traditionnellement une référence pour les revendications salariales dans le pays, les dirigeants ont convoqué une réunion pour le lundi 22 août des responsables patronaux et syndicaux afin d'éviter que des accords salariaux n'affectent l'effort général. La Confédération générale du travail (CGT) se réunira pour sa part le mardi 23 août pour décider d'un éventuel mouvement de grève national lors de la deuxième quinzaine de septembre.



## ALGERIE - الجزائر

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES INDUSTRIES CHIMIQUES ET PÉTROCHIMIQUES

### ASMIDAL

DIRECTION DÉVELOPPEMENT N° 12.....88/DEV

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL

L'Entreprise Nationale des Engrais et Produits Phytosanitaires « ASMIDAL » lance un avis d'appel d'offres national et international pour la réalisation d'une unité de stockage matières premières et d'un portique de déchargement.

Les entreprises peuvent soumissionner globalement ou par lot séparé (engineering, génie civil et bâtiment, fourniture, équipements, montage, mise en route et formation).

Le présent appel d'offres est adressé aux seules entreprises et sociétés spécialisées à l'exception des regroupements, représentants de firmes et autres intermédiaires, et ce conformément aux disciplines de la loi 78-02 du 11 février 1978, portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la :  
DIRECTION DÉVELOPPEMENT « ASMIDAL »  
ROUTE DES SALINES - B.P. N° 326 - ANNABA.

La remise est gratuite.

Les offres, accompagnées des pièces réglementaires requises, sont à adresser sous double enveloppe cachetée portant la mention suivante :

- APPEL D'OFFRES POUR LA RÉALISATION D'UNE UNITÉ DE STOCKAGE MATIÈRES PREMIÈRES ET D'UN PORTIQUE DE DÉCHARGEMENT.
- N°12/88/DEV
- CONFIDENTIEL - NE PAS OUVRIR.

A l'adresse sus-indiquée avant le quarante-cinquième jour inclus à compter de la première parution du présent avis.

Les soumissionnaires sont engagés par leur proposition pendant une période de six (6) mois à compter de la date de clôture du présent avis.

Les personnes devant retirer le cahier des charges doivent être dûment habilitées par leurs entreprises.

Toute offre ne respectant pas les indications ci-dessus ne sera pas prise en considération.



## Derniers modèles 88 à prix choc

- 104 Style Z\* Rouge Plaisir métal et Gris fumé métal.
- 205 XR 124 et 1360 cm<sup>3</sup> Gris Winchester
- 205 XT Gris graphite
- 205 GTI 130 cm<sup>3</sup>
- 305 GLS Diesel Gris Winchester
- 309 XS Rouge Valléejunga
- 309 GR Boige Tibesti, Bleu topaze
- 309 GTI Gris graphite, Rouge Valléejunga

\*Différentes couleurs et options

227, bd. Anatole France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21  
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

AUDIOVISUEL  
SPECTACLE  
INFORMATION  
LA COMMUNICATION  
TIERS  
Élaboration  
de l'audiovisuel  
L'ANNÉE



# Économie

Un article du secrétaire général de la CFDT

## Le social, faille de l'Europe

(Suite de la première page.)

De l'autre, l'espace social reste semi-désertique et les tenants de la dérégulation sociale tiennent le haut du pavé.

Là, le CNPF se distingue particulièrement. Sa revue, en décembre 1987, annonce clairement la couleur : hostilité aux accords collectifs communautaires et aux conventions collectives européennes. « ambition funeste » ; refus de toute directive européenne pour une harmonisation sociale ; adaptation des règles sociales par « un alignement par le bas des législations en vigueur » ; nécessité de la dérégulation ; nécessité aussi d'un dialogue social européen, « mais il ne doit en aucun cas déboucher sur des négociations ». Ce florilège doit faire la joie des anti-européens de tous bords.

Mais qui donc apprendra l'économie moderne aux officiels du patronat ? Qui leur démontrera que la cohésion sociale est un facteur de valeur ajoutée, qu'au surplus les tensions sociales peuvent améliorer les bénéfices de l'intégration économique ? Qui leur expliquera que les délocalisations brutales d'entreprises et les transferts de main-d'œuvre dans une Europe économiquement intégrée mais socialement désarticulée conduisent aux conflits sociaux et aux reculs économiques ? Qui leur fera comprendre — et c'est la menace la plus grave — combien l'absence de dimension sociale aggrave de façon cumulative l'écart entre les régions pauvres et les régions riches d'Europe ? Car sans harmonisation sociale, l'argent se déplacera vers les régions européennes les plus développées, tandis que les activités à faible valeur ajoutée se concentreront dans les régions pauvres.

### Un pari trop optimiste

Jean Moumet, le fondateur, et Jacques Delors, l'architecte, ont fait le même pari optimiste : l'élimination des barrières intra-européennes entraînera une certaine harmonisation sociale. Mais cet enchaînement vertueux n'est pas automatique. Des décisions budgétaires en faveur de l'équilibre des régions, prises d'ailleurs sous l'impulsion de Jacques Delors, ou certaines orientations du récent sommet de Hanovre, montrent que le danger est perçu. Cependant, les solutions ne sont qu'amorçées ; elles ne pourront progresser que par la conjonction des volontés politiques, syndicales... et patronales. Encore faut-il que les peuples d'Europe partagent une ambition commune, un projet social et culturel mobilisateur qui donne un sens à leur avancée et contraigne leurs dirigeants à s'y conformer.

Quel projet de société pour l'Europe ? La croissance et l'emploi, certes. Mais l'intégration économique ne suffira pas à résoudre les problèmes sociaux brûlants d'aujourd'hui : chômage structurel, déséquilibres régionaux, incertitudes sur l'avenir de la protection sociale. L'Europe doit être bien plus qu'un marché avantageux. Elle doit être le moyen de préserver ce que les européens ont de meilleur en commun : une tradition de liberté, un niveau élevé de protection sociale, une certaine qualité de vie. L'Europe, c'est l'espace où nos peuples peuvent maîtriser les mutations de notre époque et vaincre le chômage par un type de développement reposant sur l'amélioration du temps libre, l'amélioration de la qualité de la vie et la protection de l'environnement.

Une telle ambition créatrice, porteuse de progrès culturels, de solidarité et de paix, fera de l'Europe un acteur international

● Création d'une nouvelle centrale syndicale au Chili. — Une nouvelle Centrale unitaire des travailleurs (CUT) chilienne a été créée dimanche 21 août, à l'issue d'une réunion de mille cent délégués à Punta-Truco, à 130 km à l'ouest de la capitale, Santiago. La nouvelle organisation, « représentative, unitaire, pluraliste, autonome et à caractère national », compterait trois cent cinquante mille personnes. Elle remplacerait l'ancienne organisation (Centrale unique des travailleurs), créée en 1953, qui avait été déclarée illégale en 1973 par la junte chilienne après sa prise de pouvoir. La CUT sera dirigée par un démocrate-chrétien, M. Manuel Bustos. — (AFP.)

majeur pour réduire les désordres monétaires et promouvoir de nouveaux rapports de coopération Nord-Sud, un développement solidaire de l'économie mondiale.

La construction sociale de l'Europe est la clé du succès ; les syndicalistes européens, regroupés dans la CES (Confédération européenne des syndicats), viennent de l'affirmer avec force. Mais il ne faut pas se tromper d'objectif : les différences entre les niveaux de vie, les rythmes d'évolution des pays européens sont telles qu'elles interdisent toute conception uniformisatrice de l'harmonisation sociale. Il est nécessaire de lutter contre les inégalités, par exemple de faire progresser plus vite le Portugal et la Grèce. Mais la diversité des acquis sociaux doit rester durablement une source d'enrichissement pour l'Europe.

### Un socle de garanties et des accords contractuels

L'objectif à se fixer consiste, à partir de principes communs, à rapprocher les politiques d'emploi, de formation, de protection sociale, dans ce qu'elles ont de meilleur, et à empêcher les concurrences sauvages, le « dumping social ». C'est une démarche de même nature que celle de la Commission de Bruxelles, quand elle tente, au plan économique, de faire prévaloir une stratégie coordonnée de croissance et d'emploi. C'est la même démarche encore qui devrait conduire à un effort général de développement culturel, d'apprentissage des langues, d'échanges de stagiaires en formation permanente... qui permettrait de renforcer le sentiment d'appartenance à la même communauté européenne.

L'instauration d'un socle européen de garanties sociales et de droits sociaux fondamentaux est la pierre de touche de la construction sociale de l'Europe. Ainsi, des principes communs doivent permettre le développement de relations contractuelles au plan européen ; tout travailleur européen doit bénéficier d'une convention collective ; des règles de jeu de solidarité et de protection contre les concurrences au rabais sont nécessaires en matière de temps de travail, de protection sociale, de droit à la retraite, d'insertion professionnelle des jeunes, de conditions d'emploi ; contrats à durée déterminée, intérim, temps partiel, égalité professionnelle...

Parallèlement à ce socle social législatif, des accords contractuels européens sont aujourd'hui nécessaires et possibles sur la formation permanente, la mise en place des technologies nouvelles. Il pourrait d'ailleurs s'agir d'accords-cadres renvoyant à une concrétisation dans des accords nationaux.

Dans les professions, des confrontations européennes entre patrons et syndicats seraient très utiles pour déceler les problèmes posés à moyen terme dans chaque secteur d'activité, et proposer des solutions appropriées.

Pour les entreprises implantées dans plusieurs pays d'Europe, la voie des comités de groupe, empruntée d'ailleurs par certaines entreprises françaises — Thomson GP, BSN, Bull, Airbus Industrie, — permet des progrès dans l'information, voire la consultation des salariés. La proposition de la Commission de Bruxelles de créer un statut de société européenne prévoyant, dans la même entreprise, des formes souples de représentation des salariés adaptées à chaque pays permettrait de conduire, les évolutions structurelles avec plus de transparence et de possibilité d'intervention des salariés.

Ces propositions de bon sens, partagées par de nombreux syndicalistes et par bien d'autres, sont volontairement modestes. Elles sont d'autant plus nécessaires. Leur adoption ne dépend pas d'une décision unique. Elles ne peuvent résulter que d'une construction pas à pas, liée à la réalisation du marché unique de 1993. Mais il y a urgence. L'aveuglement ou l'imprévoyance ont laissé se creuser la faille sociale, au point de mettre en danger la construction européenne. Il est grand temps de la combler. Sauf à injurier l'avenir.

EDMOND MAIRE.

# SIEMENS

Information destinée aux actionnaires de Siemens

## Poursuite de la croissance

Durant les neuf premiers mois de l'exercice en cours (du 1<sup>er</sup> octobre 1987 au 30 juin 1988), Siemens a enregistré une progression satisfaisante des commandes et du chiffre d'affaires. Limitée aux affaires internationales dans un premier temps, l'expansion s'est également

traduite ces derniers mois par un accroissement des ordres sur le marché allemand. La situation est néanmoins nettement différenciée d'une Division à l'autre. Le bénéfice est supérieur de 2% à celui de l'an dernier à pareille époque.

### Commandes enregistrées

Le Groupe Siemens, c'est-à-dire Siemens AG et les filiales consolidées en R.F.A. et à l'étranger, a obtenu durant la période considérée un montant de commandes de 136,6 milliards de francs, soit 7% de plus qu'il y a un an. Pour la première fois de l'exercice, le volume des commandes enregistrées en Allemagne fédérale fait apparaître une augmentation, certes légère, de 1%. Avec 12%, la croissance des ordres pris à l'étranger continue sur sa lancée. Durant le dernier trimestre écoulé, d'importantes commandes ont été notamment passées aux divisions Télécommunications et Systèmes de

sécurité (matériels de télécommunications destinés à l'Indonésie, au Pakistan et au Paraguay) ainsi que KWU (turbines à gaz et groupes turbo-alternateurs à vapeur pour la Finlande, l'Indonésie, les Philippines et la Hongrie).

En milliards de francs	du 1.10.88 au 30.6.87	du 1.10.87 au 30.6.88	Variation
Commandes enregistrées	127,4	136,6	+ 7%
Marché allemand	58,0	59,7	+ 1%
Marché étranger	69,4	77,9	+ 12%

### Chiffre d'affaires

En hausse de 7% également pour la période considérée, le chiffre d'affaires mondial de Siemens ressort à 133,9 milliards de francs, avec des taux de croissance pratiquement équivalents en R.F.A. et à l'étranger. Les divisions KWU, Télécommunications et Systèmes de sécurité ainsi qu'Installations et Activités automobiles notamment, ont connu une progression des ventes supérieure à la moyenne.

En milliards de francs	du 1.10.88 au 30.6.87	du 1.10.87 au 30.6.88	Variation
Chiffre d'affaires	125,2	133,9	+ 7%
Marché allemand	62,1	65,9	+ 6%
Marché étranger	63,2	67,0	+ 6%

### Commandes en carnet

Avec 174,3 milliards de francs, le carnet de commandes a de nouveau pratiquement atteint le montant inscrit en début d'exercice.

En milliards de francs	30.6.87	30.6.88	Variation
Carnet de commandes au début	174,3	174,3	0%
Stocks	74,7	82,7	+ 11%

### Personnel

Fin juin 1988, Siemens comptait à l'échelle mondiale 356 000 salariés (hormis les personnes en formation et les saisonniers). Alors que depuis la fin de l'exercice précédent les effectifs ont légèrement diminué en R.F.A. (1%), ils sont restés quasiment inchangés à l'étranger. Les frais de personnel ont augmenté de 3%.

	30.6.87	30.6.88	Variation
Personnel en effectif	356 000	356 000	- 1%
Allemagne	229	226	- 1%
Etranger	130	130	0%

	du 1.10.88 au 30.6.87	du 1.10.87 au 30.6.88	Variation
Effectifs moyens en effectif	351	350	- 1%
Frais de personnel en millions de francs	94,2	98,0	+ 4%

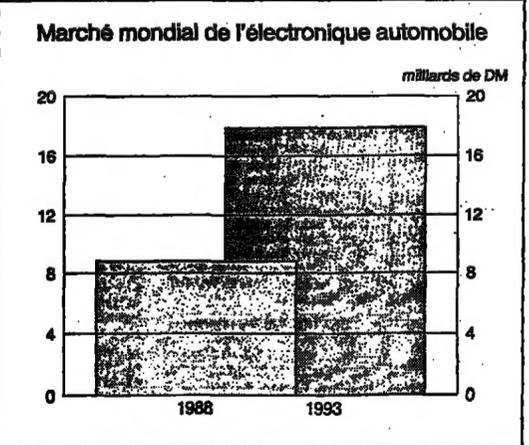
### Investissements Bénéfice net

Durant les neuf premiers mois de l'exercice, Siemens a investi 9,1 milliards de francs. Ce chiffre est inférieur de 29% à celui de l'exercice passé, en raison de la réduction des sommes consacrées à l'acquisition de participations à l'étranger ou de délais de comptabilisation. D'ici la fin de l'exercice, les investissements devraient de nouveau avoisiner le volume réalisé l'exercice précédent (18 milliards de francs). Le bénéfice net, qui s'est établi à 3,3 milliards de francs, a augmenté de 2% ; le retard pris au cours

des six premiers mois a donc été plus que compensé au troisième trimestre.

	du 1.10.88 au 30.6.87	du 1.10.87 au 30.6.88	Variation
Investissements en milliards de francs	12,2	9,1	- 26%
Bénéfice net en milliards de francs	3,2	3,3	+ 3%
en % du C.A.	2,6	2,4	

Les valeurs sont converties en fonction du cours moyen coté à la Bourse de Francfort le 30.6.1988 : 100 FF = 22,80 DM.



### Secteur de croissance: l'électronique automobile

L'électronique conquiert l'auto. Selon les spécialistes, le marché mondial de l'électronique automobile, qui représentait actuellement 9 milliards de DM, aura plus que doublé dans les cinq années à venir. Siemens propose déjà près de 300 produits et systèmes électroniques qui rendent la conduite plus économique, plus sûre et plus agréable. Le chiffre d'affaires du département Activités automobiles s'élève, pour l'exercice considéré, à 800 millions de DM environ, soit une progression de plus de 20%. L'acquisition de la majorité des parts du groupe américain Bendix Electronics Group, récemment annoncée, permettra pratiquement de doubler le volume d'affaires lors du prochain exercice. Cela ne peut que favoriser encore la participation à l'expansion future de ce marché, partout dans le monde.

**Siemens AG**  
En France: Siemens Société Anonyme

# Marchés financiers

## A la banque Stern

### M. Philippe Jaffré succédera à M. Jean Peyrelevalde

M. Philippe Jaffré, quarante-trois ans, responsable du service des affaires monétaires et financières de la direction du Trésor, au ministère de l'économie, va quitter l'administration pour succéder, à la présidence de la banque Stern, à M. Jean Peyrelevalde, nommé il y a un mois à la tête de l'UAP. Inspecteur des finances, M. Jaffré a fait jusqu'à présent toute sa carrière au ministère de l'économie, avec un passage au cabinet de M. Monory (il a été conseiller technique auprès de ce ministre en 1979-1980). A la mi-septembre, il va donc, à son tour, rompre avec la fonction publique pour rejoindre le secteur privé.

M. Jaffré, numéro deux du Trésor depuis 1984, est le frère du directeur des études politiques de la Sofres, Jérôme Jaffré. Il est connu des milieux financiers français non seulement pour son franc-parler, mais également pour avoir été l'un des artisans de la réforme des marchés et pour avoir mis en œuvre activement la politique de privatisation de M. Balladur. Il est appelé, aujourd'hui, par M. Edouard Stern pour prendre la présidence d'une petite banque privée.

Petite, cette banque ne manque pourtant pas d'ambition. La famille Stern aime faire appel à des personnalités de haut niveau. M. Claude Pierre-Brossollette, président du Crédit lyonnais évincé par la gauche en 1982, avait pris la présidence de la banque en octobre 1982. Rejeté par la droite de la présidence de la Compagnie financière de Suez, M. Jean Peyrelevalde lui succéda en septembre 1986. Au 1<sup>er</sup> janvier prochain, M. Jaffré prendra sa place rue de Penthièvre.

Parfait connaisseur des marchés, il pourra y étancher sa soif de travail... et y exploiter son carnet d'adresses. La banque Stern est spécialisée dans les opérations de marché, l'ingénierie financière et la gestion de portefeuilles. Le total des fonds qu'elle gère a dépassé les 10 milliards de francs à la fin de 1987. Il s'agit d'une banque très rentable. Elle a dégagé en 1987 un résultat net consolidé de 215 millions de francs. En novembre dernier, la Société de banque suisse, l'une des trois grandes banques helvétiques, a pris une participation majoritaire dans son capital.

E. I.

## Levée de boucliers contre la vente d'une aciérie texane à l'Irak

Une polémique s'est ouverte aux Etats-Unis à propos d'un projet du géant américain de l'acier, USX, de vendre une usine désaffectée à l'Irak. Vieille de vingt ans, cette unité a employé jusqu'à 2 000 personnes à Baytown, au Texas, et serait cédée pour 100 millions de dollars (près de 650 millions de francs).

Les hommes de loi texans, conduits par M. Jack Fields, représentant républicain au Congrès, sont partis en guerre contre ce projet, soulignant que, s'il se réalisait, les emplois seraient définitivement perdus. Il a assuré que deux autres entreprises américaines étaient prêtes à offrir à USX au moins autant que l'Irak mais que le groupe a refusé de négocier avec eux car « il ne veut pas de concurrent sur son marché national ».

Les opposants essaient de faire intervenir le gouvernement américain pour qu'il bloque la vente. Un porte-parole d'USX a refusé de faire tout commentaire.

## Les frères Hunt devront payer 134 millions de dollars au Pérou

Un jury fédéral américain vient de condamner les trois frères Hunt — Lamar, Nelson et William — à verser 134 millions de dollars de dommages-intérêts à la société d'Etat Minpeco, chargée des ventes de métaux du Pérou. Celle-ci a été reconnue victime de spéculations que les trois frères de Dallas avaient menées en 1979 sur le marché de l'argent métal.

Leur opération avait propulsé les cours de l'argent de 6,5 dollars l'once (en janvier 1979) à 50 dollars l'once un an plus tard. Servis par une conjoncture internationale très tendue, les Hunt jouaient sur du valours.

Mais des mesures prises par les autorités des marchés à terme américains et par M. Paul Volcker entraînent un retournement spectaculaire de prix, qui revenaient en mars 1980 à 11,1 dollars l'once. Les Hunt perdirent dans l'affaire plus de 2 milliards de dollars.

## EN BREF

● Les Philippines veulent poursuivre Westinghouse en justice. — Le gouvernement philippin s'approprie à demander en justice à la firme américaine Westinghouse le versement de 1 milliard de dollars, en raison des dommages causés par la construction d'une centrale nucléaire en 1985 dans le nord du pays. Cette centrale, commandée et réalisée sous le règne de l'ancien président Marcos, n'a pas été mise en service, le gouvernement de M<sup>me</sup> Aquino le jugeant défectueux. Manille verse actuellement 35 000 dollars par jour d'intérêt pour le remboursement de prêts contractés afin de financer la centrale, d'une valeur de 2,1 milliards de dollars.

● Suppression de neuf cents emplois chez Continental Airlines. — Texas Air, le premier groupe mondial de transport aérien a annoncé qu'il envisageait de supprimer neuf cents emplois dans sa filiale, Continental Airlines. Par ailleurs, l'autre compagnie de Texas Air, Eastern Air, lignes devrait apprendre cette semaine si la justice autorise à procéder à une réduction de quatre mille emplois contestée par les syndicats. Les coupes claires sont destinées à enrayer l'hémorragie financière de Texas qui a perdu 845 millions de dollars (5,4 milliards de francs) sur les dix-huit derniers mois. Le plan implique la réduction de 20% des mouvements à Denver, où Continental prévoit 180 vols par jour contre 236 antérieurement. Il envisage également des réductions plus faibles à Newark et Cleveland.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le 17 août 1988, les assemblées des porteurs d'actions ordinaires et des propriétaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote des établissements Darty et Filis ont approuvé à l'unanimité, ou quasi-unanimité des voix, l'ensemble des résolutions présentées par le directeur.

Les principales résolutions concernaient :  
1) La distribution du dividende de l'exercice 1987-1988, le 25 août 1988 ;  
2) Le rachat des quatre premières catégories d'actions à dividende prioritaire à 300 F par titre, après paiement du dividende du 25 août ;  
3) Le changement de date de clôture de l'exercice social au 31 août au lieu de fin février.

Au cours de ces assemblées, les informations suivantes ont été données :  
● Six nouveaux magasins ont été ouverts depuis le début de l'exercice. Cinq autres le seront au cours des prochains mois ;  
● Le chiffre d'affaires consolidé est en progression de 16% à fin juillet ;  
● Le rachat des actions à dividende prioritaire constitue une bonne utilisation de la trésorerie de la société. Leur annulation permettra à la société de ne plus payer le dividende attaché à ces actions, ce qui compensera la réduction des produits financiers due à l'utilisation de la trésorerie pour ce rachat ;  
● La modalité du rachat de certaines catégories d'actions à dividende prioritaire est la solution fiscale la plus intéressante pour la société ;  
● Il n'est pas prévu à ce jour de convertir les actions à dividende prioritaire restantes en actions ordinaires ;  
● Les options de souscription d'actions à dividende prioritaire attribuées mais non encore levées sont de 287 927.

Il est rappelé que la Financière Darty possède 95,2% des actions ordinaires et 95% des actions à dividende prioritaire sans droit de vote des établissements Darty et Filis.

## Le défilé d'initié un « fait culturel » au Japon

Le défilé d'initié est un « fait culturel » au Japon. Le 19 août 1988, à Tokyo, et l'événement annuel de nouvelles lois ou règles internes pour changer ce « mode de vie » est accueilli avec scepticisme par les professionnels étrangers de la place boursière.

« Travailler pratiquement et exclusivement sur la base d'informations privilégiées est une habitude culturelle profondément enracinée chez les courtiers japonais et les changements culturels sont lents à se manifester », estime le responsable d'une des principales banques européennes de la place.

L'ouverture progressive sur le monde extérieur et la présence de nouveaux acteurs de la Bourse de Tokyo, qui compte, à elle seule, pour plus de 40% de la capitalisation boursière mondiale, ont placé sous la lumière des projecteurs les mœurs très particulières du Kabuto Cho. L'information non publiée, la rumeur, sont le pain dont se nourrissent quotidiennement les courtiers du Kabuto Cho.

Les bons paritaires de golf, les compagnies de séjours, les relations d'université ou de travail : tels sont les véritables atouts d'un chef des ventes, confie un spécialiste, qui a travaillé longtemps pour une des « quatre grandes » (Nissan, Daiwa, Nippon Yamachika). Il est d'ailleurs que la législation plus stricte, qui entrera en application le 1<sup>er</sup> avril 1989, suffira à modifier ces comportements savoyages. Le 23 août, Zenshinkyu, l'Association des Régulateurs de banques du Japon, qui adressera à ses membres un nouveau code de conduite destiné à prévenir les délits d'initié, demandera de séparer physiquement le personnel chargé des transactions boursières de celui des autres divisions, d'interdire à leurs cadres et employés de « boursicoter » sur la base d'information non publiée. Le code défilé aussi six catégories d'infractions susceptibles de donner lieu à délit d'initié.

Selon un banquier européen, ce nouveau code de conduite est superflu pour les banques étrangères de Tokyo, en tout cas américaines et européennes, dont les règles internes sont beaucoup plus sévères et qui restent sous la surveillance de leurs autorités de tutelles nationales.

## BOURSE DE LILLE

Forte augmentation des transactions. La volume global des transactions à la Bourse de Lille, la deuxième place financière de province après celle de Lyon, a été fort nettement accru durant les sept premiers mois de l'année pour atteindre 1,52 milliard de francs (contre 1,43 milliard l'année précédente). Le volume de transactions (sans compter la plus forte baisse (-21,1%) de SIMNOR (-14,7%) et Veridone (-11,3%).

La valeur la plus active de la Bourse de Lille est restée le groupe des valeurs de la région Nord-Pas de Calais, avec 140 759 titres échangés, devant ANF (13 697). Sur le second marché, Dubois Investissement (18 075) devance Cebestex (7 535).

## FAITS ET RÉSULTATS

● Croisières : naissance d'un géant à Miami. — La compagnie américaine de croisières Carnival Cruise Lines va racheter la division croisières de la compagnie Gossard-Larsen (Grande-Bretagne) et ses participations dans les deux compagnies d'armateurs norvégiens, la Royal Caribbean Cruise Lines et l'Admiral Cruise Lines pour 260 millions de dollars. Fondée au début des années 70, Carnival Cruise Lines va devenir le leader des compagnies basées à Miami, qui organisent des croisières essentiellement dans les Caraïbes.

● Baisse du chiffre d'affaires mensuel de Financière Agache. — La société Financière Agache a enregistré une baisse de 22,5% de son chiffre d'affaires au cours du premier semestre à 4,073 milliards de francs, contre 5,697 milliards de francs pour la même période en 1987. Cette réduction du chiffre d'affaires est due à un changement de périmètre et notamment des cessions de Peanodou, Risler, Guillard et Bousquet.

● OPA de Financière Vialay sur le français Sfernice (composants électroniques). — La société américaine Vialay Interotechnology va lancer une OPA sur le fabricant français de composants électroniques Sfernice (le Monde du 22 juin). Vialay se propose de racheter toutes les actions de Sfernice, au prix de 848 F l'action, ou de les échanger contre des actions Vialay. Le groupe américain compte également acheter, au prix unitaire de 100 F, toutes quantités de 120 000 bons de souscription de Sfernice.

● Rachat des vêtements professionnels France (VVF) par un groupe néerlandais. — L'entreprise néerlandaise de vêtements de travail Eho-KLM Kiodin a racheté la firme française Vêtements professionnels France (VVF), producteur et distributeur d'uniformes, gilets pare-pluie et vêtements industriels. VVF a des établissements près de Nantes (deux cent dix employés) et à Villeurbanne, près de Lyon (soixante-cinq employés). Son chiffre d'affaires s'élevait, en 1987, à 73,5 millions de francs.

## BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

19 août 1988		
Total actif	716 997	
dont		
Or	213 944	
Disponibilités à vue (à l'étranger)	106 151	
ECU	56 924	
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 568	
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	74 054	
Concours au Trésor public	36 890	
Titres d'Etat (bons et obligations)		350
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	111 976	
Effets privés	15 789	
Total passif		716 997
dont		
Billets en circulation	234 758	
Comptes courants des établissements financiers et des sociétés de crédit	73 780	
Compte courant du Trésor public	16 291	
Reprises de liquidités	24 446	
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Contrats de réévaluation des avoirs publics en or	8 682	
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	73 904	
Reserve de réévaluation des avoirs publics en or	246 685	

## Taux des opérations

Taux de la dernière opération sur appel d'offres	8,94%
Taux des prêts à 90 jours	7,80%
Taux des avances	8,50%
Taux des avances sur titres	10,50%

## TOKYO, 22 août

Baisse. Dans un marché sans affaires et après une hausse initiale, la Bourse de Tokyo a baissé, lundi, sous le poids des prises de bénéfices. L'indice Nikkei a cédé 130,24 points, soit 0,46%, à 28 079,18.

600 millions de titres ont été échangés, contre 1 milliard vendredi.

Le marché était ternes, car les investisseurs ne disposaient pas d'informations susceptibles de les inciter à investir, commentait un boursier. « Tout le monde a adopté l'attitude du wait and see », ajoutait-il.

Les titres des métaux non ferreux, des biens d'équipement et de certaines électroniques étaient en hausse. En revanche, les financiers ont cédé du terrain.

VALEURS	Cours du 19 août	Cours du 22 août
Ash	800	610
Bridgestone	1 300	1 320
Canon	1 950	1 800
Fuji Xerox	1 140	1 180
Honda Motor	2 280	2 300
Hitachi	2 810	2 820
Hitachi (sans coté)	920	930
Sony Corp.	7 050	7 080
Toyota Motor	2 810	2 820

## PARIS: Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.S.A.	320	320	BE	180	173
Assel & Jussieu	516	522	Int. Mand. Service	340	340
Asystel	241	241	La Commune Electric	270	282 50
B.A.C.	440	440	Le groupe de la Poste	280	270
B. Demachy & Assoc.	370	380	Les Intermarchés	258	258
B.C.M.	530	530	Louis	178	178
B.I.P.	545	545	Martin Immobilier	228	228
Bolton	380	378	Metallurg. Melus	130 50	130
Bolton Technologies	865	857	Mitrologia Industri	403	410
Bolton	1050	1050	Mitrologia	123	123
C&L de Lyon	1380	1380	M.J.M.M.	528	530
Colson	740	735	Milieu	228 50	228
Com. Fin.	683	680	Nord-Deux	638	638
Conif	883	883	Orléans-Languais	180	180
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	288 40	288 40	Orléans	314 80	306
C.A.T.C.	125 80	125	Parabourg (C. I. & Fin.)	85 50	86 50
C.D.M.E.	822	825	Préfecture Américaine	414 70	398 10
C.E.S.I.D.	290	290	Publicat. Riposte	425	425
C.E.S.P.	735	740	Road	790	790
C.E.P. Communication	1440	1450	St-Germain-En-Laye	5270	5270
C.G.I. Informatique	728	720	St-Hermond Indus. Gen.	176	176
Comet d'Origny	525	525	S.C.G.P.M.	317	317
C.M.L.M.	330 10	330 10	Sole	371	379
Compt. Courants	280	280	Sole-Stein	588	575
Compt. Courants	823	830	S.E.P.R.	1380	1380
Crestal	410	413	S.M.T. Group	288 50	288 50
Dalco	184 80	184 80	Société	941	940
Debutel	836	830	Sony	290	290
Debutel	885	880	7P-1	340	345
Debutel	833	833	Union Financ. de Fr.	146	150
Dunlop-Lafont	1101	1055	Union Financ. de Fr.	380	380
Editions Bédouin	108 20	114 50	Valours de France	325	316
Espace Informatique	24 70	24 40			
Financ.	280	280			
Géral	445	448			
Gay-Dupont	835	840			
L.C.C.	219	215 10			
L.M.A.	211	210			
L.M.A.	128 90	130			

LA BOURSE SUR MINUTEL  
36-15 TAPEZ LEMONDE

## Marché des options négociables le 19 août 1988

Nombre de contrats : 3 022.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Accor	400	46	-	-	-
CGE	280	56	-	2	-
EDF-Agachine	320	-	36	5,50	14
Lafarge-Coppée	1 180	9,11	20,50	9	17
Michelin	280	54	-	55	94
Milieu	1 250	15	-	18	-
Paribas	400	54	185	48	-
Peugeot	400	33	48	19	-
Saint-Gobain	400	18,50	37	-	-
Société Générale	400	-	19	6,60	13,30
Thomson-CSF	180	-	-	-	-

## MATIF

Notionnel 10% - Cotation en pourcentage du 19 août 1988  
Nombre de contrats : 31 973

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Dernier	103,05	101,70	100,70
Précédent	102,95	101,55	100,50

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 88	Déc. 88	Sept. 88	Déc. 88
102	1,12	1,08	0,05	-

## INDICES

CHANGES		BOURSES	
Dollar : 6,4850 F ↑		PARIS (BASE 100: 31-12-87)	
		18 août	19 août
		122,8	122,8
		119,7	119,7
		(S&P, base 100: 31-12-81)	
		Indice général CAC	351,2 351,1
		(S&P, base 100: 31-12-87)	
		Indice CAC 40	1 303,88 1 308,21
		NEW-YORK (Indice Dow Jones)	
		18 août	19 août
		Industrielles	2 027,83 2 105
		LONDRES (Indice Financial Times)	
		18 août	19 août
		Industrielles	1 476,2 1 484,5
		Mixtes d'or	187,5 193,3
		Fonds d'Etat	87,78 87,96
		TOKYO	
		19 août	22 août
		Nikkei Dow Jones	28 289,42 28 079,18
		Indice général	2 285,80 2 297,37

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

COURS DU JOUR	UN MOIS	DEUX MOIS	TROIS MOIS	SEPT. 88		OCT. 88		
				Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	
S.E.L.	6,4880	6,4830	- 60	- 45	- 138	- 100	- 318	- 218
S. com.	5,2726	5,2793	- 189	- 94	- 225	- 184	- 621	- 587
Yen (100)	4,0594	4,0453	+ 118	+ 148	+ 284	+ 242	+ 733	+ 849
DM	3,3882	3,3978	+ 64	+ 81	+ 119	+ 144	+ 388	+ 468
Flou	3,0814	3,0842	+ 49	+ 58	+ 75	+ 83	+ 316	+ 375
FB (100)	16,1677	16,1832	+ 44	+ 114	+ 98	+ 110	+ 256	+ 621
PS	4,0263	4,0297	+ 149	+ 146	+ 254	+ 287	+ 726	+ 621
L (1 000)	4,5771	4,5824	- 123	- 90	- 265	- 222	- 756	- 608
E. Imp.	18,5088	18,5053	- 354	- 369	- 698	- 632	- 1 794	- 1 578

## TAUX DES EUROMONNAIES

SEMI-ANNUAL	3 MOIS		6 MOIS		9 MOIS		1 AN	
	1/2	3/4	1/2	3/4	1/2	3/4	1/2	3/4
FR (100)	5	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 1/2
DM	6 1/8	6 5/8	6 3/4	7 1/8	7	7 5/16	7 1/2	7 13/16
Y.	2 1/2	2 3/4	3	3 1/8	3 1/2	3 5/8	4 1/16	4 3/16
L (1 000)	8 7/8	9 3/8	10	10 3/8	10 1/2	10 7/8	11 1/8	11 1/2
E. Imp.	10 1/4	10 3/4	10 7/8	11 1/8	11 1/4	11 5/16	11 7/16	11 7/16

Ces courbes pratiquées sur le marché interbancaire des devises nous sont indiquées en fin de matinée par une grande banque de la place.



